



DOMRAIDER

ICO : LIVRE BLANC

05/09/2017



Avertissement préalable

Le projet d'Initial Coin Offering (« ICO ») présenté par la société DomRaider constitue une opération de levée de fonds non régulée. Elle présente de nombreux risques pour les acheteurs, en particulier celui de perte de la totalité des sommes échangées contre les jetons émis par DomRaider.

Seules les personnes averties de ces risques sont susceptibles de participer à l'ICO. Par ailleurs, les consommateurs (au sens de la directive européenne n°2011/83/UE), les « personnes américaines » (au sens de la “Regulation S” du Securities Act 1933 du droit américain), les citoyens du Canada et de Singapour sont exclus de l'ICO.

Introduction au Drop Catching

Le second marché des noms de domaine

A l'heure actuelle, on compte près de **330 millions de noms de domaine actifs** dans le monde (cf. <https://investor.verisign.com/releasedetail.cfm?releaseid=1015020>).

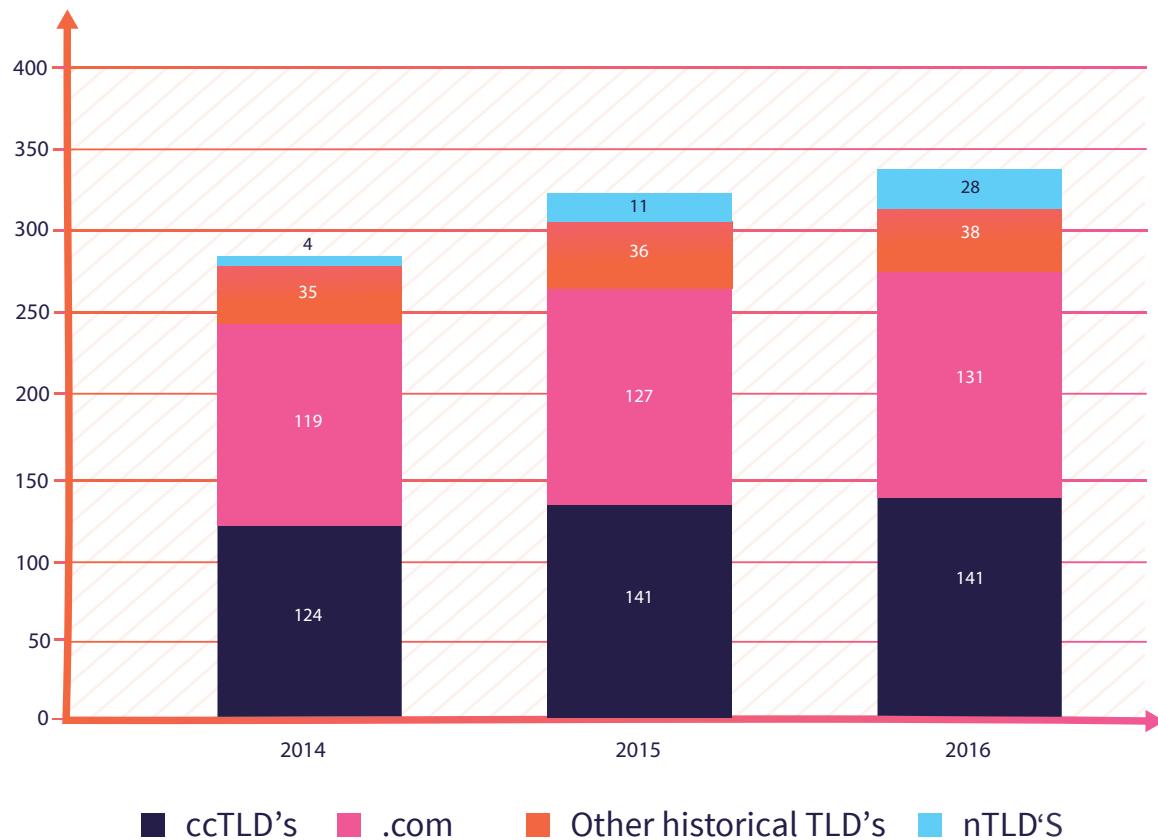
Ils se répartissent entre près de **2.500 extensions** dont l'ICANN, l'organisme régulateur, a délégué la gestion à différents registres dans le monde, dont :

- **300 extensions génériques** (.com, .net, .org,....)
- **260 extensions pays** (.cn, .de, .co.uk, .fr,....)
- **1,930 nouvelles extensions** (.club, .xyz, .global,....)

créées en 2012 par l'ICANN et déployées à partir de 2014.



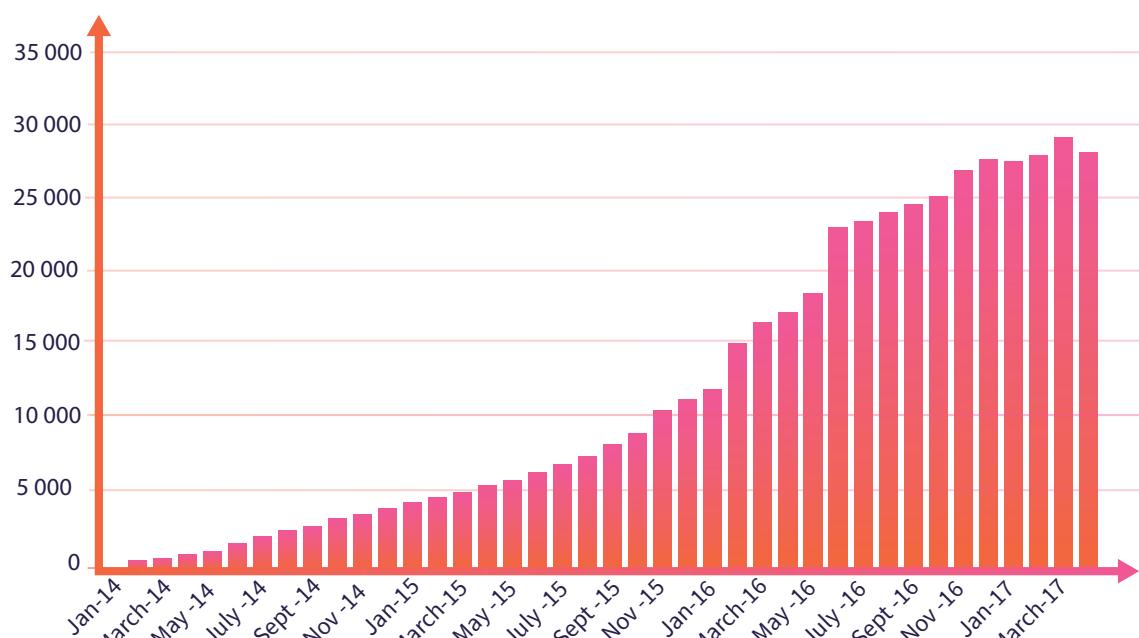
REPARTITION DES NDD EN MILLIONS (SOURCE / AFNIC)



Notamment sous l'impulsion des nouveaux gTLDs (Generic Top-Level Domain: correspond à une extension telle que le .com, .net...), le marché mondial affiche en 2017 une croissance de 6,8% par rapport à l'année précédente.



EVOLUTION DU NOMBRE DE NOMS DE DOMAINE DANS LES NTLD*



* Report ICANN & nTLDstats.com

L'industrie des noms de domaine est aujourd'hui surtout connue pour ses transactions spectaculaires régulièrement opérées sur le second marché dont voici quelques exemples :

- **Business.com : US\$ 345m**
- **LasVegas.com : US\$ 90m**
- **CarInsurance.com : US\$ 49,7m**
- **Insurance.com : US\$ 35,6m**
- **VacationRentals.com : US\$ 35m**
- **PrivateJet.com : US\$ 30,1m**
- **Internet.com : US\$ 18m**
- **Insure.com : US\$ 16m**
- **Sex.com : US\$ 14m**
- **IRS.com : US\$ 12.5m**
- **Hotels.com : US\$ 11m**
- **Fund.com : US\$ 9,9m**
- **Porno.com : US\$ 8,8m**
- **FB.com : US\$ 8,5m**
- **RealEstate.com : US\$ 8,2m**
- **We.com : US\$ 8m**
- **Beer.com : US\$ 7m**
- **Z.com : US\$ 6,7m**
- **Israel.com : US\$ 5,8m**
- **Casino.com & Slots.com : US\$ 5,5m**

Sur le seul début de l'année 2017, on peut citer les ventes de :

Fly.com : US \$2,89 m
Freedom.com : US \$2 m

01.com : US \$1,8 m
20.com : US \$1,75 m

Cependant de nombreuses transactions opérées sur ce marché ne sont pas rendues publiques car elles sont fréquemment assorties de clauses de confidentialité.

Ainsi le second marché des noms de domaine représenterait officiellement 500 Millions de \$ en 2016, mais on estime que la réalité pourrait être de l'ordre de 5 fois plus, soit 2,5 Milliards de \$.



Si l'extension .com continue d'être la référence et de concentrer les plus grosses transactions, on assiste ces dernières années à une forte croissance de l'intérêt pour des extensions géographiques (.fr, .eu, .london...) ou thématiques (.loan, .men, .tech...). Cet attrait a été boosté par la libéralisation de l'accès à ces extensions qui étaient auparavant réservées aux résidents des pays concernés.

Profitant de prix encore très bas sur les extensions moins réputées, le nombre de transactions a explosé. Sur les 5 dernières années on dénombre ainsi pas moins de 570,000 transactions dont plus de 150,000 sur la seule année 2016.

(cf. : <https://namebio.com/> & <http://dnpric.es/>).

Les noms de domaine ont acquis aujourd'hui un véritable statut d'actif numérique, ce sont ainsi plus de 120 transactions supérieures à US\$ 100,000 qui ont été réalisées en 2016. Cela a favorisé l'arrivée en nombre de nouveaux investisseurs importants. Le marché asiatique en particulier a vu son intérêt pour les noms de domaine croître de façon exponentielle ces dernières années ; ainsi en 2016, 50% des plus grosses transactions ont été réalisées par des investisseurs chinois.

(cf. : <https://namecorp.com/china-the-new-king-of-domains/>).

Matérialisant ce statut d'actif numérique, la valeur unitaire moyenne des transactions des noms de domaine ne cesse d'augmenter.

Attraper des noms de domaine expirés

La flambée des prix a élevé la barrière à l'entrée pour de nouveaux investisseurs en noms de domaine. Cela a contribué à l'émergence d'une activité jusque-là confidentielle, le drop catching.

Egalement appelée "domain sniping", "backorder" ou encore "snap", cette pratique consiste à enregistrer un nom de domaine expiré aussitôt qu'il se libère.

En effet, lorsque quelqu'un enregistre un nom de domaine, il en devient titulaire, sans limite de durée, aussi longtemps qu'il paye les frais de renouvellement annuels. Toutefois, lorsqu'un titulaire cesse de renouveler son nom de domaine, celui-ci entre dans un processus de libération.



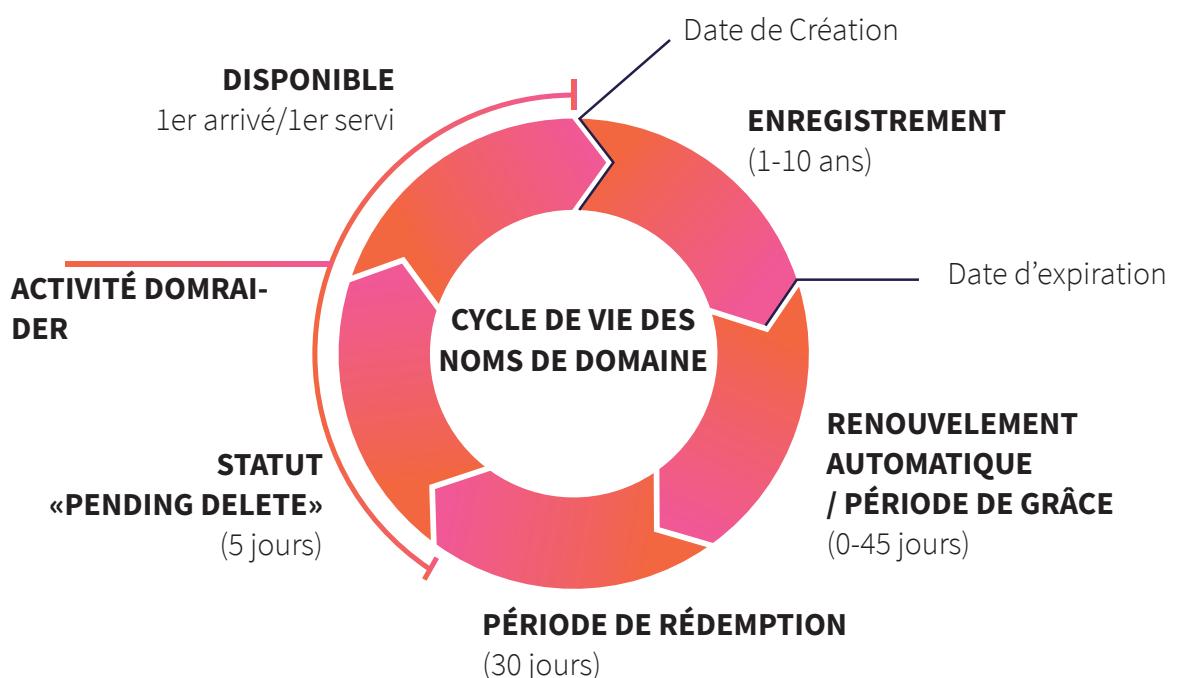
1ère étape

La première étape est une période dite de rédemption (RGP: Redemption Grace Period). Durant celle-ci, le nom de domaine est désactivé, mais son titulaire garde encore la possibilité de le réactiver en payant des frais de réactivation. La durée, qui peut varier d'un registre à un autre, est d'environ 1 à 3 mois.

2ème étape

La seconde étape ne dure que quelques jours et correspond à l'instance de libération. Le nom de domaine est finalement supprimé et redevient ouvert à la réservation par n'importe qui, comme un nom de domaine vierge.

En moyenne, 1% des 330 Millions de noms de domaine actifs dans le monde se libèrent ainsi chaque mois, soit plus de 100.000 drops par jour.
Bien que 99% d'entre eux n'aient que peu d'intérêt, les 1% restant sont de véritables trésors.





De nombreux acheteurs dans le monde recherchent certains noms de domaine pour des raisons variées :

- **Rareté** : les noms de domaines rares, courts, génériques ou encore numériques sont extrêmement prisés des domainers qui les négocient par la suite sur des places de marché internationales.



- **Historique SEO** : Les noms de domaine qui avaient de nombreux liens pointant vers leur site (backlinks) retrouvent leur “jus” quand ils sont restaurés. Les professionnels du référencement naturel se les arrachent pour améliorer rapidement leurs positions dans les moteurs de recherche ou encore commercialiser des liens.

- **Trafic** : De nombreux noms de domaine reçoivent immédiatement un fort trafic (parfois plusieurs dizaines de milliers de visites par jour) lorsqu'ils sont restaurés. Les visiteurs peuvent provenir de favoris, de liens ou encore de contenus sociaux par exemple. Ils sont recherchés par les professionnels du marketing qui les associent par exemple à de la publicité ou de l'affiliation.

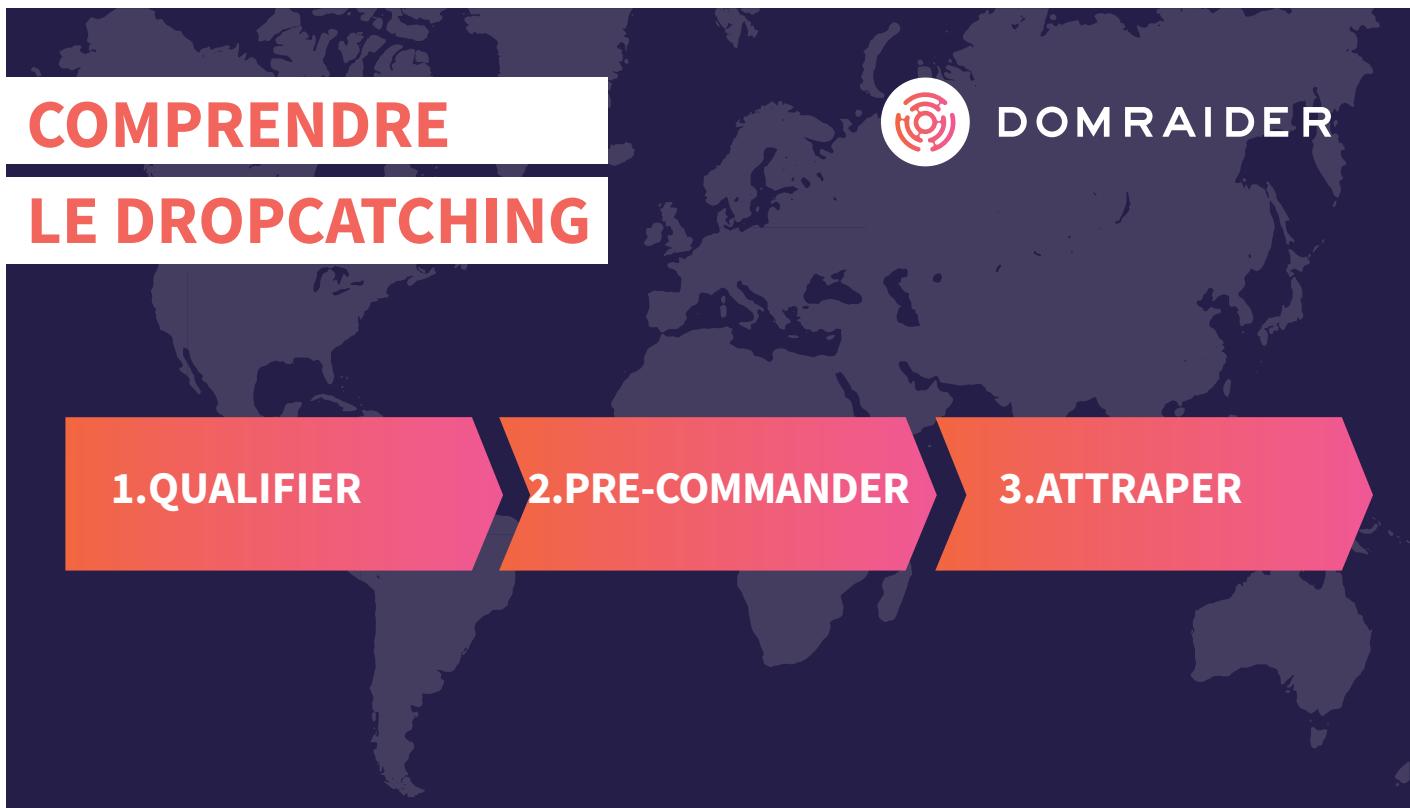


- **Identité digitale** : Les titulaires de marques, de noms de société, ou de noms de famille, qui n'avaient pas pu réserver leur nom initialement surveillent de très près les libérations éventuelles pour avoir une occasion unique d'obtenir un nom de domaine leur correspondant.





Notre processus de drop catching se déroule en 3 étapes :



- **Qualification :**

Nous identifions pour chaque registre les noms de domaine actuellement en phase RGP puis nous collectons pour chacun d'entre eux un ensemble d'indicateurs tiers (Google, Ahrefs, Majestic, Webarchive, Moz, Alexa...) que nous agrégeons sous forme de meta-scores destinés à refléter la valeur potentielle de chaque nom de domaine.

- **Précommande :**

Les noms de domaines ainsi qualifiés sont indexés sur notre site. Nos clients peuvent alors librement les consulter, effectuer des recherches et des tris. Une fois leur sélection terminée, ils peuvent précommander les domaines qui les intéressent.

- **Récupération :**

Nous plaçons sous surveillance les domaines précommandés et lançons nos tentatives de récupération aussitôt qu'ils arrivent dans leur période de libération. Une fois le nom de domaine sécurisé, nous le livrons immédiatement au client qui l'avait précommandé s'il était le seul. Si au moins 2 clients avaient précommandé le même nom de domaine, il est alors mis aux enchères pour une durée de 7 jours.



La principale difficulté est bien sûr de **réussir à obtenir les noms de domaine précommandés**. La règle qui prévaut est celle du **premier arrivé, seul servi**. Du coup, seule la toute première requête de réservation du nom de domaine qui passe juste après sa libération est la requête gagnante.

La difficulté est accentuée par l'absence de connaissance du moment exact de libération d'un nom de domaine. Les registres étalement de manière aléatoire les libérations sur des créneaux allant de quelques minutes à parfois plusieurs jours.



Le niveau de concurrence est tel que les noms de domaine sont généralement repris en quelques centièmes de seconde.

A ce rythme, les tentatives de réservations manuelles sont vouées à l'échec. Pour participer à cette compétition et avoir une chance, il est aujourd'hui impératif d'obtenir des accréditations de bureau d'enregistrement auprès de chaque registre afin d'avoir une connexion directe aux serveurs d'enregistrement. Nous exploitons ensuite ces connexions avec des bots que nous créons spécialement pour ce type de tâches, selon les règles propres à chaque registre.

Longtemps considéré comme une pratique marginale et parasite par les registres, le drop catching a récemment commencé à acquérir une véritable légitimité et une reconnaissance.

L'un des mouvements les plus marquants a été l'officialisation du drop catching par le DENIC, le registre officiel Allemand du .DE (le plus gros registre d'Europe avec 16 Millions de noms de domaine actifs, 3ème plus grosse extension mondiale après le .com et le .cn). En mai 2016, DENIC a lancé RRI Rush, une offre commerciale spécifique aux acteurs du drop catching, encadrant la pratique. Le succès a immédiatement été au rendez-vous. RRI Rush génère déjà des revenus additionnels supérieurs à 5 millions d'€ annuels pour le registre.

La France a emboîté le pas à l'Allemagne en Décembre 2016. Grâce à cette impulsion, de nombreux autres registres dans le monde préparent eux aussi leur encadrement du drop catching.



L'ICANN n'a pas encore pris de position sur la question mais, dans l'intervalle, les principaux acteurs du marché ont déjà multiplié de manière ouverte leurs accréditations, pré-requis essentiel pour obtenir les meilleures performances. L'un d'eux dispose aujourd'hui de 1,250 accréditations, en hausse de 31% en 2016, soit un budget annuel de plus de 6 Millions de \$ uniquement pour ses accréditations.



Ce marché, encore tout récent dans sa nouvelle forme "reconnue", est occupé par seulement quelques dizaines d'acteurs dans le monde. Ceux-ci se partagent de manière très fragmentée les différentes extensions sur des zones géographiques souvent limitées. Il n'existe encore aucune offre commune multi-extensions.

Cette fragmentation s'explique par des règles de libération des noms de domaine extrêmement spécifiques à chaque registre. S'il existe bien un protocole de communication standard (l'EPP : Extensible Provisioning Protocol) entre les registres et les bureaux d'enregistrement, il est encore loin d'être universel et n'intègre pas les besoins du champ du drop catching. En outre, les règles ne sont très souvent pas publiées par les registres. Il faut donc les déterminer par rétro ingénierie, en mettant en place des cycles d'observation et de tests permanents. Du coup, la prise en charge d'un nouveau registre nécessite d'importants travaux d'adaptation. C'est ce qui explique que les premiers drop catchers ont souvent fait le choix de se concentrer sur une seule extension.



11 Un marché « Winner takes it all »

Le taux de récupération obtenu par les drop catchers face à leurs concurrents dépend de 2 facteurs majeurs :

- **L'efficacité de l'algorithme**
- **Le nombre de connexions au serveur du registre**

En effet, chaque bureau d'enregistrement accrédité dispose d'un nombre limité de requêtes de création qu'il peut envoyer. La seule façon de dépasser ce plafond est de multiplier les connexions et donc souvent les accréditations.

Ce phénomène augmente énormément les coûts fixes et impose d'avoir un volume d'affaire suffisant pour couvrir ces coûts additionnels.

Plus un drop catcher dispose de budget, plus il pourra souscrire à un nombre de connexions ou accréditations important et meilleur sera alors son taux de réservations réussies et donc la satisfaction de ses clients. Le nombre de clients augmentant, c'est le prix des enchères qui s'en trouvera positivement impacté, améliorant de facto le budget disponible.

Ce cercle vertueux constitue une barrière à l'entrée solide pour tout nouvel entrant qui souhaiterait arriver sur le marché une fois qu'il sera mature.

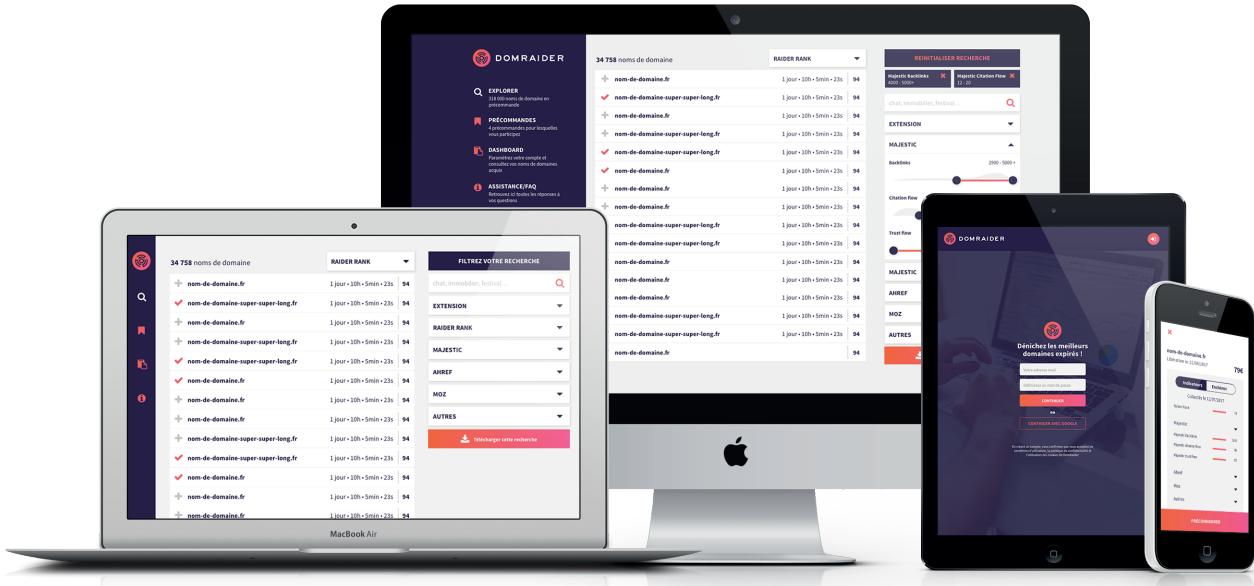




12 DomRaider aujourd'hui

Fondée par Tristan Colombet en 2013, DomRaider propose aujourd'hui la meilleure expérience pour la réservation de noms de domaine expirés. Nous offrons un choix permanent parmi des centaines de milliers de noms de domaine sur le point de se libérer. Chaque nom de domaine a été qualifié pour fournir les critères les plus pertinents pour en analyser la valeur.

Nous offrons à nos clients toutes les options d'administration de leurs noms de domaine, redirections, gestion des entrées DNS...



Pour offrir le meilleur taux de récupération du marché sur la plupart des extensions que nous couvrons, nous nous appuyons sur 4 années de recherche et développement conduites en interne.

Nous avons mis au point une solution technique innovante et unique grâce à une architecture pensée pour être universelle. Nous sommes du coup capable d'intégrer bien plus rapidement de nouvelles extensions et de faire évoluer nos algorithmes de capture.



Nos points clés

Soutenus par la croissance fulgurante de nos ventes, notre équipe a triplé en un an pour atteindre 30 personnes déjà réparties entre 3 pays. Des bureaux à Montréal et à Londres viendront compléter notre couverture internationale à la rentrée.

Avec déjà plus de 20.000 transactions à notre actif, nous comptons de prestigieuses références clients telles que Warner Music Group, le ministère de l'éducation nationale, Axa, le Comité National Olympique et Sportif Français ou encore Météo France.



Nous avons décroché des accréditations auprès des registres internationaux de 27 extensions (at, be, biz, ca, cc, ch, co, co.uk, com, cz, de, es, eu, fr, info, io, it, me, net, nl, nu, org, pl, se, tv, uk, us) ainsi que de l'ICANN, l'autorité mondiale de régulation des 330 Millions de noms de domaine existants. Nous sommes le drop-catcher couvrant déjà le plus d'extensions dans le monde.



Nous avons pris la place de leader européen en moins de 4 ans, tout en atteignant l'équilibre financier en 2016.

Soutenus par les fonds d'investissement Inovaa et Eefficiency, la banque publique BPI France, les banques privées Crédit Agricole, Banque Populaire et CIC, nous disposons de 3,5 M€ de financement.



Le virage « blockchain »

Blockchain Introduction

Depuis 2015, le phénomène « blockchain », dérivé du Bitcoin né en 2009, a été médiatisé avec des promesses de changements considérables sur les rapports entre particuliers, organisations ou états.

Le terme “blockchain” désigne avant tout une structure de données chaînées, produite de façon chronologique au sein d’un réseau décentralisé et selon des règles de consensus définies dans un protocole. Chaque protocole de registres distribués produit sa propre blockchain (données) qui représente l’historique des états du réseau. Ce support s’apparente à un registre public, il est répliqué entre utilisateurs et validateurs.

Lors de la création d’un bloc, les validateurs (souvent appelés « mineurs ») verrouillent par des opérations cryptographiques les informations qu’il contient et y incluent une référence au bloc précédent (chaînage des blocs). Ainsi, selon les algorithmes de condensat (hash) et de consensus utilisés, il devient quasiment impossible de falsifier un bloc sans modifier tous les autres blocs.

Par extension, le terme blockchain bien que ne représentant que l’aspect structure de données, peut désigner l’ensemble des composants et outils cryptographiques mis en œuvre dans ce protocole informatique distribué.

Smart Contracts

Un “contrat intelligent” est par définition un protocole établi sur des promesses entre plusieurs parties. Bien avant sa version informatique, il existait sous forme analogique.

La nature du Smart Contract est liée au type de protocole de registre sur lequel il est mis en application. Ainsi, dans Ethereum (<https://www.ethereum.org/>), les “contrats intelligents” sont des scripts informatiques déployés sur les différents nœuds du réseau de protocole de registre, et dont le résultat de l’exécution est sujet également au consensus entre les nœuds. Ainsi, le résultat d’un calcul de smart contract ou opération du smart contract est réputé fiable et difficile à falsifier. Bien qu’à priori applicable uniquement dans le cyberspace, certains smart contracts peuvent modéliser des clauses contractuelles et certaines juridictions (ex. Etat du Delaware aux USA) travaillent à leur donner une reconnaissance juridique.





15 La révolution de la « confiance » ou la confiance par la preuve.

Lorsque certains critères sont réunis, la blockchain peut devenir le support qui permet de créer la confiance entre plusieurs acteurs issus d'entités différentes. La confiance ainsi établie est intrinsèquement liée aux règles de son protocole, de son architecture, ainsi qu'à l'écosystème des acteurs.

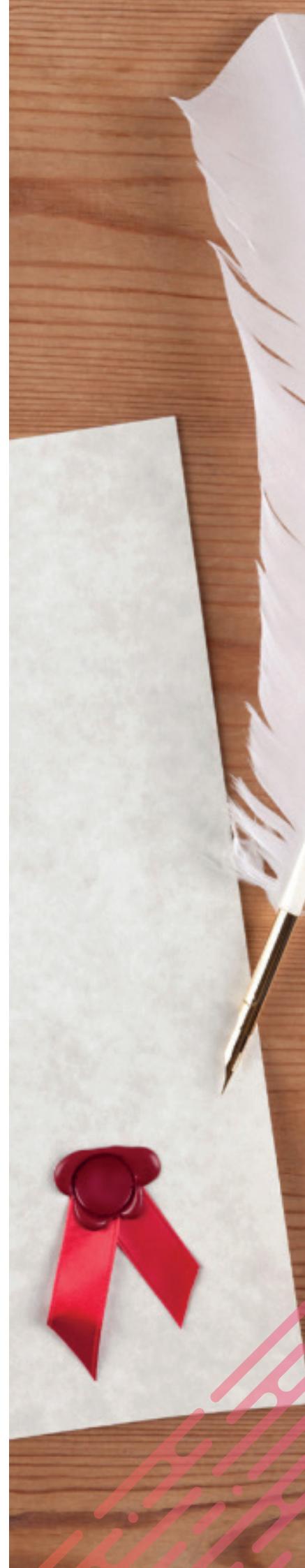
Il est donc intéressant de noter qu'il ne s'agit pas uniquement de technologie, mais également de gouvernance et de communauté d'utilisateurs qui adhèrent aux règles du protocole.

Classification

Parmi les plateformes existantes, nous pouvons distinguer :

- Des réseaux publics et des réseaux privés
- Des réseaux sans mise en place de droits (permissionless) et des réseaux avec droits (permissioned)

Ces deux critères peuvent être combinés. Ainsi, il existe des réseaux publics permissionless (ex. Bitcoin, Ethereum), publics permissionned (Ripple), privés permissionned (Ethereum privé, Hyperledger Fabric).





16 Le rapprochement des « blockchains » avec les noms de domaine

L'univers des noms de domaine reste aujourd'hui fortement centralisé, du fait du contrôle exclusif de l'ICANN sur la racine DNS, et donc sur les règles de gouvernance mondiale des noms de domaine.

Il y avait déjà eu par le passé des tentatives infructueuses de DNS ouverts comme Open NIC mais la prochaine évolution majeure semble bien venir de l'écosystème décentralisé. Les initiatives se sont en effet multipliées récemment et voici les plus notables :

- **Namecoin** est une technologie open source dérivée (fork) du Bitcoin via entre autres le rajout de 2 nouveaux OP_CODE (opération élémentaire du langage de script Bitcoin) qui permettent le stockage et la lecture d'informations liées aux noms de domaine.

La promesse de Namecoin est d'augmenter le niveau de décentralisation dans la gestion des DNS, d'apporter de la sécurité, de la résistance à la censure et davantage de privacy.

Namecoin est malheureusement aujourd'hui inopérant pour plusieurs raisons dont le domain squatting. Il est à noter que la communauté Namecoin a proposé une solution assez simple à ce problème majeur, à savoir, une augmentation importante des frais de renouvellement de domaine. Cette solution n'a jamais été mise en œuvre à ce jour faute d'usage suffisant.

- **Blockstack** est la première implémentation d'un système DNS décentralisé développé au-dessus du réseau Bitcoin. Cette implémentation combine la fonctionnalité DNS avec une infrastructure de clé publique et est principalement destinée à être utilisée par de nouvelles applications.

BlockStack est opérationnel depuis septembre 2015 et gère actuellement plus de 70.000 noms de domaine.

- **Ethereum Name Service (ENS).** Plutôt que d'envoyer de l'Ether ('ETH') à une clé publique complexe à mémoriser, ENS propose d'envoyer à une adresse du type jon-snow.eth. L'initiative ENS fait sans doute partie des plus prometteuses. Son lancement en mai 2017 a été un succès avec 150.000 noms attribués aux enchères via un processus de dépôt ayant déjà collecté plus de 3 Millions d'ETH. <https://ens.codetract.io/>

ENS ouvre une voie prometteuse pour de futurs développements qui pourraient lui conférer des caractéristiques identiques à celles de noms de domaine. Ils peuvent d'ailleurs déjà être utilisés comme tel dans des navigateurs tels que Mist, le plug-in Metamask pour Chrome ou le portefeuille en ligne MyEtherWallet.

Si l'ENS n'intègre aujourd'hui pas encore de coût d'entretien pour chaque nom déposé, c'est une évolution déjà prévue. Elle amènera avec elle des questions proches de celles de l'univers des noms de domaine historiques, à savoir la notion de cycle de vie, de période de grâce et à la fin, de drop catching. Le second marché a même déjà débuté avec par exemple <https://www.enslisting.com/>.



Décentraliser les enchères en temps réel

Les limites des ventes aux enchères actuelles

Toutes les plateformes existantes actuellement qui proposent des ventes aux enchères en ligne reposent sur un même fonctionnement centralisé. Elles s'appuient sur des architectures software propriétaires et fermées.

Du fait de cette centralisation, ces plateformes souffrent des mêmes limites :

- **Elles ne sont pas transparentes**

Rien ne garantit aux enchérisseurs l'origine, l'authenticité et la légitimité de chaque surenchère. Cette information n'est connue que par l'organisateur lui-même.



- **Elles ne sont pas ouvertes**

 Chaque enchérisseur est contraint de s'inscrire, de s'authentifier et d'encherir depuis la plate-forme de l'organisateur. Du coup, comme il y a de très nombreux organisateurs d'enchères différentes dans le monde, un enchérisseur est contraint de se réinscrire de nombreuses fois. Il est donc contraint de devoir gérer de nombreux comptes différents et de devoir apprendre à utiliser une nouvelle interface différente à chaque fois.

- **L'écosystème est très limité**

Parce qu'il n'y a aucun standard, chaque organisateur a développé ses propres interfaces et ses propres outils pour les enchérisseurs. Mais cette multiplication a tiré la qualité vers le bas. Par exemple, les applications mobiles de la plupart des organisateurs d'enchères sont inexistantes ou peu ergonomiques. De la même façon, on ne trouve pratiquement jamais de services associés aux enchères qui sont pourtant extrêmement demandés par les acheteurs, du financement de leurs achats à leur livraison.



Confrontés à de multiples plateformes d'enchères dans le monde avec de multiples standards les limites supplémentaires sont pour les enchérisseurs les moyens de paiement ou les frais liés aux paiements internationaux (frais et commissions sur opérations de change).

Dans l'univers des enchères LIVE, animées physiquement par un commissaire-priseur, la majorité ne sont encore pas interconnectées avec une plate-forme online. Et même lorsque c'est le cas, là encore, l'écosystème est de très faible qualité : manque d'ergonomie, flux vidéo et audio de mauvaise qualité, absence de services pour organiser la livraison... Les commissaires-priseurs sont aujourd'hui contraints de passer par un prestataire unique qui impose ses propres outils et sa plate-forme. Il n'existe aucune solution ouverte leur permettant d'élargir directement et facilement l'audience de leurs sessions de ventes au monde entier.



18 Concevoir une « blockchain » pour les ventes aux enchères

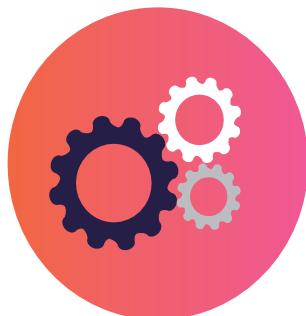
Nous allons lancer une nouvelle plateforme ouverte, décentralisée et dédiée à la gestion en temps réel de n'importe quelle vente aux enchères dans le monde, online ou live.

Nous souhaitons poser les fondements d'un écosystème accessible à tous, dont les fonctionnalités et les possibilités ne seront pas limitées. Chacun pourra en effet s'y connecter pour vendre, enchérir, organiser une enchère ou proposer un service à destination de l'écosystème.

Les fonctionnalités disponibles sur notre plateforme s'enrichiront donc graduellement et rapidement, au fil de son adoption de plus en plus large par la communauté et par les professionnels des ventes aux enchères.

Notre solution est ainsi :

- **Évolutive, fiable et transparente :** Grâce au principe du protocole de registre distribué, chaque opération sera inscrite dans le réseau, de façon transparente, vérifiable publiquement et virtuellement impossible à falsifier.



- **Interopérable :** A partir d'une même interface, un client pourra participer à des enchères provenant de multiples organisateurs d'enchères dans le monde. Chaque enchérisseur pourra ainsi choisir parmi une multiplicité d'applications ou d'interfaces pour suivre et participer à n'importe quelle enchère dans le monde, sans changer ses habitudes. L'interopérabilité permettra également de faire le lien avec d'autres registres distribués comme ceux qui traitent d'identité ou de réputation.



- **Rapide** : Afin de rester compatible avec la contrainte du “temps réel” des enchères en live (c'est-à-dire animées physiquement par un commissaire-priseur), la blockchain proposera un mécanisme de consensus technique détaillé ci-après, assurant la validation d'une surenchère en moins d'1 seconde.

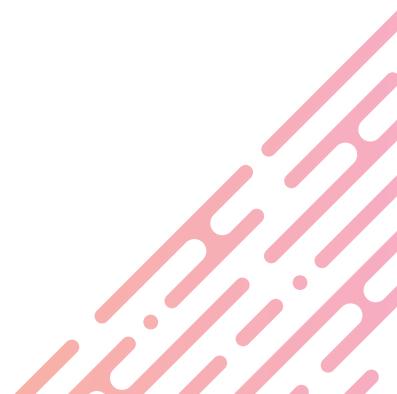


- **A très faible coût de transaction** : Le mécanisme de consensus technique choisi permettra d'assurer des coûts transactionnels basés sur les nouveaux jetons, extrêmement limités. La contribution à la blockchain sera donc extrêmement facilitée.

>>> La plateforme décentralisée en elle-même sera une couche de bas niveau. Elle fournira uniquement les fondamentaux techniques requis (détaillés ci-après) pour enregistrer des transactions, en l'occurrence des ventes avec leurs enchères et surenchères.

Mais grâce à sa norme ouverte, il sera possible d'y superposer de nombreuses couches et modules complémentaires pour en étendre les fonctionnalités et les possibilités :

- Limites de temps,
- Anti snipping,
- Paliers,
- Garanties de paiement,
- KYC,
- Limitations légales,
- Séquestre,
- Achat immédiat,
- Prix de réserve,
- Frais de commissaire-priseur,
- Présentation des lots,
- Flux audio et vidéo en temps réel...





20 Une adoption rapide par les professionnels

Pensée par un acteur du monde des enchères, la solution proposée par DomRaider répondra de manière immédiate aux besoins de l'industrie.

Les organisateurs d'enchères professionnels auront un fort intérêt à connecter leur système au réseau car il leur amènera de la visibilité pour leurs enchères et de nouveaux acheteurs. Plus les acheteurs sont nombreux, plus les prix montent, l'intérêt sera donc immédiat pour eux.

La solution proposée par DomRaider ne leur imposera en outre aucune rupture brutale avec leur système déjà en place chez eux. Ils pourront l'adopter de manière graduelle, en toute autonomie, en séparant les étapes fonctionnelles. **Par exemple :**

1. **Simple publication des enchères par l'organisateur, sans possibilité pour les clients d'y participer,**
2. **Publication et participation autorisée pour les clients déjà inscrits chez l'organisateur,**
3. **Participation et paiement (en monnaies fiduciaires ou cryptographiques) autorisés pour les clients déjà inscrits chez l'organisateur,**
4. **Participation ouverte à tous contre une garantie de paiement,**
5. **Participation ouverte à tous avec services de paiement, de tiers de confiance, de livraison...**



Le point clé est que les professionnels pourront progressivement adopter la solution proposée par DomRaider, sans rupture brusque avec l'existant.



21 L'émergence d'un écosystème

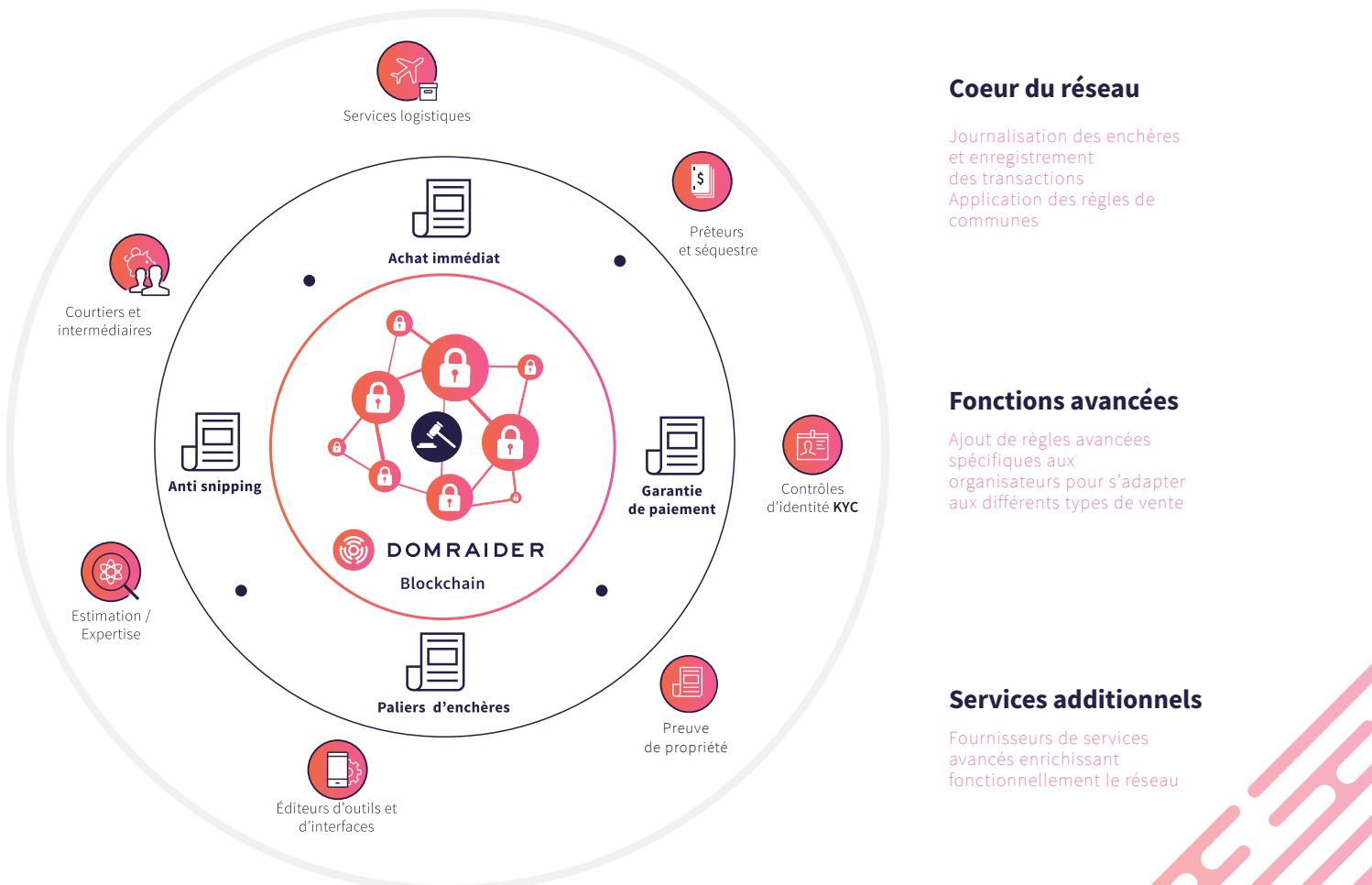
Grâce à sa nature ouverte et normée, n'importe quelle personne pourra proposer des interfaces ou des services associés aux ventes et en tirer une rémunération.

Par exemple, un développeur mobile pourra concevoir et proposer une application servant d'interface universelle pour toutes les enchères de la blockchain. Il pourra se rémunérer en prélevant automatiquement une commission sur les ventes qu'il aura générées grâce à son application.

Dans cet exemple, l'organisateur de l'enchère aura défini dans les paramètres initiaux des enchères qu'il lance, s'il autorise ou non un intermédiaire à prélever une commission. Si oui, il pourra en fixer le taux maximum.

C'est donc un juste taux de marché qui s'établira en laissant la liberté à chacun de fixer ses règles :

- L'organisateur de l'enchère maîtrisera la commission qu'il est prêt à verser,
- Les diffuseurs et éditeurs d'applications clientes pourront décider du taux minimum de commission qu'ils exigeront pour faire apparaître ou mettre en valeur les ventes aux enchères en cours.





22 Une mise en œuvre concrète

La plupart des technologies blockchain souffrent aujourd’hui de fortes difficultés d’adoption. En revanche, DomRaider profite d’une structure déjà établie, déjà financée et d’un business model qui a fait ses preuves et pourra faciliter l’adoption des technologies blockchain en l’intégrant dans une solution grand public et accessible à tous.

L’interface DomRaider pouvant rester inchangée, les utilisateurs n’auront pas la nécessité de comprendre de façon détaillée les principes disruptifs ni les complexités techniques du monde des applications décentralisées, ce qui constitue parfois un frein à l’adoption.

Nous prévoyons de procéder selon les étapes suivantes :





Volet technologique

Enjeux et contraintes techniques

Afin que le réseau DomRaider soit massivement adopté, il devra fournir une solution suffisamment flexible pour remplir les critères suivants :

- **Un consensus rapide** : Afin de rester compatible avec les enchères “live”, il est impératif de disposer d’un temps de consensus faible quel que soit le nombre d’utilisateurs et le nombre de transactions concurrentes sur le réseau. Nous visons un temps de consensus inférieur à la seconde.



- **Capacité de montée en charge - Supporter des millions d’utilisateurs et de transactions** :

Chaque enchère générant un nombre d’écritures significatif, la technologie retenue devra être à même de stocker le poids de ces informations, sans pour autant nuire aux performances du réseau ni créer de latence dans les transactions. Capacité de mise en place d’interface utilisateurs simples et fluides. La capacité de mise en place d’interface dépend de la disponibilité d’un client léger et de la capacité de manipulation des données (recherche, navigation) qui ont fait consensus entre les différents nœuds du réseau.





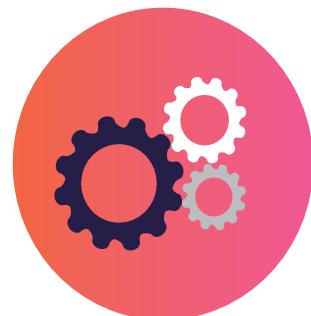
- **Maintenir un très faible coût transactionnel :**

L'adoption massive du réseau doit passer impérativement par la maîtrise stricte des coûts transactionnels pour ses utilisateurs.



- **Pouvoir facilement être mis à jour :** Compte tenu des forts enjeux financiers qui transiteront par le réseau, il est essentiel que la technologie retenue permette d'en assurer la maintenance, la correction et l'évolution de manière suffisamment souple. Nous devons en particulier pouvoir rester parfaitement réactifs à toute alerte de sécurité.

- **Être interopérable:** Nous devons pouvoir accepter tout type de monnaie que ce soit des monnaies FIAT (\$, ¥, €) ou des cryptomonnaies pour assurer le séquestre des dépôts de garantie, mais aussi pour la gestion de l'identité ou tout autre métadonnée du profil utilisateur.





Accessibilité – Focus sur la question des interfaces

Plusieurs catégories d'interfaçages sont à mettre en place en fonction du niveau de compétence de l'utilisateur ciblé :

- API pour la mise en place de logiciels automatisés d'enchères
- Modules javascript ou mobiles clés en main pour nos partenaires
- Portefeuille Light pour des utilisateurs grand public utilisant le service depuis des smartphones ou téléphones.
- Portefeuille lourd (full client) pour des utilisateurs avancés et qui utilisent le service depuis un ordinateur de bureau (laptop/desktop). Plus d'options d'enchères sont disponibles ainsi qu'une interface de recherche et navigation dans les enchères publiques.

Le mode de gestion du token rentre également dans cette réflexion et pour les utilisateurs professionnels, nous devrons faciliter la possibilité de gérer des hot et cold wallets à savoir des portefeuilles qui exposent leur réserve de DRT (DomRaider Token, détaillé ci-après) en ligne (hot wallet) et d'autres qui permettent un stockage off line (cold wallet). Les solutions de 'cold storage' étant plus sûres car offline et donc plus difficiles à 'hacker'.

Modalité d'authentification des utilisateurs

L'identité cryptographique de l'utilisateur constitue également son mode d'authentification au réseau et lui permet de soumettre des transactions (création ou proposition d'enchères). Deux modes d'enregistrement à une enchère sont envisageables :

- Enchère privée : L'organisateur de l'enchère partage un identifiant d'enchère avec une liste d'utilisateurs. Seuls les invités (sur whitelist) peuvent placer une enchère
- Enchère publique : Tout le monde peut rejoindre et participer.



Démarche de développement de notre plateforme

Avant d'envisager de développer notre technologie propre, nous allons benchmarker (réaliser une étude comparative) toutes les variantes technologiques qui pourraient être une base pour notre solution d'enchères, soit pour la mise en place de notre solution sur ces plateformes, soit pour la mise en œuvre d'un fork d'une technologie afin de l'adapter aux besoins spécifiques des enchères.

Les alternatives étudiées sont catégorisables en deux familles :

- Solutions full on-chain : les enchères sont complètement gérées sur l'infrastructure du réseau
- Solutions hybrides mixant on-chain et off-chain : gestion des enchères partiellement en dehors de l'infrastructure du réseau avec une sécurité apportée par des dépôts de garanties on-chain et par des transactions signées et non publiées dans le réseau.

Critères d'évaluation pour le benchmark :

Critère	Importance V1
Rapidité et capacité de Scaling	*****
Flexibilité pour introduire la gestion et la richesse fonctionnelle d'une enchère	****
Coût de transaction	***
Capacité de gestion de la privacy (éviter le data mining qui permettrait de l'espionnage d'individus)	***
Interfaces disponibles (wallet, lightwallet, API)	*****
Capacité de mise en place d'un système de réputation	***

Ci-après une liste non exhaustive des solutions étudiées en vue de leur utilisation ou adaptation pour la mise en œuvre de notre système d'enchère blockchain.



- **MultiChain :**

MultiChain (solution éditée par Coin Sciences LTD) est une technologie issue (fork) du Bitcoin et destinée au monde de l'entreprise, d'où le rajout de fonctionnalités comme la gestion de droits (permissionned), un processus d'installation et de rajout de nœuds automatisé, la capacité de gestion d'une multitude d'actifs, et la fonctionnalité dite de « Data Streams »

La fonctionnalité de Data Streams consiste à rajouter à l'infrastructure blockchain une base de données clé-valeur utilisable aussi pour la gestion de séries temporelles. Cette fonction pourrait être une bonne base pour de la gestion (on-chain) des données d'enchères avec un horodatage précis. MultiChain 1.0 « production ready » a été annoncé tout récemment à savoir le 2 août 2017, ce qui la rend encore plus attractive, d'autant plus que la capacité de scaling est annoncée à 1000 transactions par seconde (à benchmarker dans notre contexte)

- **SideChain Bitcoin :**

Le concept de Sidechain a été inventé et breveté au sein de la célèbre société BlockStream qui emploie plusieurs contributeurs au Bitcoin Core.

Une « sidechain » peut être décrite comme l'extension d'une blockchain (Bitcoin) et qui a pour objectif de permettre la mise en place de fonctionnalités non disponibles dans la « chaîne parente » : privacy, transactions confidentielles (montants cachés), « scalabilité », nouveaux standards de signature, Zero Knowledge Proof, etc...

Blockstream a récemment (22 mai 2017) annoncé que son produit « Liquid » est en bêta privée auprès d'une dizaine de grands comptes.

Parmi les avantages des sideschains pour la gestion d'enchères, nous voyons déjà :

- La capacité de segmenter les sidechains : géographiques, métiers d'enchères, etc...
- La « scalabilité » aussi bien en nombre d'utilisateurs qu'en nombre de transactions
- La robustesse et la sécurité des données si nous adossons nos sidechains au réseau Bitcoin



- **Ethereum (permissionned) :**

Cependant, une infrastructure Ethereum permissionned (mais avec un réseau public en lecture) avec l'implémentation Parity et un algorithme de consensus ad hoc comme le Proof of Authority pourrait permettre d'atteindre une montée en charge significative. Cette configuration est d'ailleurs en cours de test auprès de l'Energie Web Foundation (<http://energyweb.org/>), qui annonce une montée en charge qui pourrait atteindre 1 million de transactions par seconde à terme.

Un autre avantage de la solution Parity est l'infrastructure Polkadot (<https://polkadot.network/>) assez prometteuse qui permettrait à plusieurs infrastructures blockchain de communiquer (échange de crédits, exécutions de « smart contracts »).

Dans l'écosystème Ethereum, la mise en place d'enchères pourrait se faire via SmartContract qui serait en charge de la vérification des règles tandis que l'infrastructure servirait à l'horodatage des enchères soumises par les participants.

- **BigchainDB :**

BigChainDB est une technologie utilisant les avantages des solutions NoSQL classiques pour la « scalabilité » et la résilience en y rajoutant la notion de transactions et en adaptant l'algorithme de consensus (modèle dit de « Federation Consensus Model »).

La technologie BigChainDB est disponible en réseau privé ou en réseau public (réseau IPDB).

Les avantages affichés de cette technologie peuvent la rendre très attractifs dans le contexte des enchères : capacité de montée en charge (1M d'écritures par seconde), modèle riche de permissions (flexibilité pour des enchères ouvertes ou limitées à une whitelist), changefeed réactif, montée en charge linéaire.



- **HyperLedger Fabric :**

Le produit HyperLedger Fabric a été initié par IBM qui l'a très rapidement confié à La Linux Foundation. L'écosystème Hyperledger (qui dépasse le produit Fabric) connaît une croissance très forte et le consortium est déjà composé de plus de 150 membres issus de toutes industries dont Cisco, Airbus, American Express, SAP et bien d'autres.

Hyperledger Fabric (en version 1.0 depuis fin juin 2017) a été conçu pour répondre aux besoins de l'entreprise et propose des options de « privacy », de la « scalabilité », un « datastore » requérable pour accéder facilement au contenu des transactions organisées en blocs et plusieurs algorithmes de consensus adaptables en fonction du contexte.

- **ByteBall :**

Bien que ne gérant pas la notion de bloc, la plateforme ByteBall est rattachée à l'écosystème blockchain en raison du fait qu'elle apporte les mêmes promesses de décentralisation et de gestion de transactions sans organe central de contrôle. On pourrait pour vulgariser considérer qu'il y a tout de même la notion de bloc, mais simplement qu'il ne contient qu'une seule transaction. Il est intéressant de noter qu'une des raisons de la mise en œuvre du bloc est la capacité de rémunération des mineurs qui n'est pas un besoin dans l'écosystème ByteBall.

L'absence de bloc signifie surtout l'absence de temps de bloc. Du coup, l'écriture d'une transaction soumise au réseau (une enchère dans notre cas) est faite sans délai de confirmation, hormis les temps de latence réseau. Les transactions fausses ou invalides restent présentes mais ignorées.

Les données de transactions ByteBall sont organisées en DAG (Diagramme Acyclique Direct) ce qui constitue une structure de données difficilement falsifiable, dans la mesure où chaque nouvelle transaction valide les précédentes.

La technologie de chatbot intégrée à ByteBall est également intéressante car elle peut servir de base comme interface pour les enchères.

Egalement, Byteball expose deux types d'actifs les Bytes pour les transactions classiques et les BlackBytes destinés aux transactions privées dont le contenu brut de la transaction (format lisible) n'est pas publié mais envoyé directement au récepteur. Afin d'assurer qu'il n'y a pas de double-dépense dans BlackBytes, le hash de ces transactions et un spend-proof sont stockés. Il est donc envisageable de gérer des enchères fermées ou privées bien que le réseau soit ouvert.



Enfin, Byteball permet d'émettre des actifs qui ne peuvent être déplacés que s'ils sont co-signés par l'institut émetteur (ex. banque, organisateur d'enchères qui veut gérer et valider l'identité d'un enchérisseur). Cette possibilité est intéressante pour une gestion d'enchères conforme aux obligations KYC / AML lorsqu'elles sont applicables.

- **IOTA :**

Les propriétés de la plateforme IOTA (pertinentes pour de la gestion d'enchères) sont similaires à celles décrites dans la section « ByteBall » et ne nécessitent pas d'être détaillées à nouveau.

- **NEM :**

La plateforme NEM fournit des services tels que paiement, messagerie, émissions d'actifs mais aussi gestion de noms de domaine.

Une des originalités de NEM est l'algorithme de consensus dit « Proof of Importance » (POI) ou Preuve d'Importance. L'algorithme ajuste l'importance (d'un nœud ou identité) en fonction du nombre de transactions, des identités avec qui les transactions sont faites et en fonction d'autres facteurs. L'importance influe fortement sur la probabilité que le nœud sélectionné pour le calcul d'un bloc et la récolte des frais liés à ce bloc. Ce système est associé au mécanisme de réputation dit Eigentrust++ qui permet de tamiser les mauvaises identités du réseau. Ce mécanisme est très inspirant dans les contextes d'enchères où il peut parfois être nécessaire de ne pas traiter avec des personnes ayant des comportements non adéquats.

NEM (ou un réseau propre inspiré des mêmes principes) est potentiellement également intéressant pour la mise en place d'un système d'enchères en raison des avantages liés au POI, notamment les faibles barrières à l'entrée (énergie, cout) nécessaire à la mise en œuvre d'un nœud. Egalement, la notion d'importance est intéressante.



- **WAVES :**

La plateforme WAVES inclue une plateforme d'échange et de trading décentralisée, un wallet avec une expérience client simplifiée mais également une passerelle conforme aux réglementations vers les monnaies fiduciaires (y compris l'euro). Ce positionnement assez unique en fait un potentiel concurrent de plateformes leader comme Ethereum.

D'un point de vue technique, la mise en œuvre d'un nombre limité de nœuds mineurs et l'algorithme de consensus dit « Leased Proof of Stake » (LPOS), un dérivé du « Delegated Proof of Stake », lui donne des propriétés de « scalabilité » et de rapidité plus intéressantes que la moyenne.

Dans un contexte d'enchères, une réflexion sur le type d'acteurs qui géreraient les nœuds est à lancer.

- **Open Bazaar :**

Open Bazaar est un projet libre de place de marché e-commerce totalement décentralisée. Ce projet est basé sur plusieurs technologies : le système de hashtable Kademlia (base du protocole BitTorrent), IPFS (InterPlanetary File System), les Ricardian Contracts et le réseau Bitcoin.

La plateforme OpenBazaar (uniquement disponible sur desktop à ce jour) est assez inspirante d'un point de vue expérience client car elle permet à l'utilisateur final de rechercher et de naviguer dans un catalogue d'offres (qui peuvent représenter aussi des enchères). Elle dispose également d'un « live chat » qui permet aux e-commerçants et aux utilisateurs d'échanger. Notre capacité à créer ce genre d'expérience est fondamentale dans la réussite de notre projet.

- **Other :**

Nous restons ouverts et à l'écoute de toute l'actualité vibrante de cet écosystème pour détecter tout nouveau système éligible et utile à la mise en place d'un système d'enchères décentralisées. Notamment, nous suivrons l'actualité des nouvelles plateformes Tezos, EOS et autres nouvelles plateformes amenées à être lancées prochainement.



Synthèse sur les solutions on-chain

	Scalabilité	Flexibilité	Frais	Interfaces	Anonymat
Multi Chain	***	**	*****	*****	*****
Sidechain Bitcoin	****	***	***	*****	*****
Ethereum (Parity + PoA)	*****	*****	*	**	**
BigChainDB	*****	*****	**	***	**
Hyperledger Fabric	****	****	***	***	****
Byteball	*****	*****	*****	*****	***
IOTA	*****	*****	*****	***	***
NEM	****	***	**	***	***
Waves	****	***	*	*****	**
Open Bazaar	****	***	*	*****	**



- **Principe des canaux dit de « micropayment channel » :** _____

Le principe du canal de micro-paiement est similaire à la notion d'ardoise pratiquée couramment au sein d'établissements hôteliers par exemple. Le processus est en 3 étapes :

- > Un dépôt de garantie permet d'ouvrir l'ardoise. Il s'agit de la 1ère sollicitation du réseau de paiement : Transaction d'ouverture du canal,
- > L'ardoise est incrémentée à chaque consommation d'un service – Pas de sollicitation du réseau de paiement : Utilisation du canal,
- > L'ardoise est clôturée via le règlement du montant dû au commerçant – Seconde et dernière sollicitation du réseau de paiement : Fermeture du canal.

Dans l'univers blockchain, le processus est similaire :

- > Ouverture du canal via la publication (on-chain) d'une transaction de dépôt de garantie multi-signature et avec un timeout (on-chain)
- > Échange (off-chain) entre le client et le commerçant via le partage de transactions intermédiaires (montants intermédiaires de l'ardoise) ou d'informations signées crypto-graphiquement mais pas publiées sur le réseau
- > Clôture du canal via publication (par l'une des parties) de la dernière transaction intermédiaire (ou d'informations de clôture) qui permet le règlement du montant dû par le client.

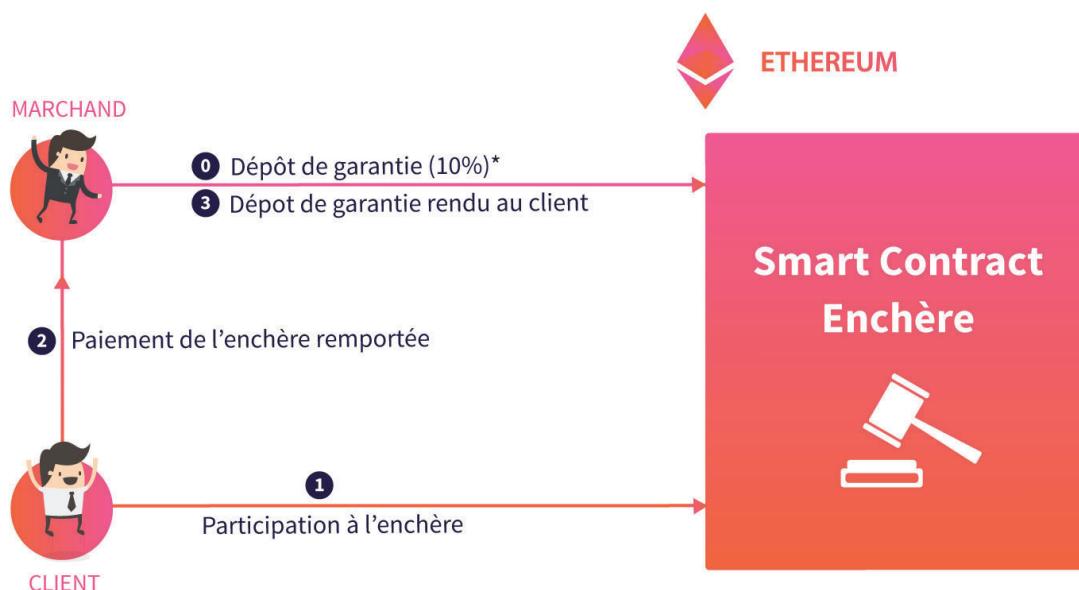
L'avantage de cette façon de faire est que l'on peut en toute sécurité réaliser des milliers de transactions en ne sollicitant que 2 fois le réseau de paiement, ce qui permet de minimiser les frais de transactions tout en gardant la garantie d'être payé fournie par celui-ci.



- Applications au mécanisme d'enchère : _____

Ce processus est décrit dans une optique de canal de micro-paiement pour un token ERC20 disponible sur le réseau Ethereum. Cette description peut être adaptée à toute autre plateforme.

Le processus se déroule en trois phases :



> **Phase 1 :** Ouverture du canal de micro-paiement. Chaque participant à l'enchère réalise un « deposit » auprès d'un « smart-contract » qui représente une enchère.

D'un point de vue technique, le dépôt sera la combinaison des fonctions « transferFrom » (vers l'adresse du « smart contract ») et « approve » du standard ERC20.

> **Phase 2 :** Echanges Off-Chain. Echange d'une chaîne de caractère signée qui combine le montant de l'enchère et son identité.

> **Phase 3 :** Clôture du canal. Remboursement de tous les participants à l'enchère à l'exception de celui qui l'a remportée.

A noter que le séquestre monétaire pour initialiser l'enchère peut ne pas être total, ce qui permettrait à des utilisateurs professionnels de participer à beaucoup d'enchères (sachant qu'ils ne les remporteront pas toutes). Nous pouvons imaginer un séquestre d'un petit montant, par exemple d'un ordre de grandeur de 10% de la somme cible, sachant qu'un délai de paiement du vainqueur de l'enchère reste possible. En cas de non règlement, l'utilisateur pourrait perdre son dépôt de garantie et obtenir une mauvaise réputation dans le système qui peut l'exclure de certains types d'enchères.



Autres problématiques

- **Synchronisation des horloges :** _____

Le fonctionnement des enchères nécessite une attention particulière sur l'enregistrement des dates de réceptions des informations d'enchères. Ainsi, une attention particulière sera accordée à la question de la synchronisation des horloges des nœuds du réseau.

L'utilisation de protocole du type NTP (Network Time Protocol) est envisagée et nous devrons étudier son efficacité lorsque les nœuds ne sont pas situés dans le même réseau.

- **Gestion de la vie privée (« privacy ») :** _____

La transparence de l'approche décentralisée peut permettre à tout type d'utilisateurs (bien ou mal intentionnés) de reconstituer l'activité d'une personne via une analyse des données (data mining). Cette possibilité met en difficulté la protection de la vie privée d'un utilisateur de notre système d'enchères décentralisées.

Plusieurs approches (combinées) seront mises en œuvre pour protéger les données utilisateurs :

- Utilisation de portefeuilles Hiérarchiques Déterministe (inspirées du BIP32 Bitcoin) afin de disposer de nouvelles sous-identités à chaque nouvelle transaction.
- Mécanismes ZKP (Zero Knowledge Proof)

- **Migration des token :** _____

La première version du token DRT est gérée sur la plateforme Ethereum via le standard d'émission ERC20.

Une fois la plateforme cible mise en place, une migration du token vers cette nouvelle plateforme sera éventuellement à envisager.

Si cette nécessité était avérée, un mécanisme de migration du token sera mis en place pour donner l'option à tous les détenteurs de tokens DRT de migrer leurs token vers la plateforme mise en place. Les modalités exactes et le temps mis à disposition pour réaliser cette migration seront communiquées le moment venu.



Roadmap

Première Version

Description :

La première version de notre plateforme est développée sur la base de dépôt de garanties utilisant les tokens ERC20 DRT et sur un processus de gestion des enchères basé sur la technologie BigChainDB.

En effet, nous avons jugé qu'il s'agissait d'une approche réaliste pour une mise en place de notre plateforme dans des délais proches à savoir décembre 2017, et pour une intégration dans notre service DomRaider courant 2018.

Pour maîtriser les frais de transactions, nous privilégions dans un premier temps un déploiement BigchainDB sur nos propres serveurs plutôt que l'utilisation de l'infrastructure publique IPDB. Des partenariats seront établis pour diversifier les acteurs qui opèrent les nœuds de notre réseau.

Utilisation du token DRT :

Le token DRT est utilisé pour ouvrir un « droit à découvert » dans notre plateforme d'enchères.

Cette approche permet de faciliter et de fluidifier l'usage de la plateforme tout en permettant de garantir le sérieux des participants car tout utilisateur qui ne finalisera pas son paiement dans les délais impartis (en cas de gain d'enchères) verrait son dépôt de garantie perdu et pourrait recevoir une note de réputation qui pourrait l'exclure de certaines ventes.

Nous proposons le principe qu'un dépôt de garantie (DRT) couvre par défaut un droit à découvert d'un montant équivalent à 10 fois la valeur déposée. Cette valeur par défaut pourrait être ajustée au cas par cas par chaque organisateur d'enchères.

D'un point de vue technique, le dépôt se fait via l'appel à une fonction spécifique à notre token DRT. Cette fonction prend les paramètres suivants : montant à geler, durée du gel, adresse du robot qui pourra dégeler les fonds ou les prendre comme pénalité de transaction (la pénalité pourra être définie par chaque organisateur d'enchère)





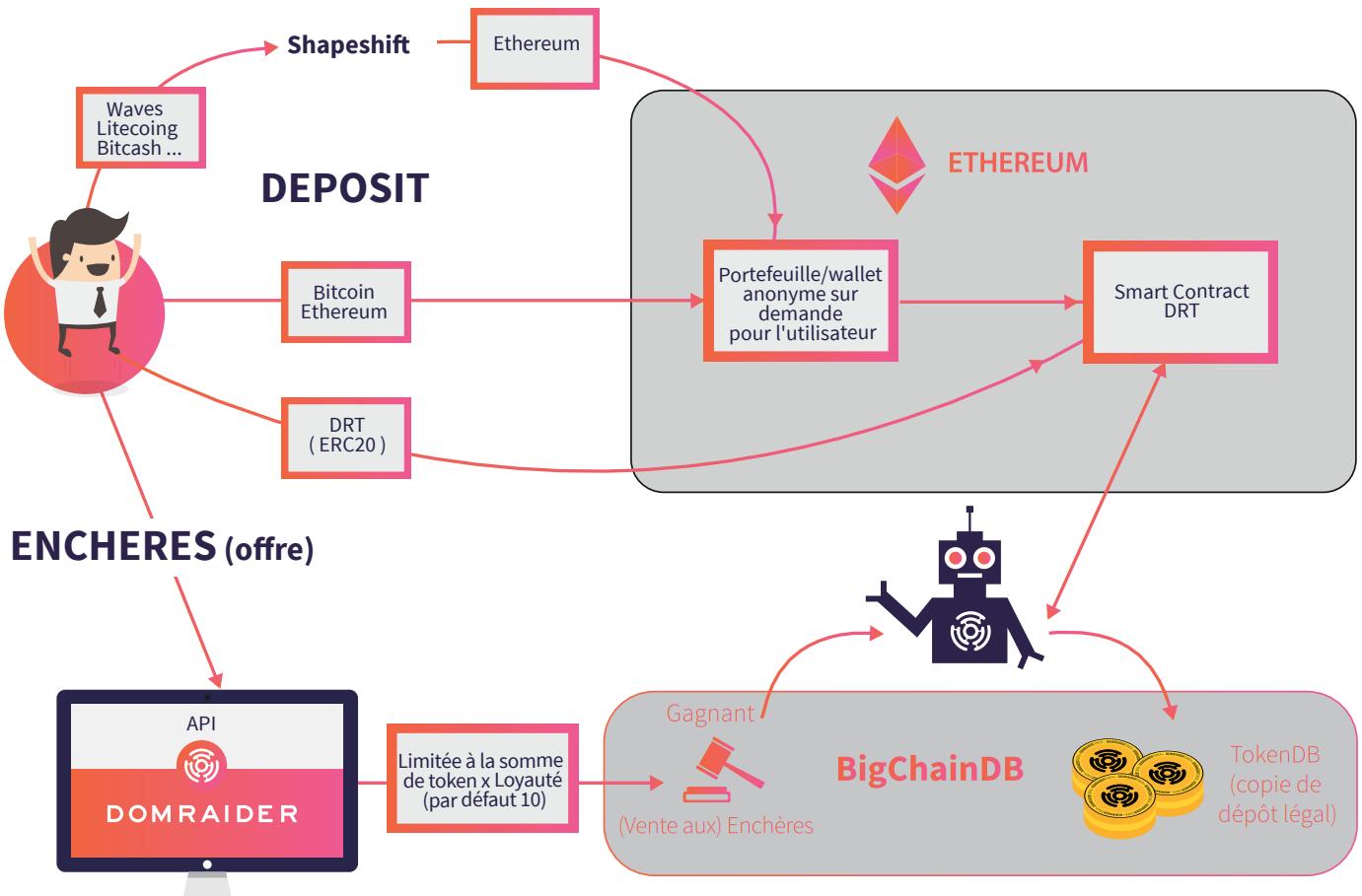
Utilisation de BigChainDB :

Chaque transaction est un actif BigchainDB dont les paramètres d'initialisation représentent les informations relatives à l'enchère.

Chaque enchère, surenchère et gain d'enchère est une transaction BigchainDB relative à l'asset.

Les capacités de montée en charge de BigchainDB peuvent (une fois le processus d'initialisation passé) permettre la gestion d'un grand nombre d'enchères et proche du temps réel.

PROCESSUS D'ENCHÈRE





AVANT L'ENCHÈRE :

- L'organisateur d'enchère crée un asset BigchainDB qui matérialise l'ouverture de la vente
- Le(s) utilisateur(s) réalise(nt) un dépôt DRT pour ouvrir un droit à découvert dont le montant est lié à la quantité de tokens déposés. Ce dépôt peut se faire de deux manières :
 - > Le gel de token DRT (cf paragraphe précédent)
 - > Un versement Bitcoin, Ethereum à un robot DomRaider qui génère une adresse de dépôt et qui va réaliser le gel de token DRT pour le compte de l'utilisateur. A noter que via le service Shapeshift, il sera possible de réaliser cette opération via d'autres crypto-monnaies.
- Le robot enregistre le dépôt et inscrit l'information dans les données BigchainDB

DURANT LES ENCHÈRES

- Les utilisateurs placent des enchères et surenchères via une transaction BigchainDB sur l'actif « ciblé ». Les règles d'enchères sont vérifiées en fonction des données d'initialisation de l'actif.
- La validité d'une surenchère reste liée au fait que le dépôt est suffisant (information mise à jour par les robots).

FIN DE L'ENCHÈRE

- Le vainqueur est déclaré et il doit réaliser le paiement du solde pour finaliser l'opération. Si le solde est réglé par un autre moyen de paiement que le DRT, l'organisateur de l'enchère doit le notifier au système (et des paiements en crypto-monnaies peuvent être enregistrés automatiquement par les robots Domraider).
- Pour les autres utilisateurs, ils ont l'option de retirer leur token DRT ou de les laisser en garantie pour participer à d'autres enchères.
- Les robots libèrent les tokens et mettent à jour le « droit à découvert » de chacun des participants. Le retrait du dépôt de garantie DRT d'un utilisateur est autorisé uniquement si aucune enchère n'est en cours.



Administration des nœuds :

Dans un premier temps, le système est lancé avec un faible nombre de nœuds BigChainDB, tous administrés par la société DomRaider. Toutefois, pour augmenter le niveau de décentralisation de notre offre, nous lancerons un programme destiné à diversifier le nombre d'acteurs opérant le réseau. Les motivations pour qu'un nouvel acteur mette en place un nouveau nœud seront de plusieurs natures :

- > Optimisation et maîtrise de la latence réseau pour un acteur utilisateur du réseau d'enchères
- > Partenariat avec des acteurs du secteur des enchères
- > Programme de sponsoring (participation aux frais de serveurs) mensuel du TOP 100 des nœuds DRT par le critère de qualité de service et de temps de disponibilité. Ce programme ne sera lancé que durant 12 mois et à son issue DomRaider décidera s'il est opportun de le reconduire.

« Proof of Concept » pour déterminer la solution optimale à long terme

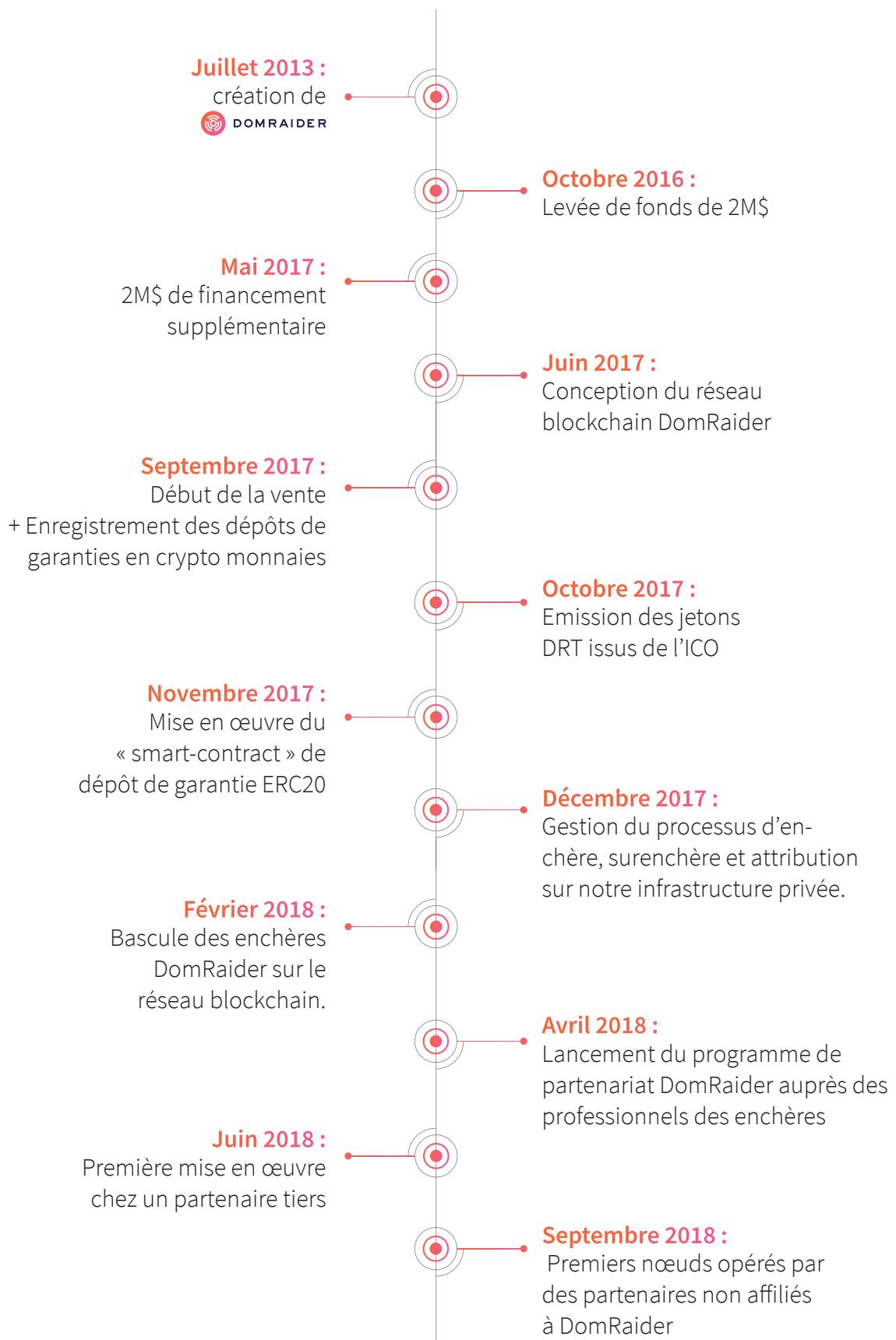
En parallèle du développement de la version une de notre plateforme, une équipe de R&D travaille sur plusieurs Preuves de Concept (POCs) distincts pour suivre les évolutions des différentes technologies.

A ce stade, nous pensons que les POCs suivant sont les plus pertinents :

- > ByteBall pour tester l'horodatage sans la contrainte de temps de bloc,
- > SideChain afin de tester la segmentation des chaines,
- > Micropayment Channel avec des Tokens ERC20 pour évaluer la « scalabilité » et vérifier notre maîtrise des frais de transactions avec ce principe.

Toutefois, en fonction de l'actualité, les solutions évaluées pourront être différentes que celles pressenties et citées dans ce document.

Dans le cas où une solution technologique s'avérait plus pertinente que la solution en cours de développement et en production, nous travaillerons (et communiquerons) sur un plan de migration de notre plateforme, avec la contrainte de ne pas modifier les interfaces utilisateurs.





> Règles
> Dates / durées
> Déposit nécessaire (%) (*)
> Délai de paiement après enchère remporté (*)
> Anti snipping
> Paliers
> Devise de référence
> Garantie de paiement
> Détails de l'objet de la vente (description, caractéristiques, photos, vidéos...)
> Détails de l'organisateur
> Détails du vendeur
> Délégation de garantie (l'organisateur peut décider d'exonérer ses propres clients de devoir garantir le paiement via la blockchain en le faisant via son propre site)
> KYC et limitations associées (par exemple pour exclure des acheteurs non éligibles géographiquement à une vente)
> Achat immédiat
> Prix de réserve
> Frais de l'organisateur
> Commissions d'intermédiation
> Règle de validation des enchérisseurs (nécessitant ou non une approbation préalable de l'organisateur)
> Flux (streaming audio/vidéo pour les ventes live)

Enchérisseur A	Enchérisseur B	Enchérisseur C
L'organisateur A ouvre une nouvelle vente et en définit les principaux paramètres		
A valide l'accès de B à la participation à la vente	L'enchérisseur B émet un souhait de participation	
A confirme l'enchère à 100	B demande à enchérir à 100	L'enchérisseur C émet un souhait de participation
A valide l'accès de C à la participation à la vente		C demande à enchérir à 101
A refuse l'enchère car elle ne respecte pas le palier minimum de la vente		C demande à enchérir à 150
A confirme l'enchère à 150	B demande à enchérir à 200	
A refuse l'enchère car un autre enchérisseur dans la salle, en live, a proposé le même montant avant B		
A inscrit une enchère "salle" à 200	B demande à enchérir à 250	
A confirme l'enchère à 250		
A procède à l'adjudication à B pour 250		

(*) L'organisateur d'enchère décide en pourcentage le dépôt de garantie nécessaire à la validité du placement d'une enchère. Exemple pour 10% et un délai de paiement à 5 jours : Si les autres conditions de validité sont remplies, le placement d'une enchère ou surenchère à 500 euros ne sera valide que si le montant de séquestre est au moins égal à 50 euros. Dans le cas où le participant à l'enchère remporterait la vente, il disposera de 5 jours pour effectuer le règlement de l'enchère et tout défaut de paiement pourra occasionner la perte du dépôt de garantie (les 50 euros).



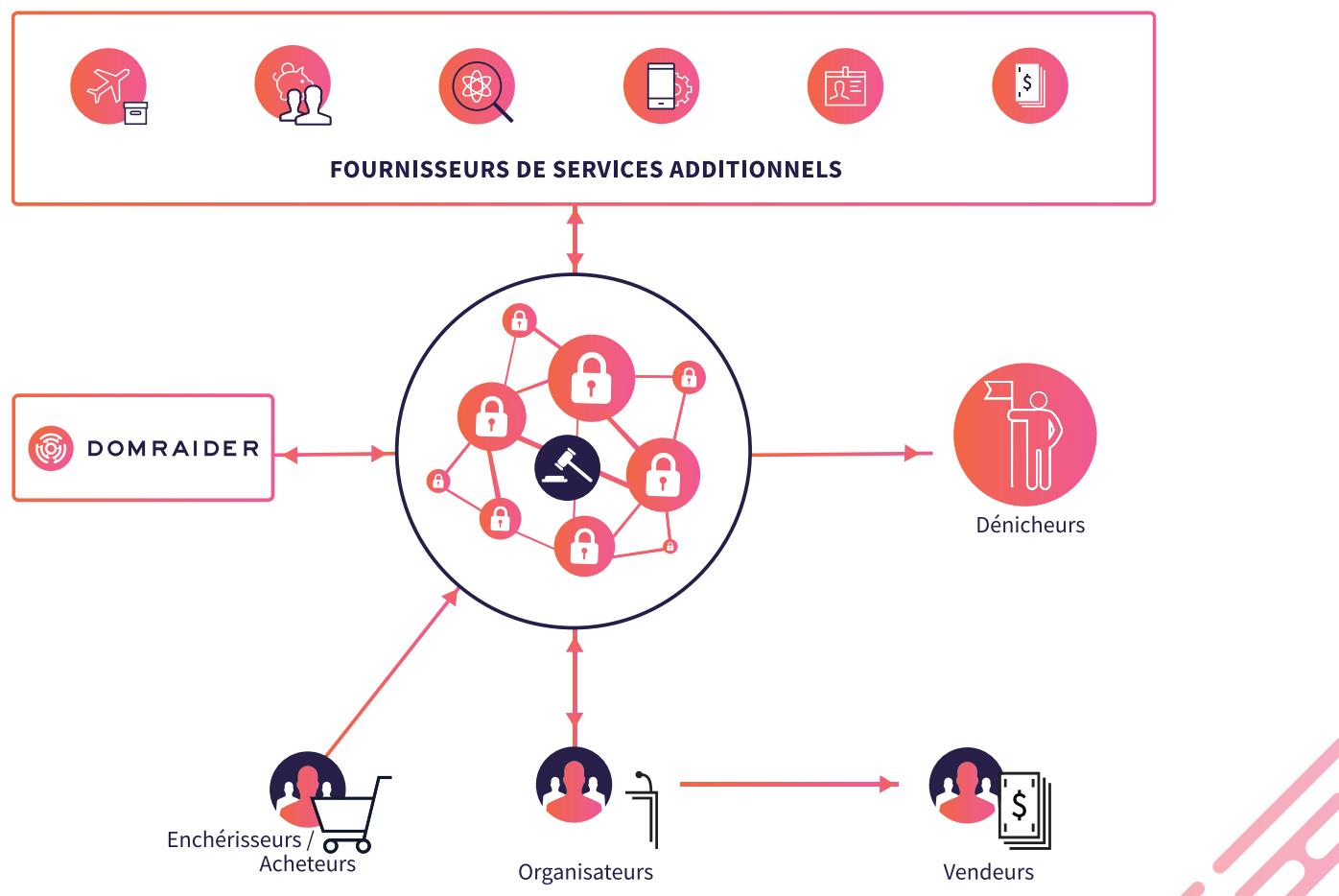
Utilisation du DomRaider Token

Information

Les DRT ne pourront être utilisés que pour participer et accéder aux enchères mises en place par la technologie DomRaider. Une fois ce réseau d'enchères créé, les DRT pourront y être utilisés comme indiqué ci-dessous. Il est précisé que les DomRaider Token ne pourront pas être utilisés préalablement au développement de la technologie blockchain dédiée aux ventes aux enchères développée par DomRaider. Ils pourront toutefois être librement échangés dès leur mise à disposition.

En résumé, le système d'enchères développé par DomRaider permettra :

- De gagner des DRT ;
- D'utiliser les DRT





- **En vendant des biens ou produits aux enchères :**

Plutôt qu'un règlement en devises (« monnaies fiat »), l'organisateur d'une enchère pourra choisir de reverser directement au vendeur le bénéfice de la vente en DRT. Un vendeur expert pourra également parfaitement jouer le double rôle de vendeur et d'organisateur. Il aura ainsi le contrôle complet de sa vente aux enchères.

- **En touchant des commissions sur les ventes :**

- > **En tant qu'organisateur d'une enchère :**

Un organisateur sera libre de fixer le niveau de commissions qu'il souhaite prélever sur l'enchère gagnante des ventes qu'il lance. Cette commission, versée en DRT, sera ajoutée ou déduite du prix de vente final, selon son paramétrage initial.

- > **En tant qu'intermédiaire :**

Si l'organisateur d'une enchère l'a permis dans son paramétrage initial, des apporteurs d'affaire, des plateformes ou encore des fournisseurs d'applications mobiles, pourront recevoir une commission en DRT sur les ventes dont l'enchère gagnante a transité par leur intermédiaire.

- **En vendant des services associés au réseau :** Tout prestataire souhaitant fournir un service complémentaire associé aux enchères pourra s'intégrer dans le processus transactionnel prévu et se faire rémunérer par les clients en DRT. Par exemple, un fournisseur de services financiers qui garantira les dépôts de garantie contre la volatilité pendant le déroulement d'une enchère pourra facturer son assurance en DRT.



- **En organisant des enchères :** Publier une nouvelle enchère sur le réseau n'occasionnera pas un coût transactionnel direct pour l'organisateur mais il devra en revanche fournir un dépôt de garantie préalable en DRT. Celui-ci lui sera intégralement remboursé à l'issue d'une vente aboutie car les frais transactionnels de l'ensemble de la vente seront imputés sur le prix de vente. Le dépôt de garantie pourra toutefois être partiellement retenu pour couvrir les frais transactionnels si la vente n'aboutit pas ou est annulée par l'organisateur ou que le vainqueur était dispensé de paiement direct (client de l'organisateur ou paramètre de la vente).
- **En dépôt de garantie pour des enchères certifiées :** Pour les enchères associées à une exigence de garantie de paiement par l'organisateur, les enchérisseurs devront systématiquement « couvrir » leurs enchères par un dépôt de garantie associé, en DRT. Ce dépôt sera mis en séquestre pendant la seule durée de validité de l'enchère et immédiatement libérée dès que le client perd la main. Il fonctionnera de manière similaire à une pré-autorisation de débit sur une carte bancaire
- **En remportant des enchères :** Pour les enchères associées à une exigence de garantie de paiement par l'organisateur, la victoire sur une vente entraînera le transfert du montant correspondant que l'enchérisseur avait placé en dépôt de garantie. Le montant sera alors réparti entre l'acheteur, l'organisateur et l'intermédiaire. On pourra envisager que le dépôt de garantie puisse être légèrement supérieur afin de couvrir le risque de variation du taux de change entre la monnaie fiat de l'enchère et le DRT durant le temps de la vente. Le cas échéant, l'acheteur sera remboursé du différentiel restant à l'issue de la vente.



Le lancement du réseau DomRaider intégrera très rapidement l'ensemble du volume de transactions émanant des enchères directement organisées par DomRaider.

Avec la croissance déjà forte de celles-ci, cela assurera une utilisation effective immédiate du réseau, renforçant encore la probabilité d'une adoption rapide à large échelle.

En complément, DomRaider mettra tout en œuvre pour concrétiser au plus vite des premiers accords d'intégration avec des organisateurs d'enchères majeurs.

L'augmentation du volume global de transactions sera directement dépendante de la corrélation de 3 facteurs intrinsèquement liés :

- L'augmentation du nombre d'organisateurs publant des nouvelles ventes aux enchères
- L'augmentation du nombre de ventes lancées par les organisateurs
- L'augmentation du nombre d'acheteurs potentiels suivant et participant aux enchères proposées
- L'augmentation du nombre d'intermédiaires faisant la promotion des enchères proposées et fournissant des outils d'accès.
- L'augmentation du nombre de fournisseurs de services complémentaires étendant les fonctionnalités du réseau pour les organisateurs et les acheteurs.



La vente des DomRaider Token

Contrepartie

Les tokens émis sont assortis d'une « obligation de faire » à la charge de DomRaider, à savoir développer une blockchain publique de ventes aux enchères.

Durée et déroulement

La commercialisation des jetons se déroulera du 16/08/2017 au 11/10/2017, en 2 phases :

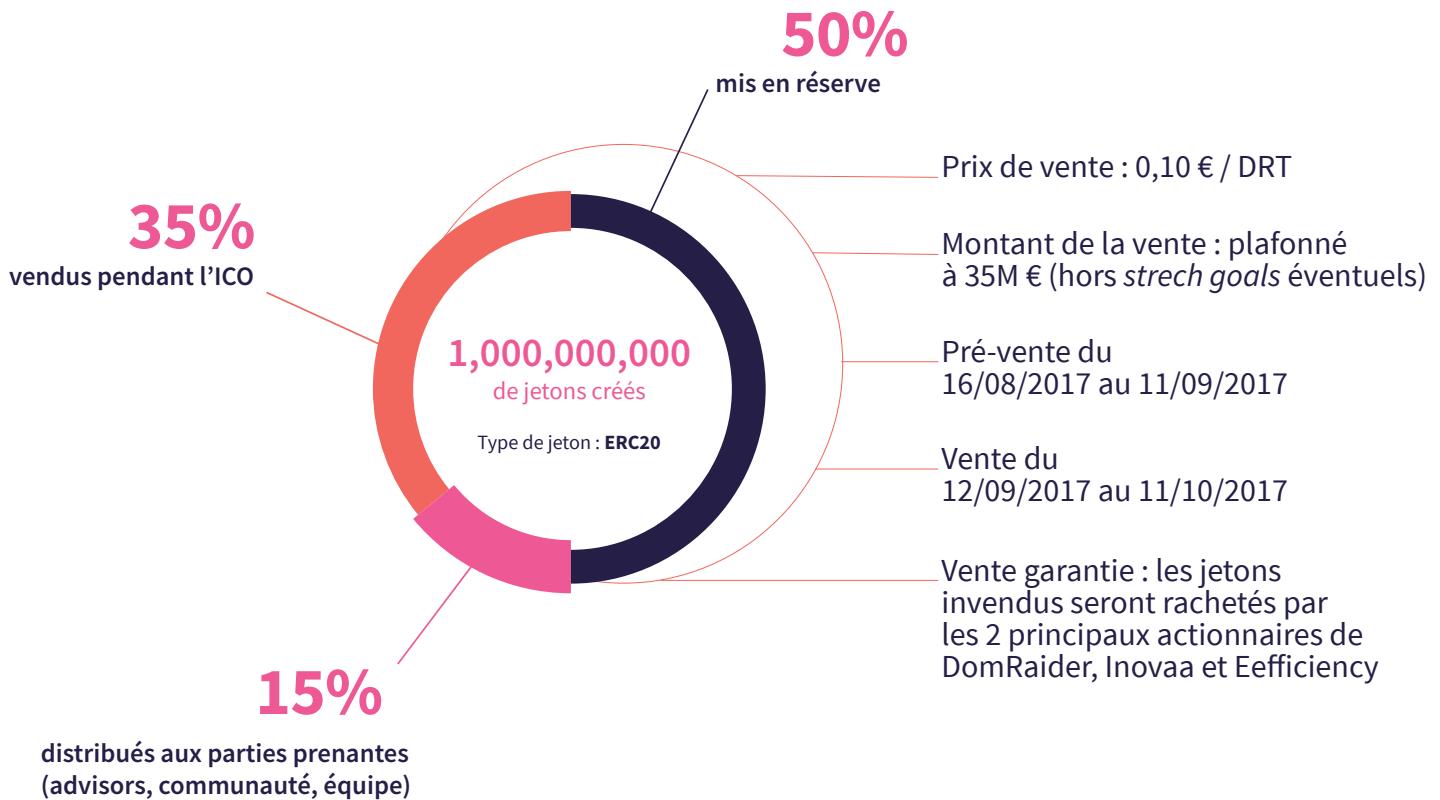
- La prévente : Du 16/08/2017 à 8h00 UTC/GMT au 11/09/2017 à 8h00 UTC/GMT
- La vente : Du 12/09/2017 à 8h00 UTC/GMT au 11/10/2017 à 8h00 UTC/GMT

Le cumul des jetons vendus pendant la pré-vente ne pourra excéder 75% du total de jetons initialement mis en vente pendant l'ICO, soit un maximum de 262.500.000 jetons. Si le nombre de demandes pendant la période de prévente devait excéder ce plafond, les demandes seront honorées par ordre chronologique dans le respect de la limite fixée et l'excédent sera remboursé aux clients.



47 Répartition initiale des jetons

L'Opération Commerciale prévoit la création et la distribution d'1 milliard de jetons DomRaider Token (DRT) répartis comme suit :



- **35%** des jetons, soit **350,000,000**, seront vendus pendant la durée de l'opération commerciale DomRaider ICO
- **15%** des jetons, soit **150,000,000**, seront distribués à titre gracieux, aux parties prenantes ayant contribué à la réussite de l'opération
- **50%** des jetons, soit **500,000,000**, seront conservés par DomRaider en réserve. Leur utilisation est détaillée ci-après.

Les jetons vendus au cours de l'ICO, les DRT, constitueront l'unique émission de ceux-ci. Leur nombre total sera ainsi déterminé et fixé à l'issue de la vente, garantie par le smart contract qui les lie à la blockchain.

Les DRT seront négociables sur les exchanges. Nous sommes actuellement en discussion

avec :

BITTREX

coinone

huobi.com



Disponibilité des jetons

A l'issue de la phase vente, l'émission et la distribution des jetons aux clients via le Smart-Contract seront exécutées sous 7 jours maximum, soit le 18/10/2017.

- Les jetons vendus seront librement utilisables et cessibles dès leur attribution.
- 20% des jetons distribués à titre gracieux aux parties prenantes ayant contribué à la réussite de l'opération seront immédiatement utilisables ou cessibles. Les 80% restants seront ensuite progressivement libérés à raison de 10% du total chaque mois à compter de la date d'émission initiale des jetons. Ainsi, tout détenteur de jetons obtenus dans cette catégorie aura obtenu l'entièvre liberté d'usage et de cessibilité de ses jetons 8 mois après leur émission.
- Les jetons mis en réserve par DomRaider seront verrouillés à hauteur de 90% de la réserve et progressivement libérés à raison de 5% de la réserve totale par mois. Leur usage est décrit ci-après.

Le déverrouillage sera assuré de manière automatique par les règles définies dans le Smart Contrat du jeton.



Pendant la période de vente de l'ICO, les jetons seront proposés à un tarif unique de 0,10€/DRT.

Le règlement des Commandes étant proposé dans de multiples devises, le nombre de jetons pré-attribués lors d'une Commande sera calculé sur la base du taux de change en vigueur, au moment de la réception du paiement du Client.

Entre le moment de validation de la Commande par le client et la réception de son règlement, il pourra donc y avoir des variations du taux de change qui conduiront à une majoration ou à une diminution en conséquence du nombre de jetons pré-attribués au Client.

Le paiement des jetons peut être effectué par virement SEPA ou SWIFT.

Le Client a également la possibilité d'acquérir des jetons contre d'autres crypto monnaies. Il pourra ainsi commander des DRT contre des Ethers (la monnaie du réseau Ethereum) ou encore contre des Bitcoins.

Là encore, le nombre de jetons pré-attribués lors d'une Commande sera calculé sur la base du cours de la crypto monnaie choisie, au moment de la confirmation de la réception du paiement du Client. Sera réputée confirmée, une transaction de paiement toujours valide 15 minutes après son exécution (le nombre de blocs de confirmation pouvant varier selon la blockchain utilisée et le niveau de congestion du réseau).

Le cours retenu sera celui fourni par la plate-forme d'échange Kraken

> <https://www.kraken.com>

Les frais de transaction (gas) sont en sus, à la charge du Client.

Tous les prix indiqués et affichés sont établis hors taxes et exempts de toute prestation non spécifiquement détaillée.



La totalité du montant est due et payable à la Commande. Le paiement intervient au comptant, avant l'attribution et la livraison des jetons commandés.

Durant le délai courant entre le règlement de la Commande et la livraison des jetons, les fonds ou les crypto monnaies versées par le client sont conservées par DomRaider.

Le paiement est réputé effectué à l'encaissement effectif du prix par DomRaider, la remise de tout titre reconnaissant une obligation de payer ne constituant pas un paiement effectif (toute lettre de change devant être préalablement acceptée). Tout paiement anticipé s'effectue sans escompte.

Si le donneur d'ordre n'est pas le Client final, le Client s'engage à exiger de la part du client final le respect des formalités de la loi française n°75-1.334 relative à la sous-traitance, considérée au titre des CGV comme loi de police internationale, l'absence de présentation ou d'agrément entraînant l'impossibilité pour le Client d'invoquer la Commande à l'encontre de DomRaider (ex :pour les mises en cause relatives aux éventuels défauts de conformité au cahier des charges), le Client restant toutefois tenu envers les tiers de la chaîne d'exécuter ses obligations contractuelles. Les frais de télécommunication pour l'accès aux services de la société sont à la charge du client.



51 Processus de commande

1. Le Client souhaitant acquérir des jetons devra au préalable s'inscrire sur le site de l'ICO DomRaider :
> <https://www.domraider.io/>.
2. Il devra valider l'adresse email qu'il aura indiquée puis saisir ses coordonnées de facturation.
3. Le Client sera alors invité à saisir l'adresse du portefeuille Ethereum vers lequel il souhaitera recevoir ses jetons DomRaider. S'il ne dispose pas déjà d'un portefeuille, il pourra suivre les consignes pour en générer un.
4. Il pourra alors saisir le nombre de jetons qu'il souhaite acquérir et choisir le moyen de paiement de son choix.
5. Dans le cas d'un règlement en crypto-monnaie, le Client recevra une adresse de destination unique, propre à lui, vers laquelle envoyer les unités de la monnaie de son choix.
6. Dès validation du dépôt de fonds, le client recevra une confirmation de son attribution par courriel.
7. Le client pourra à tout moment consulter sur le site de l'ICO DomRaider l'historique de ses commandes et des jetons attribués en conséquence.
8. A l'issue de la période de vente de l'ICO, le Client pourra suivre l'avancée du processus d'attribution finale des jetons et de leur livraison.

Face aux risques de « phishing », veuillez vous assurer que l'adresse apparaissant dans votre navigateur est bien uniquement et exclusivement : <https://www.domraider.io/> avant toute tentative de connexion ou d'achat. Vérifiez en particulier que la connexion est sécurisée (cadenas vert) et que l'extension du nom de domaine « .io » est bien la bonne.



En complément et à l'issue de l'utilisation de sa propre réserve de jetons, DomRaider engagera un programme de rachat continu de DRT afin de poursuivre les actions décrites dans le paragraphe précédent.

Objectifs complémentaires (Stretch goals)

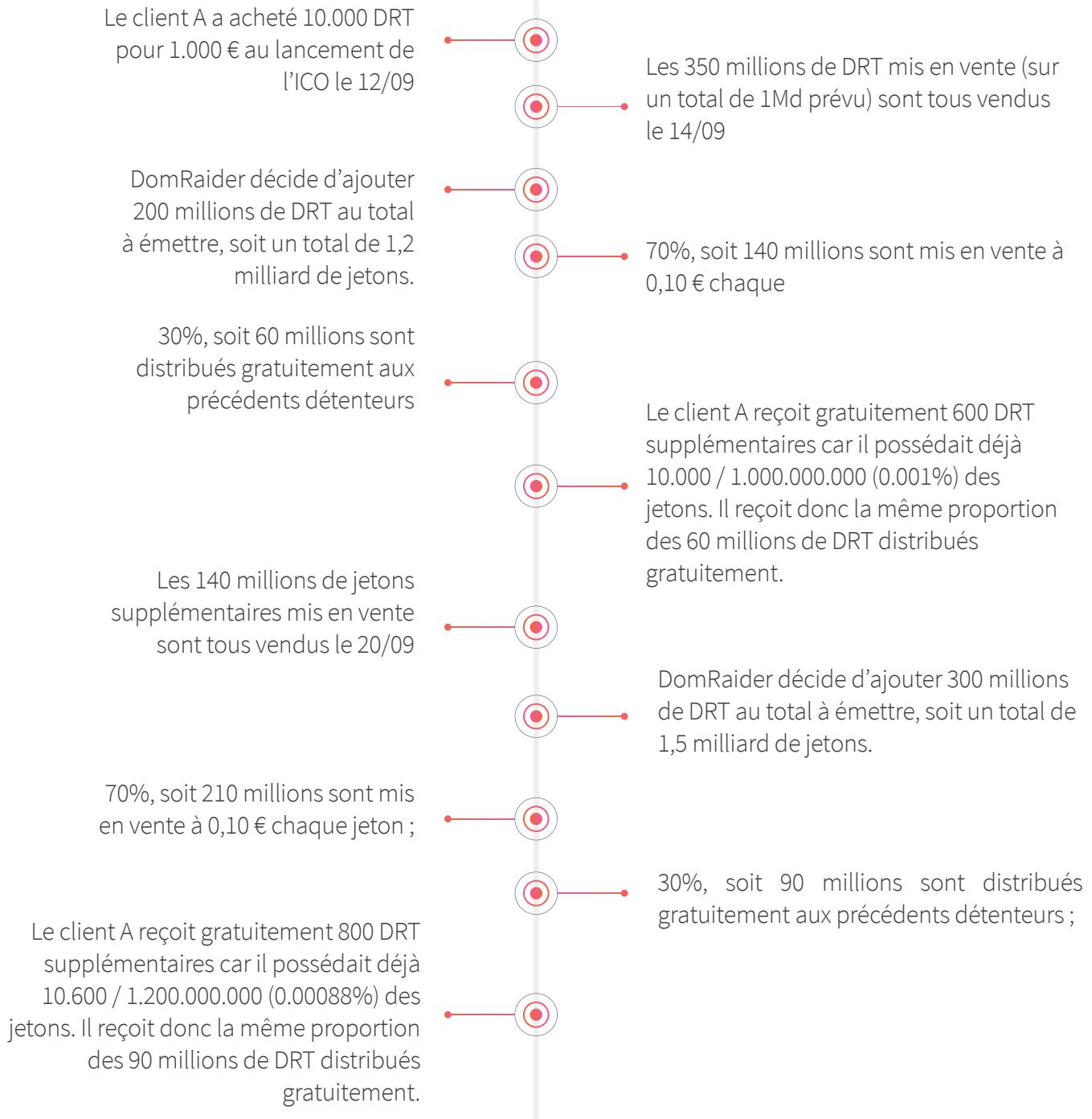
Dans l'hypothèse où la totalité des jetons à émettre mis en vente seraient épuisés pendant la période de vente de l'ICO, DomRaider se réserve la possibilité d'augmenter le nombre total de DRT qui seront émis à l'issue de l'Opération Commerciale.

Dans cette hypothèse :



S'il devait y avoir plusieurs modifications successives pendant la période de vente de l'ICO, les distributions de jetons supplémentaires gratuits seraient cumulatives pour chaque détenteur.

Le calcul est identique quelle que soit la nature des futurs détenteurs, y compris donc les parties prenantes ayant contribuées à l'Opération Commerciale, et DomRaider au titre de sa réserve de jetons.

**Exemple :**

Dans cet exemple, la répartition finale des jetons émis sera modifiée de la façon suivante :

- 46,7 % des jetons, soit 700.000.000, vendus pendant l'ICO
- 12,3% des jetons, soit 184.615.000, distribués aux parties prenantes ayant contribuées à la réussite de l'opération
- 41% des jetons, soit 615.385.000, conservés par DomRaider



- Si, à l'issue de la période de vente, le 11/10/2017, il restait des jetons invendus, les deux principaux actionnaires de DomRaider, les sociétés Eefficiency et Inovaa, se sont engagées à acheter l'excédent.
- A l'inverse, si, à l'issue de la période de vente, les commandes étaient supérieures au nombre de jetons disponibles, ceux-ci seront attribués aux Clients par ordre chronologique de leurs commandes. Les Commandes ne pouvant être honorées seront remboursées aux Clients sous huitaine par le moyen de paiement d'origine (virement, carte bancaire, Paypal ou cryptomonnaie).



Utilisation des fonds

Les bénéfices issus de la vente des jetons permettront à DomRaider de financer :

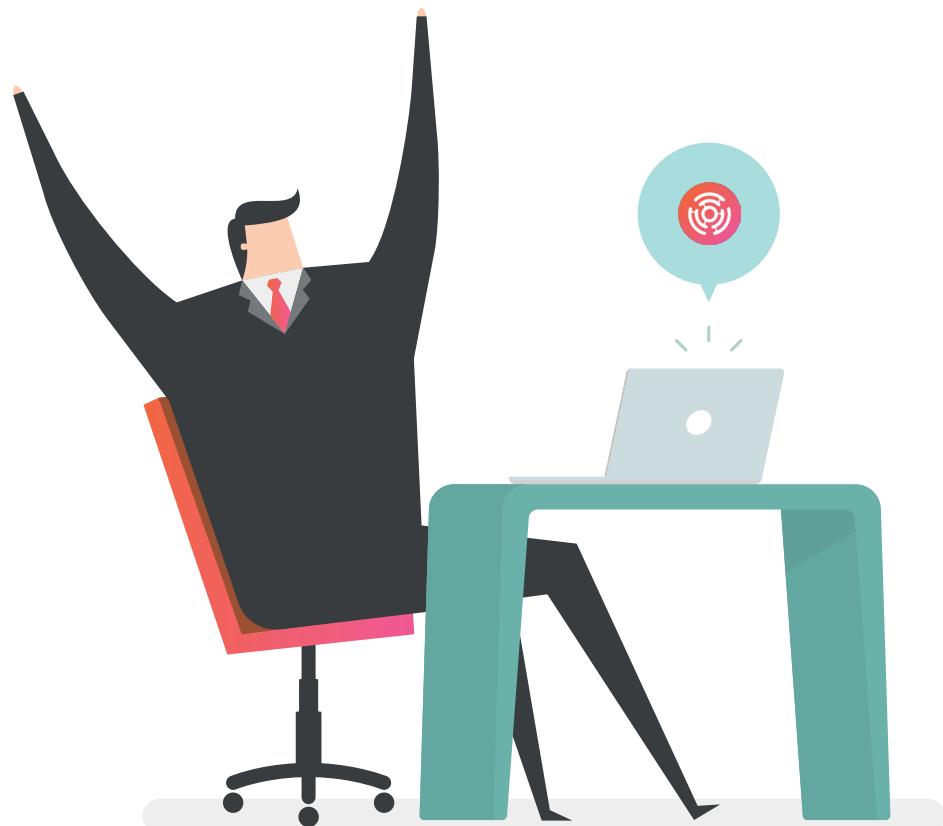
- La croissance des activités de DomRaider
- Le développement de la blockchain dédiée aux enchères
- La prise de participation dans des cibles stratégiques pour le développement de l'usage du réseau et de ses fonctionnalités

Les détails de l'utilisation projetée sont présentés ci-après, dans la section « **considérations financières** »



DomRaider utilisera la réserve de jetons prévue aux fins suivantes :

- Promotion du projet afin de développer la visibilité et l'adoption du réseau
 - > Bonus et bounty pour la communauté
 - > Achat et échanges de visibilité publicitaire et médias
- Versement d'incentives pour élargir les usages :
 - > Bug bounty
 - > Financement de contributeurs open source
 - > Partenariats avec des organisateurs d'enchères
 - > Partenariats avec des fournisseurs de services complémentaires
- Ventes complémentaires pour financer de nouveaux pans du projet ou de nouvelles acquisitions destinées à développer le réseau DomRaider.





Parties prenantes

Nos valeurs

Plaçant l'humain au cœur de tout, notre approche décisionnelle décentralisée s'inspire des fondamentaux des « entreprises libérées » pour aider chaque collaborateur à s'investir pleinement dans la réussite de l'entreprise. Nous avons été distingués par le label



en 2017 parmi les meilleures startups où il fait bon travailler.

Chaque membre de l'équipe est autonome et responsable de ses missions. Les fruits du travail sont partagés grâce à un programme d'actions gratuites faisant de chaque salarié un actionnaire.





Tristan COLOMBET - CEO

Le fondateur, Tristan Colombet, est un **serial entrepreneur à succès.**

Il fonde sa première société, Prizee, dès ses 18 ans. Sa plate-forme, organisant pour le grand public des jeux concours primés, deviendra en quelques années le leader du casual gaming en France.



Il remporte le 1er Prix du Deloitte. Techonology Fast 50 en 2006,

pour la croissance de 6577% en 5 ans de Prizee.com. Dès l'année suivante, la société atteint les 150 salariés pour 13,7 M€ de chiffre d'affaires annuel.

En 2012, alors que le réseau Prizee dépasse les 35 Millions de joueurs, Tristan est approché par le groupe international Digital Virgo, ambitionnant un déploiement mondial du site de jeux. La vente est alors conclue dès le mois de juin.

Cette cession permet à Tristan de lancer Eefficiency, son propre fonds d'investissement dédié aux startups. Il acquiert notamment 20% de Linxo en 2013, devenue depuis l'une des stars de la Fintech.

A l'occasion d'un nouveau tour de table de plus de 20 M€ en 2017, il cède sa participation au profit de 3 grandes institutions financières (Crédit Mutuel Arkéa, Crédit Agricole, MAIF).

En 2013, il fonde DomRaider qui devient en moins de 2 ans la référence du « drop catching » en France (Service de réservation de noms de domaine expirés). En 2016, la société a connu une croissance exponentielle avec une équipe passée de 5 à 28 collaborateurs. En 2017, DomRaider est accrédité dans plus de 20 pays et a ouvert ses 3 premières implantations à l'international.

En Juin 2016, Tristan est élu au conseil d'administration de l'AFNIC, le registre officiel du .FR sous l'autorité du ministre délégué à l'Economie numérique. Il siège aux côtés des représentants des ministères en charge des communications électroniques, de l'industrie et de la recherche.

En 2017, Tristan lance le projet Turing22 qui comprend l'extension et la rénovation de près de 5000 m² de bureaux et coworking de nouvelle génération sur le parc technologique de La Pardieu, intégrant notamment de grands espaces lounges avec billard et baby-foot, 3 grandes terrasses aménagées, un auditorium de 100 places et une salle de sport. L'espace accueille déjà le Bivouac, l'accélérateur de startups Clermont-Auvergne, récemment labellisé Frenchtech.



Christophe DAVID

CFO

Christophe est à la fois diplômé d'école de commerce en management international et titulaire d'un diplôme d'Expertise Comptable. Sa carrière est jalonnée par l'innovation, le conseil ou les créations d'entreprises. Il crée ainsi en 1998 Zencod, une société développant des accélérateurs cryptographiques hardware, qu'il revend au groupe Thalès en 2004. Toujours motivé par les challenges entrepreneuriaux très ambitieux, sa rencontre avec DomRaider est tout à fait naturelle. L'enthousiasme est partagé et immédiat. Toujours leader il est maintenant le garant des investissements et des levées de fonds.



Delphine DELAIRE

SALES MANAGER

Orientée résultats, besoins clients, diplômée d'une école de commerce, elle se spécialise dans le management international et la finance d'entreprise. Elle a ensuite pris la responsabilité de la gestion de projet de centres de profit spécifiquement en système de franchise. Elle a rejoint l'équipe DomRaider afin de participer à l'activité drop catching en tant que responsable commerciale.



Vincent VERMERSCH

CTO

Une légende raconte que Vincent était là avant Internet... Il se pourrait que ce soit vrai.

Avec plusieurs aventures entrepreneuriales à son actif notamment dans le référencement, il rejoint les rangs de DomRaider à sa création. Dans l'équipe technique c'est l'homme sur qui on peut compter, il n'y a jamais de problèmes que des solutions. Il réfléchit, il arbitre, il priorise et tout s'arrange. Sa curiosité naturelle lui permet une connaissance poussée de tous les langages, il peut intervenir aussi bien sur le Front que sur le Back, il est très bon pédagogue avec ses équipes et toujours bienveillant. Excellent formateur, toute l'équipe monte en compétences grâce à lui.



Damien HENRIQUES

CMO

Tourné vers le client et après avoir fait ses armes dans des services clients ou services marketing, Damien crée sa propre agence de communication. Il aura à cœur de satisfaire de grands groupes comme Michelin, Limagrain ou encore Volvic. 5 ans plus tard, il décide de vendre les parts de sa société pour un nouveau challenge plus orienté digital : DomRaider. Ici, il pense global, il vise l'efficacité et il pratique le marketing et la communication comme personne.



Begoña GARRIDO IBARZ

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Née en Espagne et avec une maîtrise de Traduction et Interprétation en poche, Begoña choisit la France pour se réorienter vers des études de Commerce International. Elle commence sa carrière au sein d'un service client multilingues et évolue rapidement vers les achats. En tant qu'Acheteur Chef de produit, elle s'appuie sur tous les leviers d'achat classiques pour mener à bien les négociations (planification, simplification, regroupement besoins...) et bâtir ainsi des relations durables avec ses partenaires mondiaux ! Fortement orientée valeur ajoutée et besoins client, elle participe chez DomRaider à la mise en place d'une stratégie produit à l'international et coordonne son développement.



Yu Fang WANG

CHINESE MARKET MANAGER

Passionnée de nouvelles technologies. Après une Licence à l'école normale supérieure de Henan, elle a travaillé pendant quatre ans à l'école professionnelle de Chengdu et au collège Huangshui de Chengdu comme professeur d'informatique. Autodidacte, elle a appris seule la langue française. En 2016, elle a choisi de venir en France pour continuer ses études d'informatique. Forte de ces connaissances spécifiques, elle a rejoint l'équipe internationale DomRaider.



Kosuke KAWASAKI

JAPAN MARKET MANAGER

Multilingue, japonais, français, anglais; voici un samurai de DomRaider qui vous assure les services en langue japonaise ! Né au Japon, il arrive en France à l'âge de 20 ans. Après sa licence en sociologie, il a travaillé dans le domaine du commerce international, la construction, la traduction. Depuis 2012, il se lance dans le journalisme et couvre sur le terrain le conflit Ukrainien, l'attentat Charlie Hebdo, etc. Fort de cette expérience, en 2016, il reprend ses études en master en « politique sociale et développement territorial » et s'intéresse aux nouveaux dispositifs telles que les cryptomonnaies et la blockchain... des nouveaux sujets qui l'ont amenés à rejoindre l'équipe !!



Svetlana KOVIN

RUSSIAN MARKET MANAGER

Optimisation des processus, orientation vers le résultat et capacité de négociation sont ses points forts. Après avoir travaillé 8 ans à Moscou, elle suit son mari en France travaillant pour une multinationale française. Elle valide 2 Masters en France (en Marketing et en Communication Technique), et prend en charge le développement commercial et la mise en place des Services Clients B2B et B2C pour différentes sociétés multinationales. Elle a rejoint DomRaider pour développer le marché Russe.



Dan YU

CHINESE MARKET MANAGER

Un dicton chinois dit : "Lisez autant de livres que vous le pouvez et voyagez aussi loin que le chemin vous le permet." Née au sein de la montagne du Yunnan, elle désire depuis son enfance partir un jour pour explorer le monde. La passion pour les langues et la littérature l'a conduit vers la France afin de poursuivre ses études après avoir obtenu sa Licence de lettres en Chine. Pendant quatre ans à Jinan, elle a travaillé dans différents domaines en tant qu'éditrice et assistante commerciale. Depuis 2012, elle a débuté sa carrière en France. Curieuse et toujours à la recherche de nouveaux défis, elle a rejoint l'équipe internationale de DomRaider pour le projet "DomRaider ICO" !



Ana MONTERO

SPANISH MARKET MANAGER

Quadrilingue, autonome, perfectionniste et pugnace, voilà les forces d'Ana.

Elle part aux Etats Unis à 15 ans puis en Australie, Angleterre et France. Ensuite, elle a travaillé pour un cabinet d'avocats réputé et d'autres sociétés espagnoles, françaises, italiennes en tant qu'interprète. Diplômée d'un Master en Traduction et Interprétation à l'Université de Grenade, elle rejoint l'équipe internationale DomRaider ; Ana sera ravie d'accompagner les Clients pour le projet "DomRaider ICO" sur les marchés hispanophones.



Simonetta CHINES

ITALIAN MARKET MANAGER

Passionnée par l'étude de la langue italienne, Simonetta commence sa formation comme professeur dans son Pays d'origine. Après avoir obtenu un Master en Lettres Modernes à l'Université de Turin, elle émigre en France pour poursuivre son parcours. Après un Master, obtenu à l'Université de Caen (Normandie), elle devient enseignante d'italien et en parallèle elle commence à publier des récits pour une maison de presse en Italie. Elle obtient plusieurs mentions lors de concours d'écriture créative. Deux de ses récits seront d'ailleurs en finale d'un concours national organisé par la maison de presse Mondadori. L'ICO est pour elle un nouveau défi !



Alice KENNEDY

ENGLISH MARKET MANAGER

Minutieuse, opérationnelle, elle débute sa carrière en tant que formatrice d'anglais à Paris. Puis après être revenue au Royaume-Uni pour faire un Master, Alice a travaillé pour un projet dans un cabinet d'avocats pendant deux ans. Elle est venue en France en tant que responsable développement des marchés anglophones.



Kévin BARGOIN

LEAD DEV FULL STACK

Encore en stage de fin d'étude chez Prizee, Tristan COLOMBET propose un poste de développeur à Kévin chez Eefficiency. Fraîchement diplômé d'une Licence dans le développement

Web, c'est aux côtés de Tristan qu'il va donc apprendre à travailler. De tests en tests, de nouvelles idées en projets, les lignes de codes défilent à vive allure. En août 2013, il participe à la création de 4X (ex-DomRaider). Organisé et autonome, Kévin est un maillon historique et essentiel de l'équipe et a une parfaite connaissance de DomRaider.

Stack technique favorite :

- ReactiveX
- Kubernetes
- PHP7
- Docker
- RethinkDB
- ReactJS

Ses +

-
- MongoDB
 - Docker
 - AngularJS
 - Elastic Search
 - Material Design



Etienne ROUDEIX

LEAD DEV BACK END

Licence Pro Réseaux et télécommunication

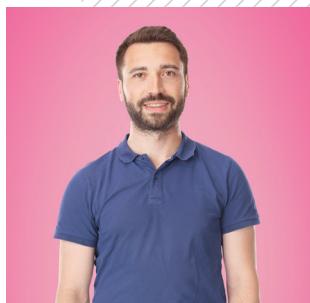
Etienne est ultra curieux, il a la capacité de s'intéresser à énormément de sujets et se documente pour apprendre. C'est lui qui rythme l'équipe Back, il a horreur des approximations. Ambitieux, il vise la perfection et ne s'arrête que lorsqu'il l'atteint. Mais avec son sens de l'humour, charrier ses collègues, reste sa meilleure performance !

Stack technique favorite :

- Qu'importe tant que c'est avec du reactive programming et du typage fort

Ses +

-
- Je crée des architectures pour assurer la fiabilité des données



Logan LESAGE

LEAD DEV FRONT/iOS

Alors salarié dans une société industrielle internationale Logan travaille également en tant qu'auto-entrepreneur sur du développement d'application mobile. Il rejoint le projet DomRaider mais surtout l'équipe ! Sportif, l'esprit d'équipe fait partie de lui et les valeurs de DomRaider lui correspondent bien. Il est à l'écoute, sait s'adapter aux contraintes et il est patient. Il est le bon équilibre pour la team Front.

Stack technique favorite :

- Laravel
 - PostgreSQL
 - AngularJS
 - Swift
 - React,
 - React Native
-
- Développement mobile

Ses +



Florian PEREIRA

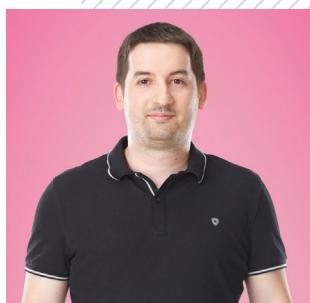
LEAD DEV REACT

De missions dans différentes sociétés en projets plus personnels, Florian n'arrive jamais à satiété quand il s'agit de coder ou de découvrir un nouveau langage ! Il va vite, très vite. Plus c'est compliqué, plus il excelle. Son sens de la répartition tombe toujours juste. Il aime les algorithmes presqu'autant qu'il déteste les réunions.

Stack technique favorite :

- React
 - React Native
 - PHP
 - Node
-
- React
 - MachineLearning

Ses +



Matthieu HUGUET

LEAD DEV BACK END

Diplômé d'EPITECH, Matthieu est à la fois développeur et entrepreneur.

Son expertise technique est ainsi renforcée par sa vision stratégique et son point de vue client.

Passionné par les problématiques de montée en charge, il a notamment travaillé en tant qu'architecte pour Prizee.com. Après 5 années d'entrepreneuriat, il rejoint DomRaider en 2016 pour travailler sur l'optimisation des algorithmes de drop catching.

Sa philosophie : partager et progresser.

Stack technique favorite :

- Scala
- Akka
- Play Framework
- Cycle.js

Ses +

- Connaissance système avancée



Jérémie MARODON

DEVELOPER FULL STACK

Jérémie est intéressé, enthousiaste et à la culture du résultat.

Pour lui, il est important de respecter ses engagements, il fait tout pour atteindre les objectifs individuels, de l'équipe, et de

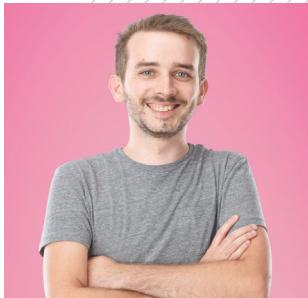
l'entreprise. Après avoir travaillé pour les plus grandes entreprises et startup de la région, avec aujourd'hui des milliers d'utilisateurs quotidien sur ses solutions, le défi technique de taille, et l'équipe l'ont convaincu de prendre part au projet.

Stack technique favorite :

- Nginx
- React
- Symfony

Ses +

- Gestion de projet & Open Source



Alban BAIXAS

DEVELOPER BACK END

Convaincu par les bienfaits du travail en équipe, Alban aime apprendre et partager au quotidien. Répondre à des problématiques complexes par des programmes simples, c'est ce qui le motive à rechercher continuellement de nouvelles approches.

Stack technique favorite :

- API Rest
- RabbitMQ
- Kubernetes
- PHP7
- Docker
- Programmation orientée objet (design pattern)

Ses +



Mike Nopère

DEVELOPER BACK END

Pour Mike, rien n'est impossible. Totalement Autodidacte, c'est notre « codeur geek fou ». Il couvre plusieurs techniques, de nombreuses connaissances et beaucoup de malice. En toutes circonstances il garde son calme, se montre enthousiaste et volontaire pour tous les projets.

Stack technique favorite :

- Linux
- MongoDB
- NodeJs
- Nginx
- PHP
- Inter connectivité réseau

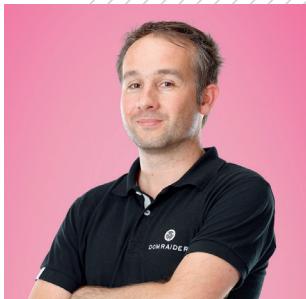
Ses +



Sabrina GAILLAC

COMMUNICATION ET PARTENARIATS

Sabrina observe, note et entre en action seulement après analyse. Elle peut aborder et comprendre de nombreux sujets. Récemment, elle a participé au lancement d'une compagnie aérienne, construit et suivi la stratégie communication et média pour ce projet. Elle exerce maintenant ses talents pour les noms de domaine expirés. Intelligente et rusée elle connaît bien les codes de la communication et les utilise parfaitement.



Romuald CLERMONT

BRAND CONTENT & COMMUNITY MANAGER

Avant que la fonction de community manager ne soit reconnue en entreprise, Romuald exerçait déjà ce métier : c'est lui qui l'a inventé ! Il a vécu une 1ère success story avec Babymoov et a contribué au développement de la marque. Expert en réseaux sociaux il est connecté partout et tout le temps. Il est également spécialiste dans la stratégie éditoriale et la création de contenus.



Julien FERNANDES

COMMUNICATION ET PARTENARIATS

Il est le globetrotter de l'équipe marketing. Après un an d'expérience dans la communication pour un grand groupe accès sur le numérique, Julien part travailler pour The Walt Disney Company aux USA. A son retour en France, il souhaite occuper un emploi dans une fonction marketing et couvrir une dimension internationale : DomRaider le comble ! Très organisé, il fait des tableaux de bord et reporting de tous les événements où DomRaider est représenté. Lundi à Montréal, mardi à Berlin, mercredi à Rimini, vendredi à Las Vegas ... parfois, on se demande s'il n'a pas le don d'ubiquité... En octobre, c'est lui qui ira ouvrir la filiale du Canada.



Paul DECOMBES

DIRECT MARKETING MANAGER

Diplômé ESC, Paul a effectué des missions marketing pour les groupes M6, Casino et Fnac. Il fera ensuite une pause « sac à dos » et traverse le continent américain du Canada vers l'Argentine. 5 mois plus tard, de retour à la sphère Marketing, il se spécialise dans le marketing direct. Chez DomRaider Paul est Mister Numbers. Les CRM sont son terrain de jeu préféré. Si vous avez besoin de rapports, d'extraits de base de données ou de résultats, vous avez besoin de Paul ! Il sera ravi de vous aider, il aime vraiment ça.



Séverine DEMAY

EXECUTIVE ASSISTANT

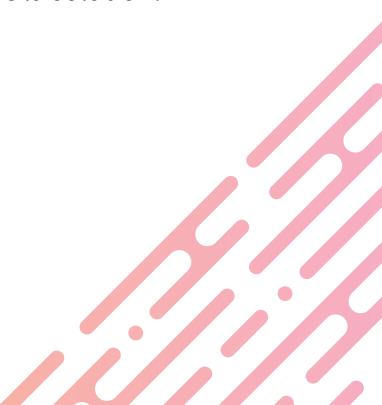
10 ans d'expérience sur des postes support tels que la gestion administrative, le service client, les ressources humaines, le SAV. Séverine avait déjà travaillé 5 ans en startup avant de rejoindre DomRaider. A l'époque déjà le créateur était un certain : Tristan Colombet... Aujourd'hui elle garde son sourire et sa polyvalence pour un rôle multitâches chez DomRaider.



Lauren GAVALDA

ADMINISTRATIVE MANAGEMENT ASSISTANT

Comme Wonderwoman mais sans le costume, c'est simple Lauren fait tout ! C'est la super assistante qui vient en aide à tous les services sur toutes les parties administratives. Avec un rôle très transversal et très opérationnel, elle prend en compte les demandes de chacun, recherche et trouve la solution. Le tout avec le sourire et un p'tit café !





Sébastien DONNÉ

PRODUCT OWNER

Propriétaire d'un double cursus en business et en communication, Sébastien a notamment travaillé en Colombie et en Allemagne. Influencé par l'humeur latine et la précision,

Sébastien a avalé une montre ! Pour DomRaider il endosse le rôle de product Owner et diffuse les méthodes Agile. Avec sa rigueur et son flegme, il navigue entre les services avec... agilité.



Florent BLIN

COUNTRY BUSINESS DEVELOPER

Avenant et optimiste, la conquête d'une nouvelle clientèle est un défi qui l'enthousiasme. Il a déjà pu mener des missions de gestion commerciale dans les pays Scandinaves (Norvège,

Suède) par le passé. Diplômé de l'école de commerce KEDGE Marseille (anciennement Euromed Management), il est aujourd'hui en charge du développement de l'activité de DomRaider sur le marché Suédois.



Jonathan COTE

ACCOUNT MANAGER

Après une licence assurances gestion de patrimoine et plusieurs années à mettre en place des plans d'assurances

pour des entreprises de toutes tailles, Jonathan avait une route toute tracée. Toujours en quêtes d'apprendre plus et d'étancher sa soif de savoir, Jonathan a voulu se rapprocher d'un secteur qu'il affectionne. D'une nature curieuse il est capable d'enregistrer de nombreuses informations rapidement. Très à l'aise avec les nouvelles technologies, il a su s'approprier les services et les fonctionnalités que propose l'activité drop catching de DomRaider. Son esprit d'équipe et d'entraide lui permettent de voir le service client non pas comme un département mais comme une attitude en visant toujours la satisfaction du client.



Kathleen DURAND

ACCOUNT MANAGER

Après des études en Langues Etrangères Appliquées, son âme entrepreneuriale l'incita à créer son entreprise dans la foulée. Elle rejoindra par la suite l'entreprise familiale pour développer et prendre en charge le service client et la formation des professionnels. Après quelques années, son goût du défi l'emmène à rejoindre l'aventure DomRaider. Pétillante et le sourire vissé aux lèvres, Kathleen est passionnée par son travail : échanger avec les clients, les conseiller, les accompagner ou leur expliquer la dernière nouveauté du site. Ce qu'elle préfère c'est partager l'expérience client avec l'équipe technique afin de développer la meilleure solution pour ses clients.



Armel SADON

ACCOUNT MANAGER

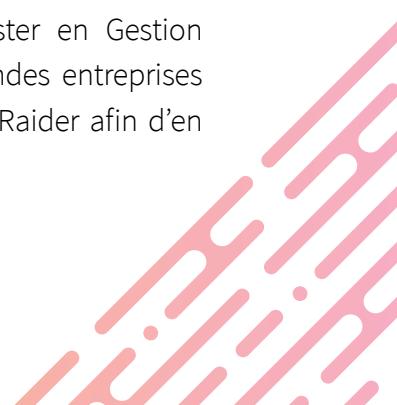
Ses talents ont longtemps servi le secteur du tourisme, c'est pourquoi il croit en la qualité de service et aux résultats. Manager reconnu pour ses qualités humaines, il a exercé dans de nombreuses sociétés et obtenu d'excellents résultats. Exigent sur le niveau de DomRaider à servir au mieux ses clients, Armel l'est particulièrement avec lui-même.



Gianandrea POZZI

COUNTRY BUSINESS DEVELOPER

Polyglotte, il baigne dans un environnement international depuis son plus jeune âge. Il décide d'effectuer ses études universitaires en France et obtient un Master en Gestion et Commerce International. Il a également travaillé au sein de deux grandes entreprises multinationales. Fort de cette expérience, il intègre en 2017 l'équipe DomRaider afin d'en développer l'activité en Italie.





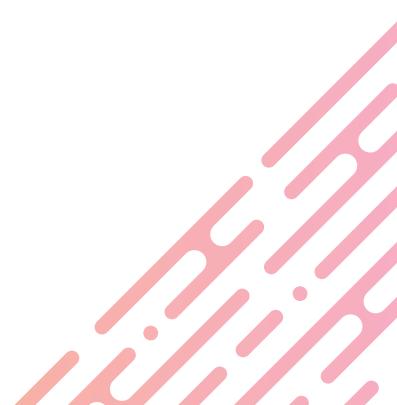
Laurent LELOUP SERIAL BLOCKCHAIN ENTREPRENEUR

Après un parcours d'environ 25 ans en finance d'entreprise, Laurent a fondé en 2006 Finyear (média & évènements Finance & Innovation) puis Blockchain Daily News (média & évènements Blockchains & Distributed Ledgers) en 2016.

En 2016, il fonde Chaineum SAS (ICO advisory & blockchain Strategy), Blockness SAS (Blockchain Consulting), le projet BeAchain (Blockchain Orientée Objets) et l'association France Blocktech (association de l'écosystème blockchain).

En 2017, il lance le projet Blockchain Valley (campus & incubateur startups blockchain), cofonde avec Voxcracy le projet Voxchain (algorithme de choix social et consensus universel pour blockchains) et signe «Blockchain, la révolution de la confiance» (Eyrolles, février 2017), un nouvel ouvrage «Trustnomics, ou comment la confiance va changer le monde» paraîtra chez Eyrolles en février 2018.

Il est également conférencier (blockchain techno & écosystèmes), participe à divers groupes de travail blockchain (AFNOR, FNTC, EU DLT Task Force, FuturICT 2.0, France Stratégie, etc...), intervient en tant qu'expert DLT auprès du Trésor et du Haut Comité Juridique de la Place Financière de Paris (HCJP) et est membre d'honneur du Cercle Turgot.





Eddy TRAVIA INVESTISSEUR PIONNIER DANS LA BLOCKCHAIN

**CEO et investisseur pionnier
Co-fondateur de Block Chain Space**

Eddy Travia est un investisseur pionnier dans les startups de technologie blockchain, et le CEO de Coinsilium, une entreprise d'investissement basée à Londres qui finance et encadre le développement de nouveaux projets relatifs à la technologie Blockchain.

Les actions Coinsilium sont cotées au NEX Exchange de Londres (NEX:COIN)

En Juillet 2013, Eddy co-crée Seedcoin, premier incubateur mondial de startups spécialisées dans le Bitcoin. **En Mai 2014**, il est nommé dans le « Top trois des investisseurs les plus influents » au Blockchain Awards aux côtés de Marc Andreessen et Roger Ver.

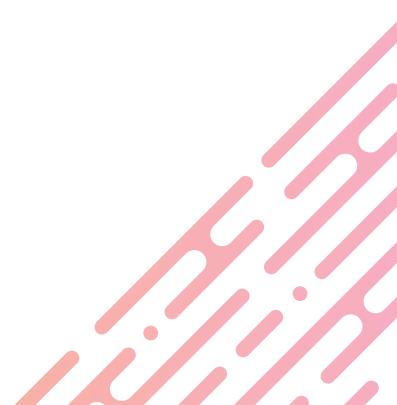
Eddy a mené des investissements précoce dans 17 entreprises blockchain du monde entier, parmi lesquelles Factom, RSK, SatoshiPay, CoinDash et Indorse.

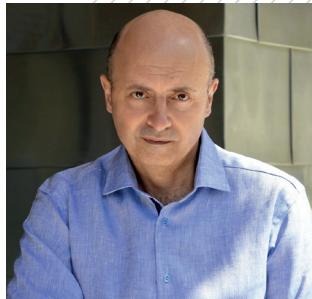
Convaincu de l'impact des technologies blockchain depuis leur arrivée, Eddy tient des conférences dans le monde entier, est consultant auprès d'acteurs du secteur et aide les entrepreneurs blockchain à financer et développer leurs projets.

<https://uk.linkedin.com/in/startupeddy>

<https://www.facebook.com/StartupEddy/>

<https://twitter.com/startupeddy>





William MOUGAYAR

AUTEUR DE THE BUSINESS BLOCKCHAIN

**Ancien membre du comité
Ethereum Foundation**

Insider de l'industrie depuis longtemps, William MOUGAYAR est chercheur, écrivain et théoriste et a été décrit comme étant le penseur le plus sophistiqué dans le domaine de la blockchain. Sa vision et ses pensées sont reconnues tout autour du globe.

William participe directement au marché des crypto-technologies tout en travaillant avec startups, entrepreneurs, pionniers, influenceurs, innovateurs, créateurs et est lui-même investisseur, advisor, et membre du comité de plusieurs organisations influentes du secteur.

William est General Partner chez Virtual Capital Ventures, une entreprise de financement de capital pour projets en création, et actuellement au comité des directeurs de OB1, le protocole Open Source pionnier OpenBazaar qui décentralise le commerce peer-to-peer. Il est également Board Advisor pour l'Ethereum Foundation, membre du comité de conseil pour OMERS Ventures, Coin Center et Bloq, et il a créé Startup Management.

Il a tenu par le passé des positions senior chez Hewlett-Packard, Cognizant et le Groupe Aberdeen, et a fondé 3 startups : CYBERManagement, Eqentia et Engagio.

William est diplômé de University of Washington, University of Western Ontario, et a suivi un cursus à l'University of British Columbia Graduate Commerce School.

Contact: wmougayar@gmail.com

Twitter: [@wmougayar](https://twitter.com/wmougayar)

Blog: <http://startupmanagement.org/blog/>

Book site: <http://thebusinessblockchain.com/>



Dominik ZYNIS

CO-FONDATEUR DE WINGS

Dominik gère les relations publiques et les forces de communication pour la Fondation WINGS, une organisation Suisse non-lucrative qui se concentre sur les systèmes de gouvernance et de finance décentralisés.

Il a précédemment travaillé avec Omni (Mastercoin Foundation) comme Responsable de Communication et Business Developer. Avant de s'orienter vers les systèmes décentralisés, Dominik était responsable des ventes pour eMeter (Siemens) et des ventes chez Oracle. Il est le Co-Fondateur et Chef Evangéliste pour State Software, qui a sponsorisé les premières bibliothèques JSON.

Dominik est détenteur d'un B.A. (Economie) au Middlebury College et d'un MSc non terminé en Industrial Management auprès du Blekinge Institute of Technology. Sa motivation première est l'idée que l'accès aux marchés et finances intégrées constitue la pierre angulaire de la démocratie.



Fabrice CROISEAUX

CEO - INTECH SA

**Chairman of the Board
of Directors - Infrachain**

Diplômé de Centrale Lyon et de HEC, Fabrice CROISEAUX est Directeur Général de InTech, filiale du groupe POST Luxembourg spécialisée dans le conseil en Système d'Information et en développement spécifique.

Passionné de culture numérique et d'innovation, il accompagne ses clients dans l'utilisation de technologies émergentes pour créer des innovations de rupture. Il est l'animateur du groupe de travail Blockchain de la Fédération des Tiers de Confiance numérique et Président du Conseil d'Administration de Infrachain au Luxembourg. Avec InTech, Fabrice participe à plusieurs projets d'envergure qui reposent sur la technologie blockchain en France et au Luxembourg, dont FundsDLT qui a exécuté la première vraie transaction d'achat d'actif financier sur blockchain.



RICHARD G. KASTELEIN

**EDITEUR ET FONDATEUR DE
THE BLOCKCHAIN NEWS**

**Partenaire de CryptoAssets Design Group
Directeur de Blockchain Partners**

Fondateur de Blockchain News, Partenaire de CryptoAsset Design Group, directeur de Blockchain Partners et fondateur de l'événement CryptoFinancing – Richard Kastelein a reçu des prix en tant qu'éditeur, exécutif de l'innovation et entrepreneur. Il a écrit plus de 1200 articles pour Blockchain News sur la technologie de la blockchain et les startups du milieu, et a également publié des articles pionniers sur les ICOs pour Harvard Business Review et Venturebeat.

Kastelein a tenu de nombreuses conférences sur la Blockchain à Amsterdam, Antwerpen, Barcelone, Pékin, Bruxelles, Bucarest, Dubaï, Eindhoven, Gdansk, Groningen, la Haye, Helsinki, Londres, Manchester, Minsk, Nairobi, Nanchang, San Mateo, Shanghai et Tel Aviv.

Canadien (Néerlandais/irlandais/anglais/métis), sa carrière d'écrivain l'a mené de la presse canadienne (Arctic) aux Caraïbes et en Europe. Il a occasionnellement publié des articles pour Harvard Business Review, Wired Insight, Guardian et Virgin.com, et ses travaux et idées ont été traduits en néerlandais, grec, polonais, allemand et français.

Durant sa vingtaine, il a vogué tout autour du monde sur de petits yachts et a écrit « The Hitchhiker's Guide to the Seas » en faisant des traversées en autostop sur des yachts (1989)



Jeremy EPSTEIN

CEO DE NEVER STOP MARKETING

Jeremy Epstein, CEO de Never Stop Marketing, a 20 ans d'expérience en Marketing international et a participé à la démocratisation des technologies innovantes. Plus récemment,

Jeremy était VP Marketing pour Sprinkl, dont la valeur est passée de 20 millions de dollars et 30 employés à 1,3 milliards et 900 employés en l'espace de 3 ans.

Ses expériences précédentes incluent Microsoft et du consulting pour des startups, firmes de moyenne envergure et des entreprises comme JNJ, Yes To Carrots, et deux auteurs best-seller du NY Times (Dan Pink et Gretchen Rubin). Jeremy a également passé 3 ans de sa vie professionnelle à Francfort en Allemagne et à Tokyo au Japon.

Il est l'auteur de nombreux livres blancs et d'un livre « It's ALLon the Blog, DON'T Buy the Book », et est intervenu auprès de centaines d'audiences dans 15 pays.

Jeremy a été classé comme meilleur conférencier/orateur pour de multiples conférences incluant Microsoft Worldwide Partner Conferences et Microsoft CIO summit, entre autres.

Jeremy travaille à présent avec quelques-unes des entreprises les plus innovantes et pionnières dans le milieu de la blockchain et de la décentralisation dont OB1, OpenBazaar et Storj. Il facilite également le Decentralized Marketing Network, un réseau peer-to-peer dédié aux startups qui visent à créer des initiatives disruptives des industries majeures.

En Décembre 2016, il édite et publie un eBook collaboratif avec 33 des plus grands influenceurs et penseurs : « Blockchains in the Mainstream : When Will Everyone Else Know ? »

Jeremy prend grand plaisir à adopter et promouvoir les nouvelles technologies, en célébrant les victoires (comme acquérir du Bitcoin à une valeur de 80\$) tout comme les défaites (trop à lister).

Décrit par ses clients comme étant un « shot d'expresso marketing », Jeremy découvre sa passion pour le marketing lorsqu'il vit à Tokyo en 1997 après avoir lu « The 1:1 Future » par Peppers & Rodgers et n'a jamais rebroussé chemin depuis.

Jeremy est détenteur d'un Master en Histoire à Johns Hopkins, une compétence particulière qu'il estime comme ayant été clé pour le préparer à une profession dans le marketing.

Au-delà de son background, il déclare que le travail le plus ardu et gratifiant qu'il ait occupé jusqu'ici est celui d'être un mari aimant, attentionné et sensible depuis 16 ans et le père patient de 3 enfants sur le point de devenir adolescents.

Il est possible d'entrer en contact avec lui via LinkedIn ou Twitter.



Simon POLROT

LEGAL ADVISOR

**Avocat pour Fieldfisher,
spécialiste Blockchain, Co-Fondateur
d'Ethereum France et VP**

Simon Polrot est un associé senior dans l'équipe fiscalité du bureau de Paris et se concentre principalement sur les affaires fiscales corporatives et internationales.

Il est également un expert influent en Blockchain et un contact clé dans la firme pour tout sujet relatif à ce milieu. Il conseille sur les implications légales et l'impact potentiel de la Blockchain – pas uniquement dans le secteur financier –, mais également en immobilier, énergie, santé et bien plus encore.

Simon a assisté des clients sur des affaires de statut légal et de régime fiscal relatif aux cryptomonnaies et crypto-assets au sein des régulations financières européennes ; Initial Coin Offering (ICO) ; l'opposabilité, l'inscription et les règles relatives aux preuves juridiques qui utilisent la technologie blockchain et les cas d'utilisation de smart-contract (accords, DAOs, dApps, etc)

Il est souvent mentionné par rapport à la blockchain dans la presse française, avec notamment Les Echos et La Tribune et plus généralement dans les revues spécialisées dans la technologie.

Au sein de la communauté Blockchain, il est le fondateur du site d'information ethereum-france.com et le co-fondateur de AssEth et ChainTech.

Simon est diplômé en Droit Fiscal de l'université de Paris Sorbonne et a été admis au Barreau de Paris en 2014. Avant de rejoindre la firme, il a travaillé pendant 3 ans dans le département de la fiscalité internationale d'un des « Big Four ».



Hubert de VAUPLANE

LEGAL ADVISOR

Partenaire de Kramer-Levin (Droit de finance et Banque, Financement Alternative, Gestion des Actifs, Paiement électronique), ancien Conseiller Général du Groupe, Droit et Conformité, auprès de la Banque Crédit Agricole

Avocat associé dans un cabinet d'affaires américain, Hubert de Vauplane a travaillé plus de 30 ans dans le secteur bancaire et financier, aussi bien en tant que juriste et opérateur en salle de marché. Avant de rejoindre le Barreau de Paris en septembre 2011, il était directeur juridique des activités de banque de financement et d'investissement chez BNP Paribas puis directeur juridique et de la conformité du groupe Crédit Agricole.

Il a été pendant 18 ans professeur associé à l'Université de Panthéon – Assas, et enseigne aujourd'hui à l'Ecole de droit de Sciences Po Paris. Il est ou a été expert auprès de l'AMF, de la Commission européenne, de la Banque d'Angleterre et de la Banque centrale européenne. Collaborateur régulier de la revue Banque, il est également l'auteur avec Jean-Pierre Bornet d'un traité de Droit des marchés financiers, récompensé en 1999 par un prix de l'Académie des sciences morales et politiques.



Vidal CHRIQUI

BLOCKCHAIN TECHNICAL EXPERT

Vidal Chriqui est expert technique en Big Data (Hadoop) et systèmes distribués, ce qui l'a conduit très tôt à s'intéresser aux réseaux décentralisés et en particulier Bitcoin puis Ethereum. Il a lancé la première web-série francophone gratuite (10h de cours et interview exclusives) sous le nom de Blockchain Révolution.

Vidal a participé à de nombreuses expérimentations "blockchain" avec des grands comptes et startups et a développé une expertise sur les protocoles de micro-paiement dit "micropayment channels".

Il intervient régulièrement dans les conférences publiques pour évangéliser le Bitcoin et plus généralement les protocoles de registres distribués ouverts.

Enfin, Vidal se passionne pour les mécanismes de l'innovation et du développement des startups. C'est ce qui l'a poussé à se former et à approfondir la méthodologie Lean Startup pour la pratiquer en coachant plusieurs startups en France et à l'international.

Vous pouvez suivre son actualité sur :

<https://twitter.com/vidal007>

<https://fr.linkedin.com/in/vidal-chriqui>

<https://www.slideshare.net/vchriqui/presentations>



Nicolas COURTOIS, CRYPTOLOGIST, SENIOR LECTUROR AT UNIVERSITY COLLEGE LONDON

Nicolas Courtois est enseignant-chercheur à University College London. Il a obtenu un doctorat en cryptographie à l'université Paris 6 en 2001. Par la suite il a travaillé en tant que ingénieur cryptologue dans l'industrie de la carte à puce française (Bull CP8, Gemalto). Depuis 2006 il travaille à Londres et donne des cours sur la cryptographie, sécurité informatique, cryptanalyse, cryptographie appliquée. Il est auteur de plus de 100 publications en cryptographie et ses articles ont été cités plus de 7100 fois d'après Google scholar. Son h-index est de 36. Ses sujets de recherche se concentrent autour de la sécurité des systèmes industriels dans les domaines de contrôle d'accès, payment, chiffrement et authentification. Il a publié des nombreuses attaques sur les schémas cryptographiques industriels tels que le système de chiffrement par flot E0 dans Bluetooth, les systèmes automobiles KeeLoq, le MiFare Classic Crypto-1 utilisé dans les cartes sans contact, etc. En 2013 une équipe universitaire a obtenu un prix UK University Cipher Champion. Il est membre fondateur du groupe Code Breakers sur LinkedIn avec 800 membres actifs. Il est co-inventeur dans plus de 10 brevets sur les applications de la cryptographie et la carte à puce. Il a publié plusieurs articles de recherche sur bitcoin et les cryptomonnaies qui concernent principalement des questions de sécurité, anonymité et rapidité des transactions.

<https://blog.bettercrypto.com>



Sébastien BOURGUIGNON, OCTO TECHNOLOGY

**AUTEUR, INFLUENCEUR, SPEAKER,
EXPERT DIGITAL & BLOCKCHAIN**

Sébastien Bourguignon est manager au sein d'un cabinet de conseil en IT et il est expert du numérique et de la blockchain. Passionné par le digital, l'innovation et les startups, il a créé un blog pour y partager l'actualité autour de ces thématiques et il a développé le projet #PortraitDeStartuper dans lequel il fait intervenir des startuper qui présentent leur retour d'expérience dans leur aventure entrepreneuriale. Auteur du livre blanc «#80PortraitDeStartuper» et du livre «Portraits de startuper - édition 2017» publié aux éditions Maxima, il publie régulièrement de nombreux articles sur des plateformes comme Le Cercle Les Echos, Siècle Digital ou encore Le Journal Du Net.

<http://sebastienbourguignon.com>

<https://www.linkedin.com/in/sebastienbourguignon/>

<https://twitter.com/sebbourguignon>



Brad YASAR,

**CO-FONDATEUR DE BLOCKCHAIN
INVESTORS CONSORTIUM (BIC)**

**BLOCKCHAIN & CRYPTOMONNAIES STRATÉGISTE,
ADVISOR, ARCHITECTE, ENTREPRENEUR, ANGEL INVESTOR**

Brad est un entrepreneur, investisseur, mentor et advisor qui a commencé et amorcé plusieurs entreprises de la création à la maturité ces 20 dernières années. Actuellement, Brad est le co-fondateur et l'associé directeur de KrowdMentor, une entreprise de conseil stratégique en crowdfunding qui se concentre sur les ICOs, crypto-monnaies, blockchain et les organisations « token powered ». Auparavant co-fondateur et COO de CrowdFundX, Brad a dirigé avec succès plus d'une douzaine de campagnes equity crowdfunding, qui ont reçus plus de 80 millions \$ en réservations qui s'est ensuite traduit par une levée de 20 millions \$ provenant de plus de 10 000 investisseurs en 15 mois. Brad a également été membre du conseil d'administration de Yasar Corporation où il a encadré, conseillé et investi dans plus de 30 entreprises. Passionné par le monde où se rencontre le marketing et la technologie, Brad est fréquemment invité à parler à des événements sur l'entrepreneuriat, les business angel et la stratégie d'entreprise. Plus récemment, il a fait des présentations à Global Crowdfunding Convention, Digital Hollywood, et ITU Gate Accelerator Program. Grand croyant du coaching des plus jeunes générations d'entrepreneurs, Brad a été mentor pour l'association Pepperdine University Alumni. Brad possède un Bachelor en économie et un Bachelor en International Business Management (1999) de l'université de Pepperdine (Malibu, California) et un Bachelor en Mathématique appliquée (1996) de l'académie de Grenoble (France). Ses œuvres de charité se concentrent sur Goodwill Industries, the LA County Museum of Art, the Los Angeles Philharmonic and St. Jude Children's Research Hospital, pour n'en citer que quelques-uns. Né en Turquie en 1976, Brad a vécu et voyagé à travers l'Europe ; Angleterre, France, et Grèce pour n'en citer que quelques-uns et à émigré aux Etats-Unis en 1996. Brad parle l'anglais, le français et le turc couramment et a quelque notion d'allemand, d'espagnol et de Klingon. Brad vit actuellement à Los Angeles avec sa femme, Nadine et son fils, Max.

« Pour moi, tout est à propos de l'encouragement des gens. Membres d'équipe. Nos clients. Vous nommez. C'est mon travail de créer une voie vers le succès »



**Mike COSTACHE,
FONDATEUR DE BLOCKCHAIN
INVESTORS CONSORTIUM
INVESTISSEUR ET ADVISOR BLOCKCHAIN**

Mike n'a jamais aimé être mis dans une case du coup il a passé les 20 dernières années en tant qu'entrepreneur, banquier responsable des investissements, auteur, professeur, speaker, angel investor et collecteur de fond pour différentes œuvres de charité. Mike est actuellement associé directeur à KrowdMentor, une firme de conseil et d'investissement stratégique qui aide les startups, fonds et entrepreneurs Blockchain à atteindre leurs objectifs de financement et liquidités. Mike est aussi le fondateur de la Blockchain Investor Consortium (BIC) et sert au conseil consultatif de Token-as-a-Service (TaaS), le tout premier fond à capital fixe tokenisé dédié aux investissements dans des actifs de la Blockchain. Depuis 2011, Mike est membre de Tech Cost Angels (TCA), un réseau de 330 angel investors en Californie du Sud qui ont déjà investis 185 million \$ dans plus de 300 transactions et ontlevés plus 1,5 milliard \$ en VCs. De 2006 à 2011, Mike était le président de Leo & Leo, qui représenté des marques comme Maserati, Segway, NetJets, PrivatSea, Sunseeker Yachts, NetSuite, Marsh, Orgil Greenhouses, Miss Univers, and Rockstar Energy Drink. Le montant total des ventes s'est élevé à 60 million €. De 2000 à 2006, a été le fondateur et CEO de Pioneer TeleCare, une entreprise de e-commerce avec un revenu total de 4 million \$. De 1998 à 2003, Mike était associé à WestPark Capital, The Interlink Group, Millennium Capital Partners, et toutes les i-bank basés à LA. Mike possède un diplôme en Economie (1999) de l'université de Pepperdine (Malibu, Californie), un Certificat en Négociations, Arbitrage et Médiation (2003) de l'école de droit de Pepperdine et a complété le programme en Négociations pour Cadres Supérieur (2008) à Harvard. Né en Roumanie en 1977, Mike a émigré en Israël en 1988 et aux Etats-Unis en 1992. Mike parle couramment l'anglais, l'hébreu, le roumain et a des connaissances en français. Mike est apparu dans USA Today, Wall Street Journal, Inc., Entrepreneur, CCTV, Business Week, Men's Health, Top Gear et plein d'autre médias.

«Les Vendredis deviendront toujours des Lundis et les Lundis deviendront toujours des Vendredis... Je suis quelqu'un d'APD (Aujourd'hui, Pas Demain) donc ne vous plaignez pas si je pousse nos limites une fois que nous avons joint nos forces pour le bien du plus grand nombre.»



Eric GU,
FONDATEUR ET CEO DE METAVERSE.
PRÉSIDENT DE LA FONDATION METAVERSE.
VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SHANGHAI
INFORMATIZATION

M. Gu apporte avec lui plus de 20 ans d'expérience transnational et a été à la tête de beaucoup de projets. En 2006, M. Gu a été le projet manager senior pour le gouvernement provincial d'Ontario. Pendant son temps libre, il aime apprendre de nouvelles choses sur la finance, la religion, la législation et la physique quantique. En 2012, il est retourné en Chine et décide de rejoindre un groupe de recherche sur le Bitcoin et la blockchain. Avec ce groupe de recherche, il a lancé le projet transnational state-of-the-art-blockchain-based. Au même moment, M. Gu a traduit beaucoup d'articles et de livres sur la technologie Blockchain, comme Blockchain –Blueprint for a New Economy. M. Gu a fondé Metaverse en 2014, créant avec succès la première blockchain-Metaverse publique de Chine en s'appuyant sur l'énorme demande du marché pour la blockchain et les tendances technologique. Metaverse est pressentie pour devenir l'Ethereum de Chine. Depuis sa création, Metaverse a reçu beaucoup d'attention et la confiance du public de la part des media publics et des organisations financières. En tant que président de la Fondation Metaverse, M. Gu s'est dévoué à promouvoir l'expansion de l'écosystème Metaverse dans différent secteur et explorer plus d'applications possible de la blockchain.





Considérations financières

Hypothèses retenues dans ce dossier de prévisions financières

Impact sur notre activité (Chiffre d'affaires) de l'ICO :

- Token Sales (ICO) : ventes des 350,000,000 tokens réalisés au prix de 0,10€ / token, moyennant un pourcentage de discount moyen accordé de 20%, soit une vente globale de 28,000,000€
- Token Sales (Stock) : ventes des 500,000,000 tokens réparties sur 40 mois, soit un étalement plus de 2 fois plus long que celui qui serait permis. La vente globale mensuelle de ces tokens représente 1,250,000€

NB : il n'est pas tenu compte ici de ventes ou commissions issues de l'utilisation de notre solution « Blockchain auctions » par des tiers.

Charges supplémentaires :

- Coûts liés à la mise en place de l'ICO :
- 1,000,000€ pour l'ensemble des frais liés à la mise en place de cette opération (essentiellement des frais de marketing/communication/Relation presse)
- 280,000€ de commissions d'intermédiaires
- Programme de rachat de jetons (buyback) : 500,000€ par mois à compter de novembre 2017
- Développement de notre communauté (promotion, bounty, incentives, partenariats, ...) : 250,000€ par mois à compter de novembre 2017



Autres Charges et Produits :

- Provision pour risque (risque de change / illiquidité) passée pour un montant de 22,400,000€ soit 80% de la vente globale ;
- Reprises de cette provision sur les 4 années suivants la vente à raison de 25% par année (5,950,000€ / an).

Investissements :

- Acquisition d'une société en LBO (Avril 2018)
 - Opération financière :
 - Prix achat et frais : 20,000,000€
 - LBO avec 25% d'apport (soit 5,000,000€) et financement bancaire 75% (15,000,000€) via prêt sur 6 ans à 2,5%/an
 - Activité de la cible :
 - Chiffre d'affaires : 30,000,000€
 - Rentabilité brute : 10%
 - Evolution annuelle du CA de 3%
- Développement de notre Solution « Blockchain auction » (Immobilisation incorporelle amortie sur 3 ans) :
 - A raison de 300,000€ par mois la 1ère année
 - A raison de 200,000€ par mois la 2nde année
 - A raison de 100,000€ par mois à partir de la 3ème année.

NB : ces développements sont susceptibles de donner lieu à des réductions d'impôts (Crédit d'Impôt Recherche) ou des augmentations d'activité (Production immobilisée) à même d'améliorer sensiblement la situation comptable de la société. Ces éléments n'ont par prudence pas été pris en compte dans les prévisions ci jointe.



BILAN ACTIF

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	3 500 000	4 633 333	3 800 000	2 666 667	1 133 333
Immobilisations corporelles	48 750	114 792	91 458	58 542	45 000
Immobilisations financières		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total actif immobilisé	3 548 750	24 748 125	23 891 458	22 725 208	21 178 333
Actif circulant					
Stocks et en Cours	34 124	89 202	174 276	362 172	668 737
Fournisseurs Av et Acomptes versés					4
Créances Clients	23 967 622	24 881 808	18 264 263	8 588 308	11 674 408
Autres Créances	629 156	285 571	108 814	141 125	238 834
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	7 315 455	5 440 097	9 082 933	26 594 403	34 227 262
Charges constatées d'avance					
Charges à répartir					
Total actif circulant	31 946 357	30 696 677	27 630 285	35 686 007	46 809 244
Total actif	35 495 107	55 444 802	51 521 743	58 411 216	67 987 577

BILAN PASSIF

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Capitaux propres					
Capital social	2 011 713	2 011 713	2 011 713	2 011 713	2 011 713
Réserves + Report à nouveau		2 721 994	10 130 721	18 380 569	31 365 368
Résultat de l'exercice	2 721 994	7 408 727	8 249 849	12 984 799	18 430 482
Subvention d'investissement					
Total Capitaux Propres	4 733 707	12 142 434	20 392 282	33 377 081	51 807 564
Prov. pour risques et charges	23 800 000	17 850 000	11 900 000	5 950 000	
Dettes					
Emprunts	1 572 186	15 971 234	13 281 719	10 396 596	7 388 771
Comptes courants	(500 417)	(500 417)	(500 417)	(500 417)	(500 417)
Concours bancaires					
Clients Av. et Acomptes reçus					
Dettes Fournisseurs	1 041 164	4 939 122	4 292 298	4 668 048	5 259 271
Dettes Fiscales et Sociales	1 392 467	2 498 429	643 860	2 647 908	3 072 389
Dettes sur Immobilisations	3 456 000	2 544 000	1 512 000	1 872 000	960 000
Autres Dettes					
Produits constatés d'avance					
Ecart conversion					
Total Dettes	6 961 400	25 452 369	19 229 461	19 084 135	16 180 014
Total Passif	35 495 107	55 444 802	51 521 743	58 411 216	67 987 577



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Ventes de marchandises					
Coût d'achat des marchandises vendues					
Marge commerciale					
Production vendue	33 076 449	44 981 217	55 192 030	69 681 921	88 287 203
Production stockée	34 124	55 079	85 074	187 896	306 565
Production immobilisée					
Production de l'exercice	33 110 573	45 036 296	55 277 104	69 869 817	88 593 768
Chiffre d'affaires	33 076 449	44 981 217	55 192 030	69 681 921	88 287 203
Coût d'achat des matières premières	178 165	23 887 897	29 272 389	31 874 201	36 205 516
Marge sur production	32 932 407	21 148 399	26 004 715	37 995 616	52 388 252
Marge totale	32 932 407	21 148 399	26 004 715	37 995 616	52 388 252
Fournitures consommables	43 400	64 800	83 200	83 200	83 200
Services extérieurs	3 496 144	10 534 640	12 065 337	15 087 806	21 014 918
Valeur ajoutée	29 392 863	10 548 959	13 856 179	22 824 610	31 290 134
Subventions d'exploitation					
Impôts taxes et vers. assimilés	48 821	108 585	135 990	165 221	197 379
Charges de personnel	1 319 884	2 634 262	3 338 869	3 442 309	3 601 283
Excédent brut d'exploitation	28 024 158	7 806 112	10 381 319	19 217 081	27 491 472
Reprises sur amortissements					
Autres produits d'exploitation					
Autres charges d'exploitation					
Dotations aux amortissements et provisions	108 750	2 308 125	3 601 667	5 406 250	5 586 875
Résultat d'exploitation	27 915 408	5 497 987	6 779 653	13 810 831	21 904 597
Produits Financiers					
Charges financières	43 102	345 933	365 979	295 086	220 736
Résultat financier	(43 102)	(345 933)	(365 979)	(295 086)	(220 736)
Résultat courant	27 872 306	5 152 054	6 413 674	13 515 745	21 683 861
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	23 800 000				
Résultat exceptionnel	(23 800 000)	5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000
Résultat avant impôt	4 072 306	11 102 054	12 363 674	19 465 745	27 633 861
Participation des salariés					
Impôt société	1 350 312	3 693 327	4 113 825	6 480 946	9 203 379
Résultat de l'exercice	2 721 994	7 408 726	8 249 849	12 984 799	18 430 482
Capacité d'autofinancement	26 630 744	3 766 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357



SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Ventes de marchandises					
Coût d'achat des marchandises vendues					
Marge commerciale					
Production vendue	33 076 449	44 981 217	55 192 030	69 681 921	88 287 203
.fr	687 865	883 773	1 120 837	1 421 484	1 802 795
.be	7 226	66 576	153 184	194 353	246 487
.nl	10 418	95 984	382 047	1 256 366	1 776 866
.eu		35 479	170 672	679 335	1 816 375
.de	10 418	95 984	382 047	1 520 667	3 544 272
.at	15 802	90 385	199 691	251 504	398 968
.se	12 504	80 557	320 637	626 660	794 757
.cz	9 379	60 417	218 107	332 127	421 218
.pl	750	33 735	135 243	293 226	371 645
.ch	1 000	44 980	180 322	348 886	442 471
.uk	10 418	95 984	382 047	1 520 667	3 774 955
.it	15 802	90 385	359 754	1 123 362	1 545 029
.pt		24 546	45 328	57 488	72 909
.es	750	33 735	135 243	529 335	946 747
.in		29 551	120 537	275 075	348 494
.me	23 702	123 032	187 572	237 888	301 700
.ru		33 537	143 240	570 136	1 592 324
.br		7 175	53 847	214 330	548 317
.au		15 802	90 385	351 212	597 834
.ar		7 175	53 347	214 330	431 677
.ca	4 611	57 033	227 004	423 928	537 643
.cn		24 126	116 059	461 948	1 838 684
.xyz		9 565	71 798	285 773	1 002 191
.com		109 640	506 045	2 011 418	8 006 019
.biz		16 440	94 037	374 289	767 172
.net		47 303	180 371	637 770	2 255 449
.org		35 479	170 672	679 335	2 703 948
.info		23 702	135 574	539 633	1 976 779
Recurring revenue	15 804	142 725	776 689	3 177 311	9 829 230
Token sales (ICO)	29 750 000				
Token sales (STOCK)	2 500 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	2 500 000
CA sup (Acquisition LBO)		27 566 412	33 079 694	34 072 085	35 094 248
Production stockée	34 124	55 079	85 074	187 896	306 565
Production immobilisée					



Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Production de l'exercice	33 110 573	45 036 296	55 277 104	69 869 817	88 593 768
Chiffre d'affaires	33 076 449	44 981 217	55 192 030	69 681 921	88 287 203
Coût d'achat des matières premières	178 165	23 887 897	29 272 389	31 874 201	36 205 516
.fr	142 159	132 441	145 994	156 559	162 340
.be	1 734	8 279	16 762	20 121	22 966
.nl	1 077	8 737	26 955	75 868	88 955
.eu		3 241	13 793	47 949	109 597
.de	746	5 802	15 345	53 445	106 594
.at	4 280	19 369	34 372	37 820	56 279
.se	5 668	29 256	99 591	165 824	158 819
.cz	2 983	14 220	44 612	56 825	54 721
.pl	248	8 766	27 669	53 553	52 013
.ch	213	8 327	27 522	45 752	44 229
.uk	1 300	9 717	32 798	107 310	227 698
.it	3 015	13 754	43 763	113 489	139 453
.pt		10 473	14 755	16 171	17 554
.es	248	9 132	30 523	102 816	143 048
.in		9 565	26 977	50 203	55 926
.me	7 822	39 029	40 703	42 866	48 417
.ru		8 183	26 189	87 014	193 190
.br		2 368	13 268	46 132	94 580
.au		3 913	16 539	53 592	72 121
.ar		2 368	13 143	43 868	74 250
.ca	1 142	14 042	41 299	64 157	70 030
.cn		5 974	21 184	70 502	242 707
.xyz		2 369	13 179	43 615	132 179
.com		12 282	46 046	162 452	565 082
.biz		4 071	15 245	53 272	92 854
.net		7 972	25 488	84 159	274 409
.org		5 588	18 923	68 753	218 294
.info		7 256	29 002	99 194	301 501
Recurring revenue	5 531	49 954	233 007	889 647	2 555 600
CA sup (Acquisition LBO)		23 431 450	28 117 740	28 961 272	29 830 111
Sous-traitance					
Marge production	32 932 407	21 148 399	26 004 715	37 995 616	52 388 252
Marge totale	32 932 407	21 148 399	26 004 715	37 995 616	52 388 252
Fournitures consommables	43 400	64 800	83 200	83 200	83 200
Produits d'entretiens	4 400	8 800	13 200	13 200	13 200
Fournitures consommables	5 000	8 000	10 000	10 000	10 000



Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Eau énergie	15 000	20 000	24 000	24 000	24 000
Fournitures d'entretien et de petit équipement	10 000	15 000	20 000	20 000	20 000
Fournitures administratives	5 000	7 000	8 000	8 000	8 000
Autres matières et fournitures	4 000	6 000	8 000	8 000	8 000
Services extérieurs	3 496 144	10 534 640	12 065 337	15 087 806	21 014 918
Locations immobilières 13B & 22AT	48 400	64 006	96 000	144 000	144 000
Locations immobilières à l'étranger	48 600	207 000	298 800	302 400	302 400
Charges locatives et de copropriété	14 000	15 000	16 000	25 000	25 000
Primes d'assurance	12 397	30 185	71 123	206 098	506 930
Etudes et recherches	12 000	15 000	18 000	24 000	24 000
Documentations	2 000	3 000	4 000	5 000	5 000
Publicité / Marketing	41 322	120 740	355 617	1 030 492	2 534 648
PUB / MKG LANCEMENT	150 000	300 000	500 000	500 000	500 000
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	24 000	36 000	48 000	48 000	48 000
Voyages et déplacements	35 000	45 000	60 000	60 000	60 000
Missions et réceptions	20 000	30 000	35 000	40 000	40 000
Frais postaux	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Télécommunications	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Services bancaires	4 132	9 659	21 337	41 220	76 039
Conseils et prestations (extra cost USA)	46 110	144 799	394 111	933 275	1 624 701
Divers services extérieurs	15 000	20 000	25 000	25 000	25 000
Prestat ^o coaching VIE CCI et BF	40 500	172 500	249 000	252 000	252 000
Accréditations	165 290	241 481	711 234	2 060 984	5 069 296
Qualification costs	24 793	60 370	142 247	370 977	760 394
COUTS ICO	1 000 000				
INTRODUCER FEES	280 000				
TOKEN BUY BACK	1 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
COMMUNITY DEVELOPMENT	500 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Assurance de prêt	6 600	9 900	9 868	9 360	7 510
BPI (Aide à l'innovation)	6 000	9 000	9 000	8 650	6 975
BPI (Prêt Innovation FEI)	600	900	868	710	535
Valeur ajoutée	29 392 863	10 548 959	13 856 179	22 824 610	31 290 134
Subventions d'exploitation					
Impôts, taxes et vers. assimilés	48 821	108 585	135 990	165 221	197 379
Impôts et taxes	48 821	88 085	115 490	144 721	176 879
Taxe d'apprentissage	6 321	12 615	15 989	16 483	17 246
Participation form. professionnelle	9 295	18 552	23 513	24 239	25 361
Participation effort construction	4 183	8 348	10 581	10 908	11 413
Organic	22 522	41 570	57 907	81 091	110 860



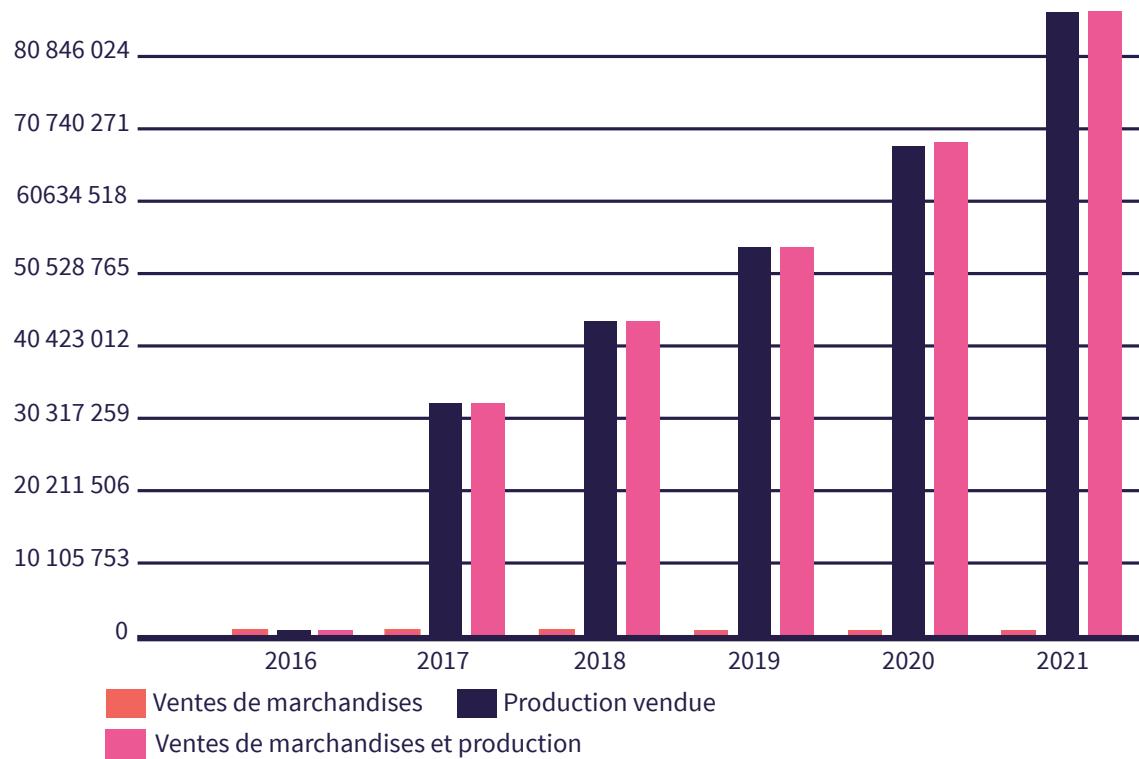
Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Taxe foncière	6 500	7 000	7 500	12 000	12 000
IFA		20 500	20 500	20 500	20 500
Charges de personnel	1 319 884	2 634 262	3 338 869	3 442 309	3 601 283
Salaires bruts	929 496	1 855 114	2 351 316	2 424 161	2 536 115
Corporate staff (Headquarter)	847 499	1 464 514	1 798 776	1 852 956	1 945 373
International staff (Headquarter)	81 997	210 600	372 540	391 205	410 742
VP Sales (extra cost US)		180 000	180 000	180 000	180 000
Charges sociales patronales	390 388	779 148	987 553	1 018 148	1 065 168
Corporate staff (Headquarter)	355 950	615 096	755 486	778 242	817 057
International staff (Headquarter)	34 439	88 452	156 467	164 306	172 512
VP Sales (extra cost US)		75 600	75 600	75 600	75 600
Excédent brut d'exploitation	28 024 158	7 806 112	10 381 319	19 217 081	27 491 472
Reprises sur amortissements & provisions					
Reprises sur provisions					
Transferts de charges					
Autres produits d'exploitation					
Autres charges d'exploitation					
Dotations aux amortissements et provisions	108 750	2 308 125	3 601 667	5 406 250	5 586 875
Dotations aux amortissements	108 750	2 308 125	3 601 667	5 406 250	5 586 875
Immobilisations incorporelles	100 000	2 266 667	3 533 333	5 333 333	5 533 333
accréditation ICANN 2018		1 000 000			
accréditation ICANN 2019			1 500 000		
accréditation ICANN 2020				3 000 000	
accréditation ICANN 2021					4 000 000
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION	100 000	1 200 000	1 200 000	1 100 000	
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION		66 667	800 000	800 000	733 333
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION			33 333	400 000	400 000
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION				33 333	400 000
Immobilisations corporelles	8 750	41 458	68 333	72 917	53 542
Mat Bureau VIE	1 875	2 500	2 500	625	
Mat Bureau VIE	2 500	5 000	5 000	2 500	
Mat Bureau VIE	1 250	5 000	5 000	3 750	
Mat Bureau VIE		3 333	3 333	3 333	
Mat Bureau VIE		5 000	6 667	6 667	1 667
Mat Bureau VIE		1 667	3 333	3 333	1 667
Mat Bureau VIE		1 458	5 833	5 833	4 375
Mat Bureau VIE (renouv)			5 000	6 667	6 667
Mat Bureau VIE (renouv)				5 000	6 667
Mat Bureau VIE (renouv)					5 000



Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Mat Bureau (renouv)	3 333	6 667	6 667	3 333	
Mat Bureau (renouv)		6 667	6 667	6 667	
Mat Bureau (renouv)			6 667	6 667	
Mat Bureau (renouv)				6 667	
Mat Bureau (HQ)	2 500	5 000	5 000	2 500	
Mat Bureau (HQ)	1 250	1 667	1 667	417	
Mat Bureau (HQ)	1 250	2 500	2 500	1 250	
Mat Bureau (HQ)	625	2 500	2 500	1 875	
Mat Bureau (HQ)		5 000	5 000	5 000	
Mat Bureau (HQ)			1 667	1 667	1 667
Production immobilisée incorporelle					
Production immobilisée corporelle					
Résultat d'exploitation	27 915 408	5 497 987	6 779 653	13 810 831	21 904 597
Produits financiers					
Charges financières	43 102	345 933	365 979	295 086	220 736
BPI retenue de garantie (part1 et 2)	22 500	22 500			
Intérêts des comptes courants	(5 000)	(5 000)	(5 000)	(5 000)	(5 000)
Emprunts	25 602	328 433	370 979	300 086	225 736
Résultat financier	(43 102)	(345 933)	(365 979)	(295 086)	(220 736)
Résultat courant	27 872 306	5 152 054	6 413 674	13 515 745	21 683 861
Produits exceptionnels					
Risque change / illiquidité		5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000
Charges exceptionnelles	23 800 000				
Dotations sur provisions	23 800 000				
Risque de change / illiquidité	23 800 000				
Résultat exceptionnel	(23 800 000)	5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000
Résultat avant impôt	4 072 306	11 102 054	12 363 674	19 465 745	27 633 861
Participation des salariés					
Impôt société	1 350 312	3 693 327	4 113 825	6 480 946	9 203 379
Résultat de l'exercice	2 721 994	7 408 726	8 249 849	12 984 799	18 430 482
Capacité d'autofinancement	26 630 744	3 766 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357



RÉPARTITION CHIFFRE D'AFFAIRES (SIG COMPARÉS)





COMPTE DE RÉSULTAT

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Ventes Négoce et Production	33 110 573	45 036 296	55 277 104	69 869 817	88 593 768
Achats consommés	178 165	23 887 897	29 272 389	31 874 201	36 205 516
Marge globale	32 932 407	21 148 399	26 004 715	37 995 616	52 388 252
Chiffre d'affaires	33 076 449	44 981 217	55 192 030	69 681 921	88 287 203
Consommations intermédiaires	3 539 544	10 599 440	12 148 537	15 171 006	21 098 118
Fournitures consommables	43 400	64 800	83 200	83 200	83 200
Services extérieurs	3 496 144	10 534 640	12 065 337	15 087 806	21 014 918
Sous-traitance					
Valeur ajoutée	29 392 863	10 548 959	13 856 179	22 824 610	31 290 134
Subventions d'exploitation					
Impôts et taxes	48 821	108 585	135 990	165 221	197 379
Charges de personnel	1 319 884	2 634 262	3 338 869	3 442 309	3 601 283
Excédent brut d'exploitation	28 024 158	7 806 112	10 381 319	19 217 081	27 491 472
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Autres produits					
Autres charges					
Dotations aux amortissements	108 750	2 308 125	3 601 667	5 406 250	5 586 875
Dotations aux provisions					
Résultat d'exploitation	27 915 408	5 497 987	6 779 653	13 810 831	21 904 597
Produits financiers					
Charges financières	43 102	345 933	365 979	295 086	220 736
Résultat financier	(43 102)	(345 933)	(365 979)	(295 086)	(220 736)
Résultat courant	27 872 306	5 152 054	6 413 674	13 515 745	21 683 861
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	23 800 000				
Résultat exceptionnel	(23 800 000)	5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000
Participation des salariés					
Impôt société	1 350 312	3 693 327	4 113 825	6 480 946	9 203 379
Résultat de l'exercice	2 721 994	7 408 726	8 249 849	12 984 799	18 430 482
Capacité d'autofinancement	26 630 744	3 766 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357



ANALYSE DU RÉSULTAT



BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Besoins					
Stock de marchandises					
Stock de matières premières					
En-cours de production	34 124	89 202	174 276	362 172	668 737
Avances et acomptes versés					4
Créances clients	23 967 622	24 881 808	18 264 263	8 588 308	11 674 408
Autres créances	629 156	285 571	108 814	141 125	238 834
Charges constatées d'avance					
Total des besoins	24 630 902	25 256 581	18 547 353	9 091 604	12 581 982
Ressources					
Avances et acomptes reçus					
Dettes fournisseurs	1 041 164	4 939 122	4 292 298	4 668 048	5 259 271
Dettes fiscales et sociales	1 392 467	2 498 429	643 860	2 647 908	3 072 389
Autres dettes	3 455 583	2 543 583	1 511 583	1 871 583	959 583
Produits constatés d'avance					
Total des ressources	5 889 214	9 981 134	6 447 742	9 187 539	9 291 243
Besoin en fonds de roulement	18 741 688	15 275 447	12 099 610	(95 934)	3 290 739
Variation de BFR	18 741 688	(3 466 241)	(3 175 836)	(12 195 545)	3 386 673



CYCLE D'EXPLOITATION

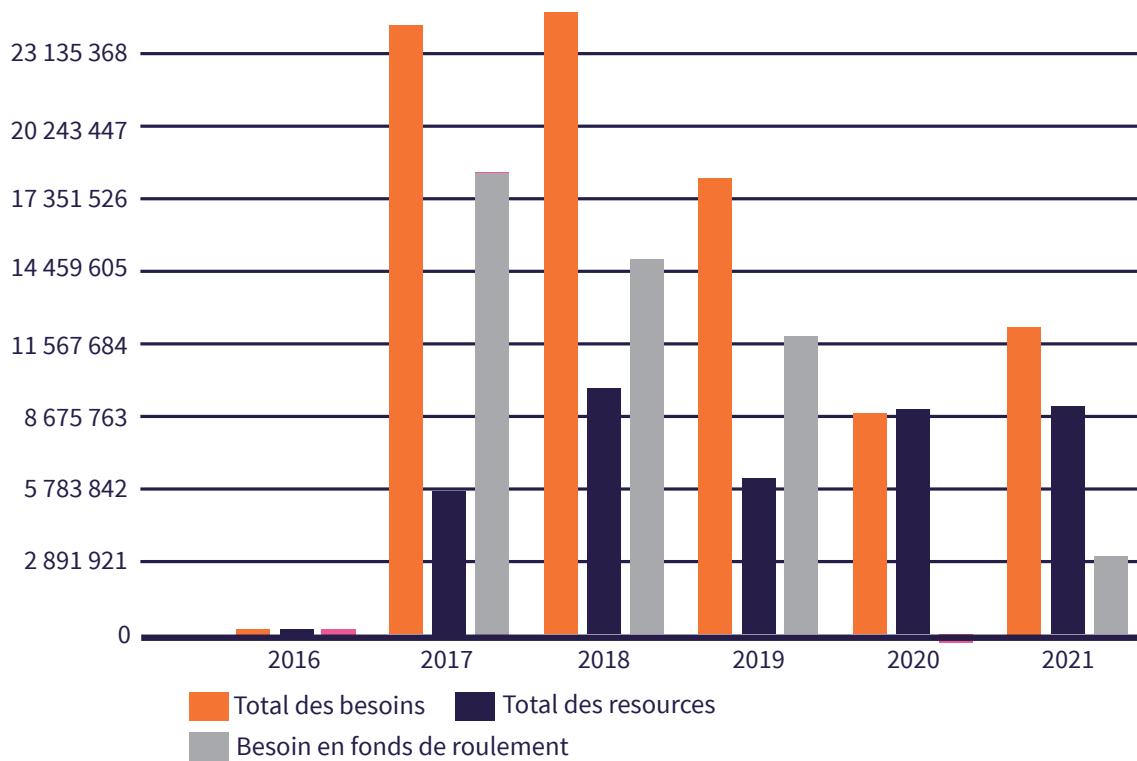


TABLEAU DE FINANCEMENT

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Ressources					
Capital	2 011 713				
Comptes courants					
Primes et subventions					
Dettes financières	1 650 000	16 350 000			
Réserve de participation					
Cessions d'immobilisations					
Cessions de valeurs mobilières de placement					
Capacité d'autofinancement	26 630 744	3 766 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357
Total des ressources	30 292 457	20 116 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357
Emplois					
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3 600 000	3 400 000	2 700 000	4 200 000	4 000 000
Acquisitions d'immobilisations corporelles	57 500	107 500	45 000	40 000	40 000
Acquisitions d'immobilisations financières		20 000 000			
Acquisitions de VMP					
Charges à répartir					
Remboursements d'emprunts	77 814	1 950 951	2 689 515	2 885 123	3 007 825
Remboursements des comptes courants		500 000			
Déblocage de participation					
Dividendes distribués / Prélèv. exploitant					
Total des emplois	4 235 314	25 458 451	5 434 515	7 125 123	7 047 825
Variation fonds de roulement	26 057 143	(5 341 600)	467 000	5 315 926	11 019 532



PLAN DE FINANCEMENT

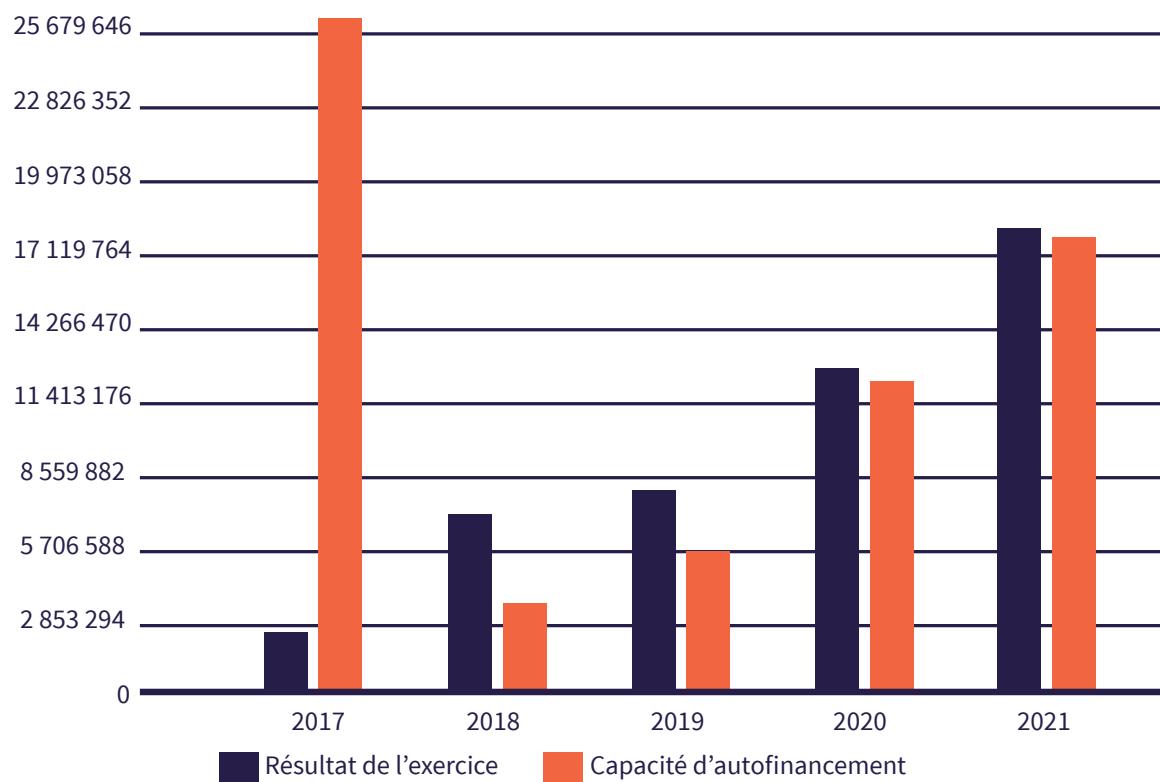
Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Besoins					
Acquisitions immobilisations incorporelles	3 600 000	3 400 000	2 700 000	4 200 000	4 000 000
Acquisitions immobilisations corporelles	57 500	107 500	45 000	40 000	40 000
Acquisitions immobilisations financières		20 000 000			
Acquisitions de VMP					
Variation des besoins en fonds de roulement	18 741 688	(3 466 241)	(3 175 836)	(12 195 545)	3 386 673
Remboursement emprunts (partie en capital)	77 814	1 950 951	2 689 515	2 885 123	3 007 825
Remboursement en compte courant	500 000				
Distribution de dividendes / Prélèv. Exploitant					
Déblocage de participation					
Charges à répartir					
Total des besoins	22 977 002	21 992 210	2 258 679	(5 070 421)	10 434 498
Ressources					
Capacité d'autofinancement	26 630 744	3 766 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357
Cessions d'actifs immobilisés					
Augmentation des VMP					
Augmentation de capital	2 011 713				
Augmentation en compte courant					
Subventions d'investissements					
Augmentation des dettes financières	1 650 000	16 350 000			
Réserve de participation					
Total des ressources	30 292 457	20 116 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357
Ecart annuel ressources - besoins	7 315 455	(1 875 359)	3 642 836	17 511 470	7 632 859
Ecart cumulé ressources - besoins	7 315 455	5 440 096	9 082 932	26 594 403	34 227 262
Tresorerie fin d'exercice	7 315 455	5 440 096	9 082 932	26 594 403	34 227 262

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PAR LE RÉSULTAT

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat de l'exercice	2 721 994	7 408 726	8 249 849	12 984 799	18 430 482
Exploitation					
+ Dotations aux amortissements et provisions	108 750	2 308 125	3 601 667	5 406 250	5 586 875
- Reprises sur provisions					
Financier					
+ Dotations aux provisions					
- Reprises sur provisions					
Exceptionnel					
+ Dotations aux provisions	23 800 000				
- Reprises sur provisions		5 950 000	5 950 000	5 950 000	5 950 000
- Subventions rattachées au résultat					
- Cessions d'immobilisations					
+ VNC des immobilisations cédées					
Capacité d'autofinancement	26 630 744	3 766 851	5 901 515	12 441 049	18 067 357



ANALYSE CAF





100

TABLEAUX DES INVESTISSEMENTS

2017	V.B. A OUV	Augment.	Diminut.	V.B. A CL
Immobilisations incorporelles		3 600 000		3 600 000
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION		3 600 000		
Immobilisations corporelles		57 500		57 500
Mat Bureau VIE		7 500		
Mat Bureau VIE		15 000		
Mat Bureau VIE		15 000		
Mat Bureau (HQ)		5 000		
Mat Bureau (HQ)		7 500		
Mat Bureau (HQ)		7 500		
Immobilisations Financières				
Total		3 657 500		3 657 500
2018	V.B. A OUV	Augment.	Diminut.	V.B. A CL
Immobilisations incorporelles	3 600 000	3 400 000		7 000 000
accréditation ICANN 2018		1 000 000		
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION		2 400 000		
Immobilisations corporelles	57 500	107 500		165 000
Mat Bureau VIE		10 000		
Mat Bureau VIE		20 000		
Mat Bureau VIE		10 000		
Mat Bureau VIE		17 500		
Mat Bureau (renouv)		20 000		
Mat Bureau (HQ)		15 000		
Mat Bureau (HQ)		15 000		
Immobilisations Financières		20 000 000		20 000 000
CROISSANCE EXTERNE		20 000 000		
Total	3 657 500	23 507 500		27 165 000
2019	V.B. A OUV	Augment.	Diminut.	V.B. A CL
Immobilisations incorporelles	7 000 000	2 700 000		9 700 000
accréditation ICANN 2019		1 500 000		
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION		1 200 000		
Immobilisations corporelles	165 000	45 000		210 000
Mat Bureau VIE (renouv)		20 000		
Mat Bureau (renouv)		20 000		
Mat Bureau (HQ)		5 000		



Immobilisations Financières	20 000 000	20 000 000
Total	27 165 000	2 745 000

2020	V.B. A OUV	Augment.	Diminut.	V.B. A CL
Immobilisations incorporelles	9 700 000	4 200 000		13 900 000
accréditation ICANN 2020		3 000 000		
PUBLIC BLOCKCHAIN AUCTION		1 200 000		
Immobilisations corporelles	210 000	40 000		250 000
Mat Bureau VIE (renouv)		20 000		
Mat Bureau (renouv)		20 000		
Immobilisations Financières	20 000 000			20 000 000
Total	29 910 000	4 240 000		34 150 000

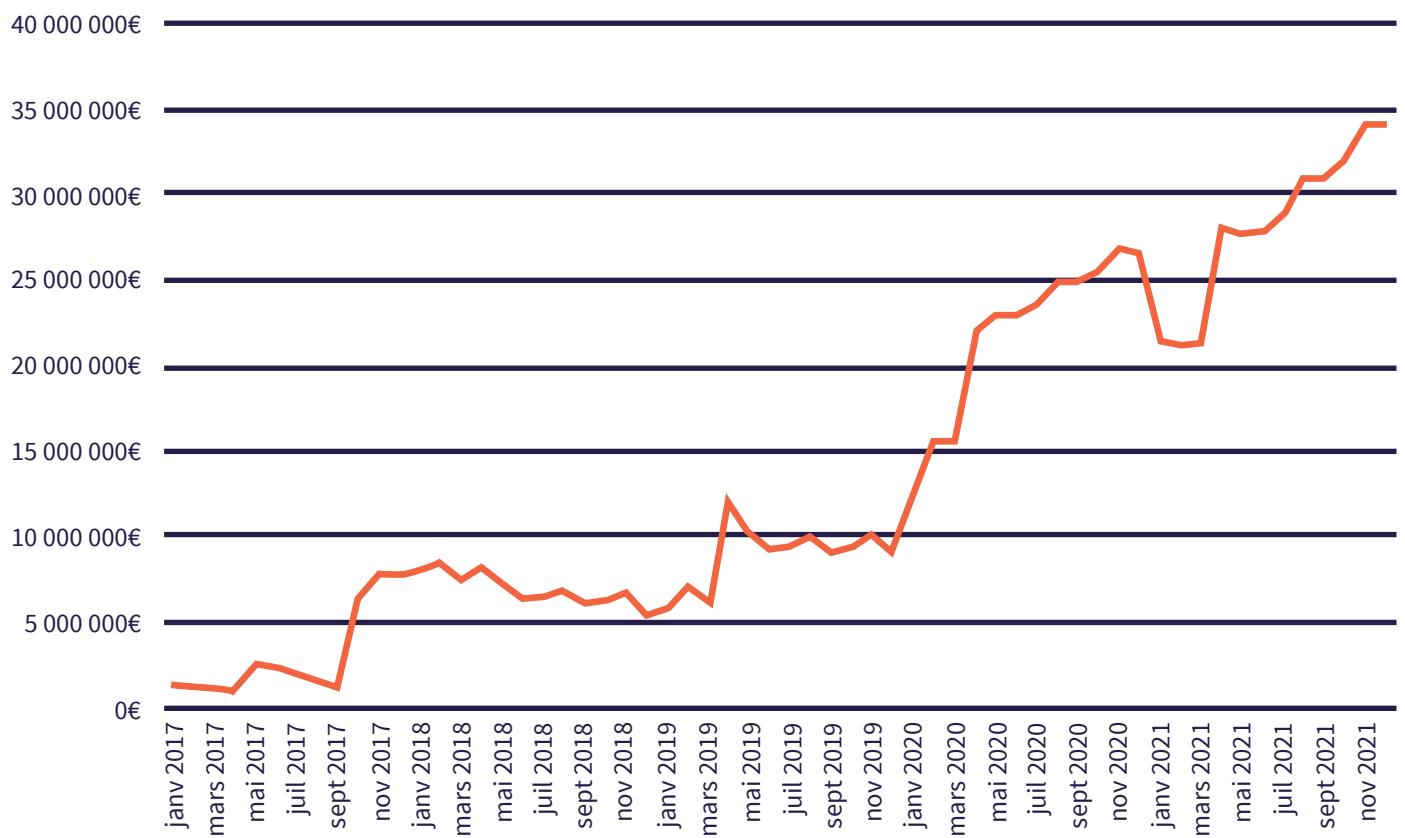
2021	V.B. A OUV	Augment.	Diminut.	V.B. A CL
Immobilisations incorporelles	13 900 000	4 000 000		17 900 000
accréditation ICANN 2021		4 000 000		
Immobilisations corporelles	250 000	40 000		290 000
Mat Bureau VIE (renouv)		20 000		
Mat Bureau (renouv)		20 000		
Immobilisations Financières	20 000 000			20 000 000
Total	34 150 000	4 040 000		38 190 000

SEUIL DE RENTABILITÉ

Libellé	2017	2018	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires	33 076 449	44 981 217	55 192 030	69 681 921	88 287 203
Charges variables	472 209	24 495 131	30 968 058	36 517 247	46 777 524
Coût d'achat des marchandises vendues					
Coût d'achat des matières premières	178 165	23 887 897	29 272 389	31 874 201	36 205 516
Charges externes variables	294 044	607 234	1 695 669	4 643 046	10 572 008
Autres charges variables					
Charges de personnel variables					
Marge sur coût variable	32 604 240	20 486 086	24 223 972	33 164 674	41 509 679
Charges fixes	4 731 933	15 334 032	17 810 299	19 648 929	19 825 818
Seuil de rentabilité	4 800 466	33 668 873	40 579 081	41 284 143	42 167 660
Indice de prélevement %	14	34	32	28	22
Point Mort (en jour)	52	269	265	213	172
Marge de sécurité	28 275 983	11 312 344	14 612 949	28 397 778	46 119 543
Indice de sécurité	85	25	26	41	52
Levier d'exploitation	99	46	44	48	47



EVOLUTION DE LA TRESORERIE





Une ICO qui s'inspire des principes des IPO

-

DomRaider est une société par actions simplifiées immatriculée en France depuis 2013 et dont les comptes annuels sont audités par KPMG en tant que Commissaire aux comptes.

La conformité de l'opération à la réglementation est donc un aspect essentiel.

Le principe adopté par DomRaider dans cette opération, et il s'agit là d'une première, est de s'inspirer le plus possible du fonctionnement des IPO afin de mettre en place des « bonnes pratiques » proches de ce qui existe en matière boursière.

Maître Hubert de Vauplane, Partner at Kramer Levin Naftalis & Frankel et Maître Simon Polrot du cabinet Fieldfisher, également co-fondateur d'Ethereum France, conseillent DomRaider en tant qu'experts des questions juridiques, réglementaires et fiscales de la blockchain.

La documentation a été rédigée en adoptant les principes de la réglementation boursière de manière à ce que les souscripteurs soient en mesure de comprendre les risques liés à cette opération, comme l'exige la réglementation boursière, bien qu'il ne s'agisse pas d'une vente de titres ou d'instruments financiers.

➤ Par ailleurs, des contacts informels ont été pris auprès de certains régulateurs en France pour leur présenter l'opération.





Une opération d'ampleur



majeurs ont manifesté leur intention de participer à l'opération pendant la phase de prévente dédiée aux grands comptes



sont mobilisées pour mener l'ICO DomRaider à bien dont la moitié directement installée au siège de DomRaider



sont représentées dans notre équipe afin d'assurer une traduction ainsi qu'une relation commerciale et communautaire complète dans autant de langues.



venant de la communauté internationale et du réseau de clients DomRaider sont attendus



incluant un important plan médias et presse



Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV ») sont conclues Entre la Société DomRaider, 22 Allée Alan Turing, 63000 CLERMONT-FERRAND, France au Capital Social de 23,426€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Clermont-Ferrand sous le numéro 794 171 140 (représentée par son président, la SARL INOVA (elle-même représentée par son gérant, M. Tristan COLOMBET) dûment habilité aux fins des présentes d'une part, ci-après « la Société » et la personne physique ou morale procédant à l'achat de produits ou services de la société, ci-après, l'**«Acheteur»** ou le **«Client»** d'autre part.

Ces CGV s'appliquent sans aucune restriction, de plein droit, à l'ensemble des produits et services proposés à la vente par DomRaider dans le cadre de l'opération commerciale intitulée « DOMRAIDER ICO » (l'**«Opération Commerciale»**) vis-à-vis de ses Clients.

Ces conditions ne s'appliquent pas aux produits et services commercialisés par ailleurs par DomRaider, notamment la réservation de noms de domaine. Veuillez-vous référer aux conditions propres à chaque produit, disponibles sur le site internet correspondant.

Ces conditions forment le socle de la négociation commerciale. Elles prévalent sur tout autre document émanant du Client, (ex. CGA, Chartes,...) ou de DomRaider (ex. correspondance), s'appliquent dès leur entrée en vigueur à l'ensemble des achats, y compris les commandes en cours, et sont réputées acceptées sans réserve par le Client dès la conclusion d'une commande, toute dérogation aux présentes CGV devant faire l'objet d'un accord express entre les Parties. Tout autre document (ex. prospectus, devis, présentation, ...) n'est donc donné qu'à titre informatif et ne constitue pas un document contractuel engageant la responsabilité de DomRaider, qui pourra donc les retirer ou les modifier sans que cela n'ouvre un quelconque droit à réparation au profit du Client. Ces points sont déterminants du consentement de DomRaider.

Les CGV sont un contrat conclu entre le Client et DomRaider pour les besoins de l'Opération Commerciale. En cliquant sur « Je certifie avoir pris connaissance et accepté expressément les présentes Conditions Générales de Vente », le Client accepte et reconnaît qu'il conclut un contrat ayant force obligatoire avec DomRaider et s'engage à le respecter. Pour accepter les Conditions Générales de Vente, cliquez sur « Je certifie avoir pris connaissance et accepté expressément les présentes Conditions Générales de Vente».



L'ensemble des détails de l'Opération Commerciale sont présentés sur le site internet <https://www.domraider.io/>

DomRaider se réserve de plein droit, et sans notification préalable ni préavis, la possibilité de :

- Modifier, ajouter ou supprimer tout contenu présent sur le site internet à l'exception des éléments contractuels liant DomRaider au Client. Le Client sera réputé comme ayant accepté ces changements dès lors qu'il consultera et utilisera le site internet postérieurement à la publication de ces changements.
- Bloquer, limiter ou restreindre l'accès au site internet, en tout ou partie, de manière temporaire ou définitive. DomRaider ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute indisponibilité ou difficulté d'accès au site, quelles qu'en soient les conséquences pour le Client.

Les jetons

Rôle et caractéristiques des jetons

L'Opération Commerciale objet des présentes a pour objet la mise en vente de jetons virtuels, les « DomRaider Tokens » (les « DRT »).

Ces jetons permettront à leurs propriétaires l'accès au réseau DomRaider d'enchères, une fois celui-ci développé, créé et mis en place. En aucun cas les DRT ne peuvent être utilisés comme mode de paiement ou d'échange au titre des autres services et prestations proposés par ailleurs par DomRaider. La Société est seule décisionnaire dans sa capacité à fournir le service d'enchères aux propriétaires des jetons et ce, dans le cadre des contraintes techniques, légales, économiques ou autres imposées par des tiers ou par la Société elle-même sur ses opérations. L'attention des Clients est ainsi attirée sur l'absence d'automaticité entre l'achat des jetons et l'accès au service d'enchères. Tant que le service d'enchères DomRaider n'est pas créé, les DRT ne peuvent pas être utilisés.

Si le service d'enchères DomRaider ne devait finalement pas être développé ou ne pas fonctionner de façon définitive, les DRT ne pourront pas être remboursés. Les propriétaires de DRT reconnaissent qu'ils s'agit là d'un risque important qu'ils acceptent.

Le propriétaire des jetons est la personne pouvant exécuter une transaction de manière cryptographique, sous réserve d'acceptation de cette transaction par le réseau Ethereum.

**L'acheteur accepte et reconnaît que ces jetons ne confèrent à leurs propriétaires :**

- aucun droit de participation à toute prise de décision ou de vote au sein la Société ;
- aucun droit sur les résultats de la Société ;
- aucun intérêt économique ou autre sur la Société.

Le Client reconnaît donc avoir pleine et entière conscience que les jetons ne sont en aucune manière assortis de droits de propriété, de droits de vote ou de droits à dividendes. Ils ne constituent pas des parts de la société DomRaider ni de tout autre actif assimilable.

Emission des jetons

A l'issue de l'Opération Commerciale, ces jetons seront émis au moyen d'un procédé technique dit « Blockchain » qui est un protocole informatique sous le régime 'Open Source' et sur lequel la Société ne dispose d'aucun droit ni d'aucune responsabilité dans son développement ni son fonctionnement. Le mécanisme de distribution des jetons sera contrôlé par un « Smart Contract » qui est un programme informatique pouvant être exécuté sur le réseau « Ethereum » ou un réseau blockchain compatible avec le langage de programmation du « Smart Contract ». Les Jetons répondront à la norme 'ERC20' (https://theethereum.wiki/w/index.php/ERC20_Token_Standard). Les jetons seront soumis, entre autres, aux conditions de fonctionnement du réseau informatique internet et du protocole blockchain « Ethereum ». La Société n'a aucun contrôle ni droit, ni responsabilité sur le fonctionnement du protocole et du réseau Ethereum.

L'émission des jetons sera assurée par la Société ou une tierce partie sous autorisation de la Société. Des instructions seront publiées sur le site internet de l'Opération Commerciale accessible à l'adresse <https://www.domraider.io>. La Société n'a aucun pouvoir de contrôle ni d'action quelconque sur la technologie blockchain, le protocole et le réseau Ethereum ou le Smart Contract et son code en mode d'exécution. DomRaider ne pourra en conséquence aucunement être tenu responsable de tout facteur qui d'une façon quelconque impacterait le système de transmission des jetons, la possession des jetons vendus ou obérerait leur capacité d'utilisation par le client incluant la visualisation des jetons auprès d'un portefeuille électronique compatible avec les jetons norme ERC20 ou la cession de ces jetons à un tiers.



L'acquisition des jetons par le transfert de jetons ou de crypto-monnaies vers le Smart Contract est sous l'entièr responsabilité de l'Acheteur et sera soumise aux conditions du protocole et du réseau Ethereum. L'émission des Jetons étant gérée par un Smart Contract, la Société n'est pas tenue de rembourser ni de dédommager de quelque manière que ce soit tout Acheteur dont les Jetons n'ont pas été émis par le Smart Contract pour toute raison.

Une fois émis, les jetons pourront être librement cédés ou transférés à des tiers par le Client, en tout ou partie, à sa seule initiative, à titre onéreux ou non. Toutefois, celui-ci assumera seul la pleine et entière responsabilité des conditions et conséquences d'une telle cession ou du transfert des jetons qu'il détiendrait. Le Client ne pourra en particulier pas se prévaloir auprès de DomRaider de toute perte éventuelle de ses jetons à l'issue d'une erreur de quelconque nature survenue au cours du transfert, celui-ci se déroulant sans aucune possibilité de maîtrise ni de contrôle par DomRaider.



109 Information et connaissance du sujet par le client

En adhérant aux CGV, le Client reconnaît expressément avoir été parfaitement et exhaustivement informé sur l'Opération Commerciale.

- Le Client est réputé connaître parfaitement l'ensemble des normes juridiques et contraintes techniques relatives à l'achat, la détention et l'usage de crypto monnaies et de jetons reposant sur les technologies « blockchain » de même que le service d'enchères proposé par DomRaider.
- Le Client s'engage à informer DomRaider de manière exhaustive de toute information susceptible d'avoir une incidence directe ou indirecte sur sa commande. A défaut, DomRaider ne saurait voir sa responsabilité engagée de quelque façon de ce chef.

Une commande est tout ordre relatif aux services commercialisés sur le site de DomRaider et accepté par elle (la « Commande »). Elle est réputée irrévocablement acceptée par le Client dès la délivrance d'un accusé de réception de commande par DomRaider et ne pourra donc plus faire l'objet d'une annulation ou d'une modification sans accord expresse de DomRaider, qui pourra ne pas donner suite sans que cela n'ouvre un quelconque droit à indemnité au profit du Client.

Cependant, DomRaider se réserve la possibilité de procéder à toute rectification d'erreur matérielle ou omission dans les documents contractuels la liant au Client sans que cela n'ouvre le droit à un quelconque droit à réparation.

OBLIGATIONS DE DOMRAIDER : DomRaider s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaire à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. DomRaider ne répond que d'une obligation de moyen. **En particulier, l'utilisation des DRT ne sera pas possible si le développement du réseau d'enchères DomRaider n'est pas mis en place. Dans un tel cas, il est probable que la valeur des DRT soit égale à zéro**





Au même titre que les services de réservation de noms de domaine proposés par ailleurs par DomRaider, la vente de jetons dans le cadre de la présente Opération Commerciale est réservée aux professionnels avertis ayant une parfaite compréhension de la nature du produit dont ils font l'acquisition, et une pleine maîtrise des technologies sur lesquelles ils s'appuient ainsi que de l'ensemble des risques associés.

Le Client intéressé à acheter des jetons est réputé agir dans le cadre d'une activité professionnelle commerciale et non en qualité de consommateur ;

Le Client assume seul l'entièvre responsabilité de déterminer les conditions légales, comptables, financières et fiscales de toutes natures auxquelles il doit répondre pour participer à l'Opération Commerciale, selon la législation et les règles applicables dans son pays de résidence.

DomRaider ne saurait être tenu responsable des obligations déclaratives du Client relatives au pays dont il dépend. Il en va de même pour toute taxe ou impôt qui serait dû par le Client, corrélativement à l'achat, la possession, l'utilisation ou la transmission de ses jetons.

Limitations d'usage

Préalablement à toute Commande, le Client reconnaît et accepte que les jetons vendus par DomRaider ne sont en aucun cas une quelconque forme d'investissement ou de placement financier et s'engage à ne pas chercher à en détourner l'usage dans un but spéculatif.

- Le Client s'interdit par ailleurs toute utilisation du site Internet de l'ICO, des jetons émis et plus généralement de tout contenu ou service mis à disposition du Client par DomRaider qui ne serait pas conforme aux objectifs et aux méthodes décrites dans les présentes CGV.
- Le Client s'interdit en particulier toute tentative de modification, d'interférence, de désactivation, de saturation, d'atteinte à la sécurité, d'atteinte à l'intégrité et à la confidentialité des données, de l'ensemble des services proposés par DomRaider.
- Le Client s'engage à répondre à toute demande spécifique d'information qui pourrait être formulée par DomRaider dans le cadre de l'exécution des présentes conditions.



111 Annulation et remboursement

Toute Commande de jetons a un caractère ferme et définitif. Aucune Commande validée sur le site internet de DomRaider ne pourra par la suite être annulée à la demande du client.

Celui-ci reconnaît avoir pleinement conscience qu'il ne pourra faire valoir aucun droit à remboursement partiel ou total, en aucunes circonstances que ce soit.

La vente des jetons proposés étant strictement réservée à une clientèle professionnelle avertie, aucun droit de retour ne pourra être opposé à DomRaider par le Client.

Garantie

Aucune réclamation n'est de nature à suspendre le paiement de la Commande.

Les jetons proposés à la vente étant un bien immatériel, n'ayant d'autre fonctionnalité que de servir de moyen de paiement sur le réseau blockchain DomRaider, aucune garantie ne leur est attachée une fois livrés.

Bien que la possession des jetons soit dépendante du bon fonctionnement du réseau Ethereum, DomRaider n'en ayant aucune maîtrise ne pourra en aucun cas être tenu responsable de toute défaillance dudit réseau qui pourrait entraîner la perte ou l'impossibilité d'utiliser les jetons par le Client.

Risques Logiciels

Certains éléments et fonctionnalités de la plateforme sont en développement et le Client accepte que le développement n'est pas garanti d'aboutir, que la plateforme est sujette aux risques logiciels et techniques et que ces éléments et fonctionnalités puissent ne jamais être déployés sur la plateforme.



La période de validité des jetons, durant laquelle ils peuvent être utilisés n'est pas limitée dans le temps. Toutefois, DomRaider se réserve le droit, si cela s'avérait nécessaire, de fixer une limite ultérieurement.

Le cas échéant, l'annonce en serait faite sur le site de DomRaider, ainsi que par l'envoi d'un email à tous les clients ayant participé à l'ICO. Un délai minimum de 6 mois serait consenti aux titulaires de jetons pour qu'ils puissent profiter de leur crédit de prestations restant.

De par sa nature strictement décentralisée et hors du contrôle de DomRaider une fois émis, les jetons ne peuvent pas être supprimés. Ils resteraient quoi qu'il en soit la propriété de leur titulaire. En revanche, à l'issue du délai de validité, ils ne seraient simplement plus acceptés sur DomRaider.

Les éventuels jetons qui n'auraient pas été échangés sur DomRaider une fois passé ce délai n'auraient simplement plus de valeur.

Incidents, retards de paiement, clause pénale

Le Client s'interdit toute pratique illicite de débit ou d'avoir d'office, assimilés ici à un impayé ou à un retard de paiement. Toutefois, les Parties se réservent le droit de recourir à la compensation légale ou conventionnelle des créances. Tout retard de paiement donnera lieu de plein droit à une indemnité forfaitaire de 40 € dès le lendemain de la date d'échéance de la facture. Cette indemnité s'ajoute aux éventuelles pénalités de retard : l'application d'un taux d'intérêt de retard égal au taux appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. DomRaider pouvant prononcer d'office la déchéance du terme de la Commande, l'ensemble des sommes exigibles par DomRaider devenant exigibles immédiatement sans préjudice de l'application des autres clauses des présentes, tout escompte éventuellement accordé étant de fait annulé et les frais de recouvrement de la créance restant à la charge exclusive du Client Défaillant. DomRaider se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler toute Commande relative à ce dernier, et à n'accepter les Commandes ultérieures que contre paiement d'avance. En cas de manquement par le Client à l'une de ses obligations et après une mise en demeure adressée par lettre recommandée restée infructueuse pendant 15 jours francs à compter de son envoi, il est dû par le Client au titre d'une clause pénale une indemnité forfaitaire égale au tiers du montant global de la Commande, sans préjudice à la mise en application des autres clauses acceptées aux présentes.



Le Client reconnaît être seul responsable du stockage et de l'utilisation des jetons acquis, dans les conditions normales d'utilisation et ce conformément à la législation en vigueur au moment et sur le lieu d'utilisation ainsi qu'aux règles de l'art de sa profession qu'il déclare parfaitement connaître.

Il fait donc son affaire personnelle de toute conséquence dommageable liée à un stockage, un transfert ou un usage anormal, non conforme ou non prévisible des jetons.

Le Client reconnaît également avoir été parfaitement informé par DomRaider eu égard aux informations et données qu'il aura communiqué, et être donc seul responsable de l'adéquation des jetons commandés avec l'utilisation particulière envisagée.

Le Client s'engage à communiquer, lors de la création de son compte client et à chaque modification de celles-ci, ses coordonnées et informations de paiement exactes et mises à jour à DomRaider. DomRaider se réserve la possibilité de demander des documents justificatifs au Client pour s'assurer de l'exactitude de ses informations.

Le Client est le responsable entier et exclusif des mots de passe nécessaires à sa connexion sur le site de DomRaider. DomRaider dégage toute responsabilité pour toute utilisation illicite ou frauduleuse du mot de passe du Client. La fourniture des mots de passe est considérée comme confidentielle. Toute suspicion d'une divulgation, intentionnelle ou non, du mot de passe, engage la responsabilité unique du Client à l'exclusion de celle de la société.

Le Client supportera seul les conséquences de tout vol ou usage abusif des jetons acquis consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel ou par toute personne auquel le Client aura fourni son (ou ses) mot(s) de passe. De même, le Client supporte seul les conséquences de la perte du ou des mots de passe précités.



Le Client reconnaît expressément le caractère aléatoire du projet de développement du réseau d'enchères DomRaider, tel que présenté dans le présent document (cf. ci-dessous les facteurs de risques) et qu'en conséquence ce projet pourrait ne pas voir le jour ou devoir être abandonné pour des raisons de contraintes techniques, sans que les jetons DRT ne puissent être utilisés. Dans un tel cas, le Client reconnaît et accepte expressément comme condition essentielle des CGV qu'il ne pourra engager aucune poursuite et intenter aucune action judiciaire directe ou indirecte, devant les tribunaux, instances arbitrales ou tout autre mode alternatif de règlement des différends, en France ou à l'étranger à l'encontre de DomRaider, de ses dirigeants, actionnaires, employés et sous-traitants en cas de non réalisation, déploiement ou mise en œuvre du réseau d'enchères DomRaider, même en cas de perte partielle ou totale de valeur des jetons DRT.

Par ailleurs, la responsabilité de DomRaider ne pourra en aucun cas être engagée sur les fondements suivants :

- (a)** utilisation des services non-conforme aux conditions prévues au contrat ;
- (b)** inexécution, défaillance, dysfonctionnement ou indisponibilité des services résultant d'un tiers, du client, d'un produit tiers, ou d'un manquement du client à ses obligations ;
- (c)** dommages indirects tels que, notamment, préjudice ou trouble commercial, perte de commandes, perte d'exploitation, atteinte à l'image de marque, perte de bénéfices ou de clients (par exemple, divulgation inopportun d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le client, etc.)
- (d)** perte, divulgation ou utilisation illicite ou frauduleuse de moyens d'authentification des utilisateurs du fait du client ou de tiers ;
- (e)** suspension de l'accès ou suspension temporaire ou définitive des services (notamment résultant d'une demande d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers) ;
- (f)** perte, altération ou destruction de tout ou partie des contenus (informations, données, applications, fichiers ou autres éléments) hébergés sur l'infrastructure, dans la mesure où DomRaider n'est pas en charge de la gestion de la continuité des activités du client et notamment des opérations de sauvegardes ;
- (g)** inadéquation des services aux besoins du client (notamment eu égard à la sensibilité des données concernées),
- (h)** incidents de sécurité liés à l'utilisation d'internet, notamment en cas de perte, altération, destruction, divulgation ou accès non-autorisé à des données ou informations du client sur ou à partir du réseau internet ;
- (i)** détérioration des systèmes, applications et autres éléments installés par le client sur l'infrastructure



DomRaider conserve l'entièvre propriété des jetons commandés jusqu'au paiement intégral et effectif du prix convenu avec le Client, tant en principal qu'en accessoires, toute clause contraire étant réputée non écrite. DomRaider pourra donc les revendiquer en dédommagement de toutes ses factures impayées sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours, le Client s'engageant en outre à immédiatement informer DomRaider de tout fait de tiers ayant pour effet de porter atteinte au droit de propriété de DomRaider. En cas de revente des jetons avant complet paiement, la vente entre DomRaider et le Client est résolue de plein droit et les biens cédés réputés l'avoir été pour le compte de DomRaider. La mise en œuvre du droit de revendication appartenant à DomRaider s'exerce sans préjudice de tous autres dommages-intérêts légaux et/ou conventionnels ou droits (ex. résolution ou exécution forcée du contrat) et s'effectue par simple courrier recommandé adressé au Client. Au cas où DomRaider opterait pour la résolution de la vente, le Client sera tenu de verser à titre de dommages intérêts une somme forfaitaire égale à 30% du montant total du contrat (principal et accessoires), l'intégralité des sommes déjà perçues par DomRaider lui restant de toute façon acquise.

Propriété intellectuelle, référence

Le Client reconnaît que DomRaider demeure seule et exclusive titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle, industrielle et savoir-faire attachés aux jetons, documents, données, ... Les moyens techniques, technologiques et le savoir-faire employé à la conception des jetons de DomRaider ainsi que les documents de toutes natures demeurent la propriété exclusive de DomRaider, qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle. En conséquence l'intégralité de tout document, listing, base de données, ..., n'est remis au Client à titre gratuit ou onéreux que dans le cadre d'un prêt d'usage lui permettant exclusivement d'établir sa Commande, dans le cadre ou non d'un accord de mise à disponibilité et/ou de confidentialité séparés faisant partie intégrante des présentes CGV, et ne saurait être utilisé par ledit Client à d'autres fins sans engager sa responsabilité.



En cas de non-respect par le Client d'une seule des présentes clauses, DomRaider pourra résilier de plein droit la vente 15 jours francs après l'envoi d'une simple mise en demeure demeurée sans effet, cette résiliation intervenant sans préjudice des autres dispositions des présentes, les offres de payer et d'exécuter postérieures à la résiliation, le paiement ou l'exécution après le délai imparti ne lui enlevant pas le droit de déclarer ou de maintenir la résiliation encourue.

Intégrité du contrat, renonciation, interprétation

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV était déclarée nulle ou réputée non écrite, toutes les autres dispositions demeurerait applicables et continueraient d'emporter plein effet. Le fait pour DomRaider de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des présentes clauses ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement de cette même clause. L'interprétation et l'appréciation de la validité de tout contrat s'interprète selon les documents suivants, par ordre décroissant dans la hiérarchie des normes : CGV, accusé de réception de commande, facture, notification de livraison.

Force majeure

Seront considérés comme cas de force majeure tout évènement indépendant de la volonté des parties, qu'elles ne peuvent raisonnablement pas prévoir ni raisonnablement éviter ou surmonter, sous réserve que sa survenance rende totalement impossible l'exécution des obligations, affecte l'exécution de la Commande ou l'équilibre contractuel (ex : cataclysme naturel, modification substantielle du prix des ressources, variation droits de douane, conflits armés, conflits du travail, modification de la réglementation, défaillance d'un sous-traitant, bris de machine, ...). La Partie la plus diligente informera l'autre sans délai et par tout moyen, les Parties s'engageant alors à négocier de bonne foi toute modification rendue nécessaire pour assurer la continuité des engagements contractuels. Toutefois, si cette impossibilité était supérieure à 3 mois, la Partie la plus diligente pourra résilier par écrit le contrat sans engager sa responsabilité et sans que cela n'ouvre droit à recours ou indemnité au profit de l'autre partie, les sommes d'ores et déjà perçues par DomRaider lui restant irrévocablement acquises.



Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre du Service a fait l'objet d'une déclaration en France auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés sous le n°1738136.

Conformément à l'article 32 de la loi française n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, DomRaider, responsable de traitement, informe le Client qu'il met en œuvre un traitement de données à caractère personnel le concernant. Les informations communiquées par le Client par le biais des formulaires disponibles sur le site sont destinées aux personnels habilités de DomRaider à des fins de gestion administrative et commerciales. Le traitement de ces données a ainsi pour finalité principale de permettre l'accès et l'utilisation du service par les Clients, la mise en œuvre du service par DomRaider et pour finalité secondaire la réalisation d'opérations de prospection commerciales. Les données identifiées par un astérisque sont obligatoires. A défaut, l'inscription au service peut ne pas être possible ou l'utilisation du service peut être retardée.

- **Le Client accepte et autorise DomRaider à transmettre aux autres Clients ainsi qu'à tout tiers de confiance ses données à caractère personnel pour les besoins du service uniquement.**
- **Le Client dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant.**
- **Le Client dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données à caractère personnel pour des motifs légitimes, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale.**

Pour exercer ses droits, le Client doit notifier sa demande à DomRaider en joignant la copie de son titre d'identité signé.

- **Le Client est tenu de respecter les dispositions de la loi française n°78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 modifiée, dont la violation est passible de sanctions pénales. Notamment, il doit s'abstenir de toute collecte, de toute utilisation détournée et, d'une manière générale, de tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation des personnes.**



Le Client reconnaît et accepte que l'opération DomRaider ICO se déroule dans un contexte juridique Français encore en cours d'élaboration. Il est possible que de nouvelles lois ou règles viennent ultérieurement encadrer, modifier ou préciser la pratique d'opérations de cette nature. Le cas échéant, si les modifications législatives devaient venir en contradiction avec tout ou partie des présentes conditions, DomRaider se réserve la possibilité d'apporter les modifications nécessaires aux conditions de l'opération, de manière rétroactive si nécessaire, afin d'en assurer la légalité et la conformité au regard des différentes instances de régulation Françaises.

DomRaider répondra à toute demande régulièrement opérée par voie judiciaire qui viserait à obtenir des informations spécifiques sur l'opération ou ses clients, notamment en matière de lutte contre le blanchiment.

Langue, attribution de compétence.

Les présentes CGV ainsi que toute relation contractuelle ayant pour objet les produits et services vendus par DomRaider sont régies exclusivement par le droit Français, cette clause étant déterminante de l'engagement de DomRaider. Les traductions des présentes conditions qui sont mise à disposition du Client sont à titre purement informatif et n'ont pas de caractère engageant. Seule la version française des présentes conditions a valeur juridique.

Préalablement à toute action judiciaire, les Parties s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut, tout litige, de quelque nature qu'il soit, sera de la compétence expresse du Tribunal du ressort du siège social de DomRaider, aucun document ne pouvant faire novation ou dérogation à cette clause attributive de compétence.



Avertissement Général

Ce document ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre des actions, titres ou droits de la société DomRaider ou de toute société liée ou associée.

Aucune des informations ou analyses présentées dans ce document ne sont destinées à constituer la base d'une décision d'investissement, et aucune recommandation d'investissement spécifique n'est donnée. En conséquence, ce document ne constitue pas un conseil d'investissement ou une invitation à un investissement dans un titre, ou instrument financier quelconque.

Ce document ne constitue pas ou ne fait pas partie de, et ne devrait pas être interprété comme une offre de vente ou de souscription, ou une invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres ou d'instruments financiers.

Ce document ou une quelconque partie de celui-ci ne constitue pas la base de, ou ne doit pas être utilisé comme la base ou en rapport avec un contrat de vente de titres ou d'instruments financiers ou un engagement de vente de titres ou d'instruments financiers de quelque sorte que ce soit.

DomRaider se dégage expressément de toute responsabilité pour toute perte ou dommages directs ou indirects de tout type émanant directement ou indirectement :

- (i) du fait de se reposer sur des informations contenues dans ce document,
- (ii) de toute erreur, omission ou inexactitude dans ces informations, ou
- (iii) de toute action en résultant.

Un DRT n'est pas représentatif d'un investissement

dans un titre ou un instrument financier au sens de la directive européenne 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers : les DRT ne donnent aucun droit direct ou indirect sur le capital ou les revenus de DomRaider pas plus qu'il ne donne de droit sur la gouvernance au sein de DomRaider ;





Un DRT n'est pas une preuve de propriété ou un droit de contrôle

Contrôler un DRT n'accorde pas à la personne qui le contrôle une propriété ou action de DomRaider, ou du réseau DomRaider. Un DRT n'accorde aucun droit à participer au contrôle de la direction ou de la prise de décision de DomRaider ou du réseau DomRaider.

Un DRT n'est pas une monnaie électronique

au sens de la directive européenne 2009/110/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2009 concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice : un DRT n'est pas accepté en dehors du réseau DomRaider et un DRT n'a pas de contre-valeur fixe égale à la somme remise lors de leur émission ;

Un DRT n'est pas un service de paiement

au sens de la directive européenne (2007/64/CE) du 13 novembre 2007 concernant les services de paiement dans le marché intérieur, ni au sens de la directive (UE) sur les services de paiement 2 (DSP 2) n° 2015/2366 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 : l'ICO ne consiste pas à effectuer une opération d'achat / vente de DRT et l'activité de DomRaider ne consiste pas à recevoir des devises contre remises de DRT ; en conséquence de quoi, un DRT n'est pas non plus un moyen de paiement.

Un DomRaider Token, ou « DRT », est un jeton cryptographique utilisé par le réseau DomRaider.

Un DRT est une cryptomonnaie, c'est-à-dire actif non régulé et numérique, émis et contrôlé par ses développeurs, et qui est utilisé et accepté par les membres d'une même communauté.





Restriction à la vente

La participation à l'ICO est réservée aux personnes physiques ou morales agissant dans le cadre de leurs activités professionnelles. Toute personne physique agissant à titre non professionnel comme simple consommateur au sens de la directive européenne n°2011/83/UE relative aux droits des consommateurs est exclue de l'ICO.

Les documents liés à l'émission de DRT ne peuvent pas être transmis ou distribués à une « personne américaine », un citoyen Canadien ou Singapourien ou à une adresse courrier ou courriel aux États-Unis d'Amérique, au Canada et à Singapour. Toute transmission, distribution ou reproduction de documents liés à l'émission de DRT à destination d'une « personne américaine », d'un citoyen Canadien ou Singapourien ou sur les territoires des Etats Unis d'Amérique, du Canada et de Singapour, en totalité ou en partie, est interdite.

Afin d'être éligible à l'acquisition de DRT, l'acquéreur déclare ne pas être un citoyen Canadien, Singapourien ou une « personne américaine », (au sens de la "Regulation S" du Securities Act 1933 du droit américain)

- Toute personne physique résidant aux États-Unis ;
- Tout partenariat ou entreprise organisé ou établi en vertu du droit des États-Unis ;
- Tout patrimoine dont l'exécuteur ou administrateur est une personne américaine ;
- Tout trust dont un fondé de pouvoir est une personne américaine ;
- Toute agence ou succursale d'une entité étrangère située aux États-Unis ;
- Tout compte non-discretionnaire ou compte similaire (autre qu'un patrimoine ou trust) détenu par un négociant ou autre fiduciaire pour le bénéfice ou pour le compte d'une personne américaine ;
- Tout compte discretionnaire ou compte similaire (autre qu'un patrimoine ou trust) détenu par un négociant ou autre fiduciaire, organisé, établi ou (si c'est une personne physique) résidant aux États-Unis ; et

- Tout partenariat ou société si :
 - a Elle est organisée ou établie en vertu du droit d'une juridiction étrangère ; et
 - b Elle est formée par une personne américaine principalement afin d'investir dans des titres non inscrits en vertu de la loi américaine sur les titres, à moins qu'elle ne soit organisée ou établie, et possédée, par des investisseurs accrédités qui ne sont pas des personnes physiques, des patrimoines ou des trusts.



Avertissements sur les risques liés à l'ICO

Risque de perte d'accès à un DRT en raison d'une perte d'informations d'identification

Le DRT de l'acheteur peut être associé à un compte DomRaider jusqu'à ce qu'il soit distribué à l'acheteur. Il n'est possible d'accéder au compte DomRaider qu'avec des informations d'identification sélectionnées par l'acheteur. La perte de ces informations d'identification résultera en la perte du DRT. Les bonnes pratiques dictent aux acheteurs de stocker en sécurité leurs informations d'identification dans un ou plusieurs emplacements de sauvegarde, séparés géographiquement de l'emplacement de travail.

Risques associés au protocole Ethereum

Les DRT et le réseau DomRaider sont basés sur le protocole Ethereum. Ainsi, tout dysfonctionnement, fonction imprévue ou fonctionnement inattendu du protocole Ethereum peut faire que le réseau DomRaider ou les DRT dysfonctionnent ou fonctionnent d'une manière inattendue ou imprévue. Ether, l'unité native de compte du Protocole Ethereum peut elle-même perdre de la valeur d'une manière similaire aux DRT, et également d'autres manières.

Plus d'informations sur le protocole Ethereum sont disponibles à l'adresse
> <http://www.ethereum.org>

Risques associés aux informations d'identification de l'acheteur

Tout tiers obtenant un accès aux informations d'identification ou clés privées de l'acheteur peuvent être en mesure de disposer de DRT de l'acheteur. Pour minimiser ce risque, l'acheteur doit se protéger contre un accès non autorisé à ses dispositifs électroniques.



123 **Risque juridique et risque d'action réglementaire défavorable dans une ou plusieurs juridictions**

Les technologies blockchain ont fait l'objet d'un examen par divers organismes réglementaires dans le monde entier, y compris au sein de l'Union européenne. L'ICO a été structurée en considération du droit européen applicable au moment de l'offre.

Le fonctionnement du réseau DomRaider et des DRT peut être impacté par le vote de lois restrictives, la publication d'avis restrictifs ou négatifs, l'envoi d'injonctions par des régulateurs nationaux, le lancement d'enquêtes ou actions réglementaires, comprenant sans s'y limiter des restrictions à l'utilisation ou la possession de jetons numériques comme les DRT, qui peuvent empêcher ou limiter le développement du réseau DomRaider.

Compte tenu de l'absence de qualification des cryptomonnaies dans la plupart des pays, chaque acheteur est fortement incité à effectuer une analyse juridique et fiscale liée à l'acquisition et la détention de DRT en fonction de sa nationalité et de son lieu de résidence.

Risque de réseau DomRaider alternatif, non officiel

Suite à la prévente et au développement de la version initiale de la plate-forme DRT, il est possible que des réseaux alternatifs aient pu être établis, utilisant le même code open source et protocole open source sous-jacents au réseau DomRaider. Le réseau DomRaider officiel peut être en concurrence avec ces réseaux alternatifs, non officiels basés sur les DRT, ce qui pourrait potentiellement avoir un impact négatif sur le réseau DomRaider et les DRT.

Risque d'intérêt insuffisant pour le réseau DomRaider ou des applications distribuées

Il est possible que le réseau DomRaider ne soit pas utilisé par un grand nombre d'entreprises, personnes et autres organisations et qu'il y ait un intérêt public limité pour la création et le développement d'applications distribuées. Un tel manque d'intérêt pourrait avoir un impact sur le développement du réseau DomRaider et donc sur les utilisations ou la valeur potentielle des DRT.



124 **Risque que le réseau DomRaider, tel qu'il est développé, ne réponde pas aux attentes de l'acheteur**

Le réseau DomRaider est actuellement en cours de développement et peut subir des modifications significatives avant d'être lancé. Toutes les attentes concernant la forme et la fonctionnalité des DRT ou du réseau DomRaider de la part de l'acheteur peuvent ne pas être comblées au lancement, pour plusieurs raisons, notamment un changement de plans de conception ou de mise en œuvre et d'exécution du réseau DomRaider.

Risque de vol et de piratage

Des hackers ou autres groupes ou organisations malveillantes ou criminelles peuvent tenter d'interférer avec le réseau DomRaider ou la disponibilité des DRT de plusieurs manières, comprenant sans s'y limiter des attaques de refus de service, des attaques Sybil, par mystification, schtroumpfage, attaques de logiciels malveillants ou des attaques fondées sur le consensus.

Risque de faiblesses de sécurité dans le logiciel d'infrastructure de base du réseau DomRaider

Le logiciel de base du réseau DomRaider est basé sur un logiciel open source. Il existe un risque que l'équipe DomRaider, ou d'autres tiers puissent intentionnellement ou non introduire des faiblesses ou bugs dans les éléments d'infrastructure de base du réseau DomRaider, en interférant avec l'utilisation de ou en entraînant la perte de DRT.

Risque de faiblesse ou de percée exploitable dans le domaine de la cryptographie

Les avancées de la cryptographie, ou les avancées techniques comme le développement d'ordinateurs quantiques, peut présenter des risques pour les crypto-monnaies et la plate-forme DomRaider, qui pourraient résulter en un vol ou une perte de DRT.



Comme avec d'autres jetons cryptographiques décentralisés et crypto-monnaies, la blockchain utilisée pour le réseau DomRaider est susceptible de subir des attaques de minage, comprenant sans s'y limiter des attaques double dépense, des attaques puissantes de minage majoritaire, les attaques de «selfish mining», et attaques de concurrence critique. Toute attaque réussie présente un risque pour le réseau DomRaider, la bonne exécution attendue et le séquençage des marchés DomRaider, et la bonne exécution attendue et le séquençage des calculs de contrat Ethereum. Malgré les efforts de l'équipe DomRaider, le risque d'attaques de minage connues ou nouvelles existe.

Risque de manque d'adoption ou d'utilisation du réseau DomRaider

Alors que les DRT ne devraient pas être considérés comme un investissement, leur valeur est amenée à évoluer dans le temps. Cette valeur peut être limitée si le réseau DomRaider n'est pas suffisamment utilisé et adopté. Si c'est le cas, il peut y avoir peu ou pas de marchés au lancement de la plate-forme, ce qui limite la valeur des DRT.

Risque de marché serré pour les DRT

Il n'y a actuellement aucune bourse ou place d'échange sur laquelle les DRT peuvent être négociés. Si des bourses ou places d'échanges se développent, elles seront probablement relativement nouvelles et soumises à une surveillance réglementaire mal comprise. Elles peuvent donc être plus exposées à la fraude et à la défaillance que des bourses établies, régulées pour d'autres produits. Si les bourses ou places d'échanges, représentant une partie substantielle du volume de négociation de DRT, sont impliquées dans une fraude ou subissent des défaillances de sécurité ou d'autres problèmes opérationnels, les défaillances de ces bourses ou places d'échanges peuvent résulter en une réduction de la valeur ou de la liquidité des DRT.

Risque de perte non assurée

Contrairement aux comptes en banque ou aux comptes dans d'autres institutions financières régulées, les fonds détenus à l'aide du réseau DomRaider ou Ethereum sont généralement non assurés. En cas de perte ou de perte de valeur, il n'y a pas d'assureur public ou privé, pour offrir un recours à l'acheteur.



Il est possible que, pour plusieurs raisons, comprenant sans s'y limiter une fluctuation défavorable de la valeur du Bitcoin, une fluctuation défavorable de la valeur des DRT, la défaillance de relations commerciales ou des revendications concurrentes de propriété intellectuelle, le projet DomRaider puisse ne plus être une activité viable et puisse être dissous ou ne pas être lancé.

Risque de dysfonctionnement dans le réseau DomRaider

Il est possible que le réseau DomRaider dysfonctionne de manière défavorable, comprenant sans s'y limiter un dysfonctionnement qui résulte en la perte de DRT ou d'informations concernant un marché.

Risques imprévus

Les crypto-monnaies et les jetons cryptographiques sont une nouvelle technologie non testée. En plus des risques stipulés ici, il y a des risques que l'équipe DomRaider ne peut pas prévoir. Les risques peuvent en outre se matérialiser comme des combinaisons imprévues ou des variations des risques stipulés ici.

Procédure Know your customer (KYC)

Dans le cadre de la Procédure Connaissez votre client (KYC), toute personne souhaitant acquérir des DRT devra fournir à DomRaider sur le site dédié à l'ICO les informations suivantes avant d'acheter des DRT :

- Nom et Prénom (pour les personnes physiques) :
- Raison sociale (pour les sociétés) :
- Pays de résidence fiscale :
- Adresse postale :
- Adresse e-mail.



DOM RAIDER

domain names that matter



www.domraider.io

DomRaider, 22 Allée Alan Turing - 63000 Clermont-Ferrand - FRANCE
SIRET 79417114000013